ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1923

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS

—

1923

405

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/annuaire-bulletin-de-la-societe-de-lhistoire-de-france_1923

DÉCRET

RECONNAISSANT

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

COMME ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité.

AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS

Le Président de la République,
Sur le rapport du Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Le Conseil d'État entendu,
Décrète :

ARTICLE PREMIER.

La *Société de l'Histoire de France*, établie à Paris, est reconnue comme ÉTABLISSEMENT D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Son règlement est approuvé tel qu'il est et demeure ci-annexé. Il ne pourra y être apporté de modification qu'en vertu d'une nouvelle autorisation donnée dans la même forme.

ART. II.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au Bulletin des lois.

Fait à l'Élysée-National, le 31 juillet 1851.

Signé : L. N. BONAPARTE.

Le Ministre de l'Instruction publique et des Cultes,
Signé : DE CROUSEILHES.

RÈGLEMENT

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ARRÊTÉ LE 23 JANVIER 1834 ET MODIFIÉ LE 10 MAI 1836.

TITRE PREMIER.

But de la Société.

ART. 1er. Une société littéraire est instituée sous le nom de SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

ART. 2. Elle se propose de publier :

1° Les documents originaux relatifs à l'histoire de France, pour les temps antérieurs aux États généraux de 1789;

2° Des traductions de ces mêmes documents, lorsque le Conseil le jugera utile;

3° Un compte rendu annuel de ses travaux et de sa situation;

4° Un annuaire.

ART. 3. Toutes les publications de la Société sont délivrées gratis à ses membres.

ART. 4. Elle entretient des relations avec les savants qui se livrent à des travaux analogues aux siens; elle nomme des associés correspondants parmi les étrangers.

TITRE II.

Organisation de la Société.

ART. 5. Le nombre des membres de la Société est illimité. On en fait partie après avoir été admis par le Conseil, sur la présentation faite par un des sociétaires.

ART. 6. Chaque sociétaire paie une cotisation annuelle de TRENTE FRANCS.

ART. 7. Les sociétaires sont convoqués au moins une fois l'an, au mois de mai, pour entendre un rapport sur les travaux de la Société et sur l'emploi de ses fonds, ainsi que pour le renouvellement des membres du Conseil.

TITRE III.

Organisation du Conseil.

ART. 8. Le Conseil se compose de quarante membres, parmi lesquels sont choisis :

Un président,
Un président honoraire,
Deux vice-présidents,
Un secrétaire,
Un secrétaire adjoint,
Un archiviste,
Un trésorier.

ART. 9. Les membres du Conseil, à l'exception du président honoraire, sont renouvelés par quart, à tour de rôle, chaque année. Le sort désignera, les premières années, ceux qui devront sortir; les membres sortants peuvent être réélus. Le secrétaire continuera ses fonctions pendant quatre ans.

ART. 10. L'élection des membres du Conseil a lieu à la majorité absolue des suffrages des membres présents.

ART. 11. Le Conseil nomme, chaque année, un Comité des fonds, composé de quatre de ses membres.

Il nomme aussi des commissions spéciales.

Les nominations sont faites au scrutin. La présidence appartient à celui qui réunit le plus de suffrages.

ART. 12. L'assemblée générale nomme, chaque année, deux censeurs chargés de vérifier les comptes et de lui en faire un rapport.

ART. 13. Le Conseil est chargé de la direction des travaux qui entrent dans le plan de la Société, ainsi que de l'administration des fonds.

Les décisions du Conseil pour l'emploi des fonds ne pourront être prises qu'en présence de onze membres au moins, et à la majorité des suffrages.

ART. 14. Le Conseil désigne les ouvrages à publier, et choisit les personnes les plus capables d'en préparer et d'en suivre la publication.

Il nomme, pour chaque ouvrage à publier, un commissaire responsable chargé d'en surveiller l'exécution.

Le nom de l'éditeur sera placé en tête de chaque volume.

Aucun volume ne pourra paraître sous le nom de la Société sans l'autorisation du Conseil, et s'il n'est accompagné d'une déclaration du commissaire responsable portant que le travail lui a paru mériter d'être publié.

ART. 15. Le Conseil règle les rétributions à accorder à chaque éditeur.

Le commissaire responsable aura droit à cinq exemplaires de l'ouvrage à la publication duquel il aura concouru.

ART. 16. Tous les volumes porteront l'empreinte du sceau de la Société. Après la distribution gratuite faite aux membres de la Société (art. 3), les exemplaires restants seront mis dans le commerce, aux prix fixés par le Conseil.

ART. 17. Le Conseil se réunit en séance ordinaire au moins une fois par mois.

Tous les sociétaires sont admis à ses séances.

ART. 18. Nulle dépense ne peut avoir lieu qu'en vertu d'une délibération du Conseil.

ART. 19. Les délibérations du Conseil portant autorisation d'une dépense sont immédiatement transmises au Comité des fonds par un extrait signé du secrétaire de la Société.

ART. 20. Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont énoncées au fur et à mesure les dépenses ainsi autorisées, avec indication de l'époque à laquelle leur paiement est présumé devoir s'effectuer.

Le Comité des fonds tient un registre dans lequel sont inscrits tous ses arrêtés portant mandat de paiement.

ART. 21. Le Conseil se fera rendre compte, tous les trois mois au moins, de l'état des impressions, ainsi que des autres travaux de la Société.

ART. 22. Le Comité des fonds devra se faire remettre, dans le cours du mois qui précédera la séance où il doit faire son rapport, tous les renseignements qui lui seront nécessaires.

ART. 23. Les dépenses seront acquittées par le trésorier sur un mandat du président du Comité des fonds, accompagné des pièces de dépense dûment visées par lui; ces mandats rappellent les délibérations du Conseil par lesquelles les dépenses ont été autorisées.

Le trésorier n'acquitte aucune dépense, si elle n'a été préalablement autorisée par le Conseil et ordonnancée par le Comité des fonds.

ART. 24. Le Comité des fonds et le trésorier s'assemblent une fois par mois.

ART. 25. Tous les six mois, en septembre et en mars, le Comité des fonds fait, d'office, connaître la situation réelle de la caisse, en indiquant les sommes qui s'y trouvent et celles dont elle est grevée.

Le même Comité présentera au Conseil, dans les premiers mois de l'année, l'inventaire des exemplaires des ouvrages imprimés existant dans le fonds de la Société.

ART. 26. A la fin de l'année, le trésorier présente son compte au Comité des fonds, qui, après l'avoir vérifié, le soumet à l'assemblée générale pour être arrêté et approuvé par elle.

La délibération de l'assemblée générale sert de décharge au trésorier.

La SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE a été fondée le 21 décembre 1833.

Le Siège social de la Société est à Paris, rue des Francs-Bourgeois, n° 60; le libraire de la Société est M. Édouard Champion, quai Malaquais, n° 5.

LISTE DES MEMBRES

DE

LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

JUILLET 1923.

MM. les Membres de la Société sont priés de vouloir bien faire connaître leurs changements d'adresse à M. Lecestre, trésorier de la Société, rue des Francs-Bourgeois, n° 60, aux Archives nationales.
Les noms précédés d'un astérisque sont ceux des sociétaires qui ont racheté leur cotisation annuelle.

MM.

Aix (*Bibliothèque Méjanes*, à), [687], représentée par M. Éd. Aude, conservateur; correspondant, M. Rolland, libraire, à Aix-en-Provence, cours Mirabeau, n° 23.

Aix (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2083], représentée par M. Fleury, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Albany (*New York State Library*, à) (États-Unis), [2373]; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Albon (marquis d'), [2562], château d'Avauges, par Pontcharra-sur-Turdine (Rhône).

Alger (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2081], représentée par M. Paoli, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Amboix de Larbont (général d'), [2453], C. ✠, place Malesherbes, n° 24 (XVII^e^).

Amsterdam (*Bibliothèque de l'Université d'*), [2351], représentée par M. Burger junior, bibliothécaire.

Angers (*Bibliothèque de la ville d'*), [2117], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M^me^ Clech, libraire, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Aiguillerie, n° 2.

Antiquaires de Picardie (*Société des*), [2336], à Amiens, au Musée de

Picardie; représentée par M. L. Ledieu, trésorier, à Amiens (Somme), rue Porion, n° 12.

Archives nationales (*Bibliothèque des*), [1147], représentée par M. Ch.-V. Langlois, O. ✻, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III°); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI°).

Argenson (marquis d'), [2335], rue Barbet-de-Jouy, n° 17 (VII°).

Athenæum Club, [2168], à Londres, Pall Mall; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, W 1, Margaret street, n^os^ 34-36, Cavendish square; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI°).

Aubry-Vitet (Eugène), [1485], archiviste-paléographe, rue de Varenne, n° 69 (VII°).

Avignon (*Musée et Bibliothèque d'*), [645], représentés par M. J. Girard, conservateur; correspondant, M. Roumanille, libraire, à Avignon.

Avocats (*Bibliothèque de l'ordre des*), à Paris, [720], représentée par M. Boucher, au Palais-de-Justice.

Baguenault de Puchesse (comte Raoul), [2653], à Sandillon (Loiret).

Bâle (*Bibliothèque de l'Université de*), [2282], représentée par M. le D^r^ Chr. Bernoulli; correspondant, M. Eggimann, libraire, à Genève (Suisse), rue du Marché, n° 40.

Balorre (comte de), [1950], au château de la Cour, par Saint-Pourçain (Allier).

Baltimore (*Bibliothèque de « The Johns Hopkins University »*, à) (États-Unis), [2531], représentée par M. L. Raney; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

*Bapst (Edmond), [2255], C. ✻, ambassadeur de France au Japon, avenue Montaigne, n° 5 (VIII°).

Barante (baron de), [2193], rue du Général-Foy, n° 22 (VIII°).

*Barbey (Frédéric), [2401], ✻, archiviste-paléographe, chargé d'affaires de la Confédération suisse en Belgique, à Bruxelles, boulevard du Régent, n° 20; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI°).

Barbier (Aimé), [2106], à Laval, place de Hercé, n° 33.

Batiffol (Louis), [2626], ✻, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, avenue de Saxe, n° 31 (VII°).

Baudrillart (Mgr Alfred), [2544], ✻, évêque d'Himéria, membre de l'Académie française, recteur de l'Institut catholique de Paris, rue de Vaugirard, n° 74 (VI°).

Bayonne (*Bibliothèque de la ville de*), [1407], représentée par M. Lefort, bibliothécaire; correspondant, M. Jérôme, libraire à Bayonne.

Beauchesne (marquis Adelstan de), [2105], avenue Marceau, n° 8 (VIII^e).

Beaure d'Augères (L.), [2613], à la Jonchère (Haute-Vienne).

Beauvais (*Bibliothèque de la ville de*), [2052], représentée par M. P.-A. Boucher, bibliothécaire; correspondant, MM. Hachette et C^ie, libraires, boulevard Saint-Germain, n° 79 (VI^e).

Beauverger (baron de), [1941], boulevard Haussmann, n° 153 (VIII^e).

Béhague (M^me la comtesse de), [2445], rue Saint-Dominique, n° 123 (VII^e).

Berger (Élie), [1645], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, docteur ès lettres, archiviste honoraire aux Archives nationales, professeur honoraire à l'École nationale des chartes, conservateur du Musée Condé, quai d'Orléans, n° 14 (IV^e).

Berkeley (*Bibliothèque de l'Université de Californie*, à) (États-Unis), [2415], représentée par M. J.-C. Rowell, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Berlin (*Preussische Staats-bibliothek*, à), [2657]; correspondant, M. Klincksieck, libraire, à Paris, rue de Lille, n° 11 (VII^e).

Berlin (*Bibliothèque de l'Université de*), [2650]; correspondant, MM. Asher et C^ie, libraires, à Berlin.

Berne (*Bibliothèque de la ville de*), [2353], représentée par M. Th. Steck, directeur; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

* Bernon (baron J.-A. de), [1799], avocat à la Cour d'appel de Paris, rue des Saints-Pères, n° 3 (VI^e).

Besançon (*Bibliothèque de la ville de*), [1371], représentée par M. G. Gazier, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Brocandel, libraire, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 19.

Besançon (*Bibliothèque de l'Université de*), [2055], représentée par M. Prieur, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

* Bessières (René), [2603], rue du Faubourg-Poissonnière, n° 155 (IX^e).

* Bézagu (Louis), [2624], ✻, à Bordeaux, cours d'Aquitaine, n° 61.

Bibliothèque nationale, représentée par M. l'Administrateur général; correspondant, M. Giraud-Badin, libraire, rue Saint-Honoré, n° 219 (I^er).

Bibliothèques des châteaux de Compiègne, Fontainebleau, Pau et Versailles, [595 à 598].

Blacas (comte Bertrand de), [2109], avenue Georges V, n° 33, et au château d'Ussé, par Chinon (Indre-et-Loire).

Blanc (Alphonse), [2558], ancien avoué au tribunal civil de Brioude, à Neuilly-sur-Seine, rue Angélique-Vérien, n° 3.

Blétry (Paul), [1719], ancien auditeur au Conseil d'État, rue de l'Alboni, n° 8 (XVI^e).

Blois (*Bibliothèque de la ville de*), [2288], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Vannier, libraire, à Blois.

*Boislisle (Jean de), [2463], membre de la Société des Bibliophiles françois, avenue de Tourville, n° 1 (VII^e^).

Bonn (*Bibliothèque de l'Université de*), [2663], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Ludwig Röhrscheid, libraire, à Bonn.

*Bonneval (M^me^ la vicomtesse de), [2672], au château de Vimer, par Vimoutiers (Orne).

Bordeaux (*Bibliothèque de l'Université de*), [2118], représentée par M. Teulié, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Boston (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2235], représentée par M. H.-G. Wadlin, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Boston (*Bibliothèque du Boston Athenæum*, à) (États-Unis), [2598]; correspondant, M. Brentano's, rue de Lille, n° 7 (VII^e^).

Boucher (Henri), [2608], rue de Prony, n° 15 (XVII^e^).

Boulay de la Meurthe (comte Alfred), [1656], rue de Villersexel, n° 7 (VII^e^).

Bourges (*Bibliothèque de la ville de*), [2371], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Léon Renaud, libraire, à Bourges (Cher), rue Moyenne, n° 12.

*Bourrilly (V.-L.), [2488], docteur ès lettres, professeur à la Faculté des lettres d'Aix-Marseille, à Sainte-Marthe (Bouches-du-Rhône), boulevard Anatole de la Forge, n° 13.

*Bousquet (Henri), [2582], boulevard Raspail, n° 284 (XIV^e^).

Breslau (*Staats-und-Universitäts bibliothek*, à), [2658], représentée par le D^r^ Wendel, bibliothécaire; correspondant, MM. Asher et C^ie^, libraires à Berlin, W 8, Behrenstrasse, n° 17.

Broglie (prince Emmanuel de), [2233], rue de Solferino, n° 10 (VII^e^).

Broglie (prince François de), [2429], ancien officier d'état-major, rue de Solferino, n° 10 (VII^e^).

Bruxelles (*Bibliothèque de S. M. le roi des Belges*, à), [2568], rue de la Régence, n° 2, représentée par M. le Bibliothécaire.

Bruxelles (*Bibliothèque royale de Belgique*, à), [2346], représentée par M. Stainier, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Caen (*Bibliothèque de la ville de*), [1014], représentée par M. Joly, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Caen (*Bibliothèque de l'Université de*), [2078], représentée par M. Bonnet,

bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

CAHORS (*Bibliothèque de la ville de*), [2289], représentée par M. Palame, bibliothécaire; correspondant, M. Ricard, libraire, à Cahors (Lot).

CAMBRIDGE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2169], à Cambridge (Angleterre), représentée par M. Jenkinson, bibliothécaire en chef.

* CASTÉJA (comte Stanislas DE), [2494], avenue de Friedland, n° 22 (VIII^e^).

CASTELLANE (M^me^ la comtesse Jean DE), [2444], rue de Babylone, n° 61 (VII^e^).

CELIER (comte Léonce), [2582], archiviste aux Archives nationales, avenue de Breteuil, n° 70 (VII^e^).

CHABANNES (comte Henri DE), [2220], à Lyon (Rhône), place Bellecour, n° 30 *bis*.

CHABRILLAN (comte Aynard DE), [2388], rue Christophe-Colomb, n° 8 (VIII^e^).

CHALANDON (M^me^ Ferdinand), [2654], avenue Montaigne, n° 37 (VIII^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

CHAMBRE DES DÉPUTÉS (*Bibliothèque de la*), [1660], représentée par M. Chervet, bibliothécaire, au Palais-Bourbon; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

CHAMPION (Édouard), [2569], ✻, libraire-éditeur, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

CHARPIN-FEUGEROLLES (comte DE), [2265], au château de Feugerolles, par le Chambon (Loire).

CHARTRES (*Bibliothèque de la ville de*), [1516], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Lester, libraire, à Chartres.

* CHARVÉRIAT (Émile), [2436], rue du Regard, n° 1 (VI^e^).

CHÂTEAUDUN (*Bibliothèque de la ville de*), [1855], représentée par M. A. Lacoste, bibliothécaire; correspondant, M. Bonafous, libraire, rue de Tournon, n° 6 (VI^e^).

CHÂTEAU-GONTIER (*Bibliothèque de la ville de*), [2180], représentée par M. Buchard, bibliothécaire.

CHÂTEAUROUX (*Bibliothèque de la ville de*), [2224], représentée par M. Jules Massé, bibliothécaire; correspondant, M. Pichon, libraire, à Châteauroux.

CHAVANE DE DALMASSY (colonel), [2154], O. ✻, à Asnières (Seine), avenue La Lauzière, n° 8.

CHÉVRIER (Jacques), [2442], rue de Téhéran, n° 13 (VIII^e^).

CHICAGO (*Bibliothèque de l'University of Press*, à) (États-Unis), [2542], Ellis Avenue, n° 5750; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Chicago (*Newberry Library*, à) (États-Unis), [2238], représentée par M. Chattin Carlton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Clermont-Ferrand (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1937], représentée par M. J. Laude, bibliothécaire, avenue Charras, n° 20; correspondant, M. Delaunay, libraire, à Clermont-Ferrand.

Cochin (Henry), [2054], ancien député, château de Mousseau, par Évry-Petit-Bourg (Seine-et-Oise).

Cochin (colonel Pierre), [2652], O. ✻, rue de Grenelle, n° 123 (VI^e^).

Colmar (*Bibliothèque de la ville de*), [2578], représentée par M. André Waltz, bibliothécaire; correspondant, M. Hüffel, libraire, à Colmar.

Condé (*Bibliothèque du Musée*), [2332], représentée par M. Macon, ✻, conservateur adjoint, à Chantilly (Oise); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Contades (comte Gaston de), [2605], place du Palais-Bourbon, n° 9 (VII^e^).

* Conté (Maurice), [2315], à Nice (Alpes-Maritimes), rue Rossini, n° 19.

Contenson (baron Ludovic de), [2399], ✻, ancien officier d'état-major, rue Boissière, n° 78 (XVI^e^).

Cooper (miss Bessie Dean), [2674], professeur d'histoire à Hunter College, New-York City (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Copenhague (*Bibliothèque royale de*), [2391], représentée par M. H.-O. Lange, directeur; correspondant, M. Lamotte, libraire, rue de l'Ancienne-Comédie, n° 11 (VI^e^).

* Couderc (Camille), [2425], ✻, conservateur adjoint à la Bibliothèque nationale, rue de Harlay, n° 20 (I^er^).

Courcel (baron de), [2611], boulevard du Montparnasse, n° 10 (XV^e^).

* Courcel (Valentin de), [2618], archiviste-paléographe, rue de Vaugirard, n° 20 (VI^e^).

Courteault (Henri), [2249], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue Denis-Poisson, n° 7 (XVII^e^).

Coville (Alfred), [2163], C. ✻, docteur ès lettres, directeur au ministère de l'Instruction publique, rue des Vignes, n° 58 (XVI^e^).

Cresson (Paul), [2400], avocat à la Cour d'appel de Paris, avenue du Coq, n° 6 (IX^e^).

* Croy (vicomte Joseph de), [2614], archiviste-paléographe, au château de Monteaux (Loir-et-Cher).

Croÿ-Solre (prince Étienne de), [2452], au château du Rœulx (Belgique, province de Hainaut); représenté par M. S. Arnould, administrateur des propriétés, au Rœulx.

* D'Allemagne (Henri), [2121], ✻, bibliothécaire honoraire à la Biblio-

thèque de l'Arsenal, membre de la Société nationale des Antiquaires de France et de la Société des Bibliophiles françois, rue des Mathurins, n° 30 (VIII^e^).

DARESTE (Pierre), [2537], ancien avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, à Bellevue (Seine-et-Oise), rue du Bassin, n° 3.

*DAUMET (François), [2607], boulevard Raspail, n° 87 (VI^e^).

*DELABORDE (comte Henri-François), [1912], O. ✠, membre de l'Institut et de la Société nationale des Antiquaires de France, sous-chef de section honoraire aux Archives nationales, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'École nationale des chartes, rue de Courcelles, n° 24 (VIII^e^).

*DELAVAUD (Louis), [2272], O. ✠, ministre de France à Stockholm, rue La Boëtie, n° 85 (VIII^e^).

DELOCHE (Maximin), [2640], au château de la Brillère, à Verrières (Vienne).

*DÉPINAY (J.), [2200], ✠, ancien notaire, boulevard Haussmann, n° 153 (VIII^e^).

*DES FORTS (Philippe FEUGÈRE), [2221], ✠, archiviste-paléographe, rue de Sèvres, n° 29 (VI^e^).

DES MÉLOIZES (marquis), [2518], à Bourges, rue Jacques-Cœur, n° 18.

DES ROYS (marquis), [2617], boulevard de la Tour-Maubourg, n° 11 (VII^e^).

DEUX-SÈVRES (*Archives du département des*), [2644], à Niort, représentées par M. Béguin, archiviste; correspondant, M. Baussay, libraire, à Niort.

DIANA (*la Société de la*), [2648], à Montbrison (Loire), représentée par M. Ennemond Rony, trésorier, à Montbrison.

DIEPPE (*Bibliothèque de la ville de*), [1054], représentée par M. le directeur; correspondant, M. Le Tremble, libraire, à Dieppe (Seine-Inférieure), Grande-Rue, n° 156.

DIJON (*Bibliothèque de la ville de*), [1279], représentée par M. Oursel, bibliothécaire; correspondant, M. Venot, libraire, à Dijon (Côte-d'Or), place d'Armes, n° 1.

DIJON (*Bibliothèque de l'Université de*), [2080], représentée par M. Balland, bibliothécaire.

DOUDEAUVILLE (M^me^ la duchesse DE), [2498], rue de Varenne, n° 47 (VII^e^).

DOWNSIDE ABBEY (*Bibliothèque de*), [2573], à Stratton-on-the-Fosse, près Bath (Somerset, Angleterre), représentée par le R. P. Bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

DOYON (Pierre), [2549], rue Boissière, n° 26 (XVI^e^).

DRESDE (*Sächsische Landes Bibliothek*, à), [2659], représentée par M. le Directeur.

Du Hamel (Henri), [2609], docteur en droit, chargé de cours à la Faculté libre de droit d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue du Quinconce, n° 28.

Dumaine (M^me^ Charles), [2467], rue d'Alésia, n° 113 (XIV^e^).

Dumesnil (Pierre), [2637], au Havre (Seine-Inférieure), rue Joseph-Clerc, n° 6.

*Dupont-Ferrier (Gustave), [2465], ✻, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale des chartes, rue Gay-Lussac, n° 28 (V^e^).

Durrieu (comte Paul), [1873], O. ✻, membre de l'Institut, de la Société nationale des Antiquaires de France et du Comité des travaux historiques, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur honoraire au musée du Louvre, avenue de Malakoff, n° 74 (XVI^e^).

Dutruch (Roger), [2670], docteur en droit, secrétaire général du Var, à Draguignan, avenue de Montferrat, n° 7.

École des hautes études (*Bibliothèque de l'*), [2126], à la Sorbonne; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

École des hautes études de Saint-Aubin (l'), [2189], à Angers (Maine-et-Loire), rue Donadieu de Puycharic, n° 22, représentée par Mgr H. Pasquier, docteur ès lettres, directeur.

École française de Rome (l'), [2298], représentée par M. Carcopino, directeur de l'École, au palais Farnèse, à Rome; correspondant, M. de Boccard, libraire, rue Médicis, n° 1 (VI^e^).

École nationale des chartes (l'), [1703], représentée par M. Maurice Prou, O. ✻, directeur de l'École, rue de la Sorbonne, n° 19 (V^e^); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

École normale supérieure (l'), [1617], représentée par M. G. Lanson, O. ✻, directeur de l'École, rue d'Ulm, n° 45 (V^e^); correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VII^e^).

Édimbourg (*Signet library*, à) (Écosse), [2171], représentée par M. J. Minto, bibliothécaire; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, et à Paris, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

*Épernay (*Bibliothèque de la ville d'*), [1474], représentée par M. Griveau, bibliothécaire.

Esmonin (Ed.), [2612], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Grenoble, à Grenoble, rue Paul-Bert, n° 9.

Esneval (baron d'), [1942], au château d'Acquigny (Eure).

Etchegoyen (comte G. d'), [2424], à Versailles, avenue Thiers, n° 2, et à Ismaïlia (Égypte).

Études (*Bibliothèque des*), revue fondée par les RR. PP. Jésuites, [2317], place du Président-Mithouard, n° 5 (VII^e^).

Eure (*Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'*), [1770], à Évreux (Eure), rue de Pannette; représentée par M. Hubert, trésorier, à Évreux, rue Saint-Léger, n° 7.

Falcon de Longevialle (Louis), [2275], au château de Vaurenard, à Gleizé, par Villefranche (Rhône).

Fazl (Abul), [2651], avocat à la Haute-Cour, à Kapurthala (Indes anglaises).

Fels (comte Frisch de), [2368], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 135 (VIII^e^).

* Fenaille (Maurice), [2599], O. ✻, membre de l'Institut, rue de l'Élysée, n° 14 (VIII^e^).

Firino (Roger), [1785], ancien député, avenue Montaigne, n° 3 (VIII^e^).

Florence (*Bibliothèque nationale de*) (Italie), [2522], représentée par M. le Bibliothécaire en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

* Florian (comte Xavier de), [2075], rue Royale, n° 8 (VIII^e^).

Fraissinet (Albert-Georges), [2376], armateur, à Marseille (Bouches-du-Rhône), promenade de la Corniche, n° 339.

Fraissinet (Alfred), [1996], gérant de la Compagnie marseillaise de navigation, à Marseille (Bouches-du-Rhône), place de la Bourse, n° 6.

Francmesnil (Ludovic de), [2649], rue de la Tour, n° 83, villa Guibert, n° 11 (XVI^e^).

Frémy (comte Elphège), [2472], archiviste-paléographe, rue Casimir-Périer, n° 11 *bis* (VII^e^).

Fribourg (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*) (Suisse), [2482], représentée par M. Max de Diesbach, directeur; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7 (VI^e^).

Fromageot (Henri), [2214], O. ✻, avocat à la Cour d'appel de Paris, au Chesnay (Seine-et-Oise), avenue de l'Église, n° 6.

Galard (marquis de), [2438], au château de Captan, par Saint-Sever-sur-l'Adour (Landes).

* Gallavresi (Giuseppe), [2519], professeur à l'Académie royale, à Milan (Italie), via Monforte, n° 35.

Genève (*Bibliothèque publique de la ville de*), [1821], représentée par M. F. Gardy, directeur; correspondant, M. Ch. Eggimann, libraire à Genève, rue du Marché, n° 40.

Germiny (comte Robert de), [2526], avenue Montaigne, n° 51 (VIII^e^).

Germon (Louis de), [2007], au château de Labatut, par Labatut-Rivière (Hautes-Pyrénées); correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Gonse (Henri), [2460], rue Alfred-de-Vigny, n° 20 (XVII^e^).

Gontaut-Biron (comte Théodore de), [2061], rue de Varenne, n° 45 (VII^e).

Göteborg (*Stads Bibliotek, à*) (Suède), [2639], représentée par M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e).

* Grand (Roger), [2339], professeur à l'École nationale des chartes, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Cimarosa, n° 10 (XVI^e), et à Kerverho-en-Arradon (Morbihan).

Greenwich (*Bibliothèque de la Rosemary Hall School*, à, (Connecticut. États-Unis), [2539], représentée par Miss Ruutz Rees, directrice; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Grenoble (*Bibliothèque de la ville de*), [948], représentée par M. Royer, bibliothécaire; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble (Isère), Grande-Rue, n° 23.

Grenoble (*Bibliothèque de l'Université de*), [1976], représentée par M. Nicaud, conservateur; correspondant, M. J. Rey, libraire, à Grenoble, Grande-Rue, n° 23.

Guébin (Pascal), [2580], boulevard Pereire, n° 235 (XVII^e).

Guerre (*Bibliothèque du ministère de la*), [2361], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 229 (VII^e).

Guillaume (Joseph), [2162], professeur aux Facultés catholiques de Lille, à Avranches (Manche), rue du Gué-de-l'Épine.

Guise (Mgr le duc de), [2543], château du Nouvion-en-Thiérache (Aisne); correspondant, M. Pallu de Lessert, rue de Vaugirard, n° 23 (VI^e).

* Hallé (M^me^ Daniel), née Valois, [2592], rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e).

Hanotaux (Gabriel), [2285], C. ✻, membre de l'Académie française, ancien ministre, avenue Hoche, n° 4 (VIII^e).

Hanoteau (commandant Jean), [2530], ✻, cité Vaneau, n° 14 (VII^e).

Hatt (Jacques), [2632], rue de Chazelles, n° 16 (XVII^e).

Haute-Garonne (*Archives du département de la*), [2069], à Toulouse, représentées par M. Loirette, archiviste; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Havre (*Bibliothèque de la ville du*), [1193], représentée par M. Millot, bibliothécaire; correspondant, M^me^ veuve Dombre, libraire, au Havre (Seine-Inférieure).

Helsingfors (*Bibliothèque de l'Université de*) (Finlande), [2349], représentée par M. W. Bolin, bibliothécaire.

Hérault (Alfred), [1479], G. O. ✻, premier président honoraire de la Cour

des comptes, ancien sous-secrétaire d'État au ministère des Finances, boulevard Haussmann, n° 154 (VIII^e).

Hodges, [2172], libraire, à Dublin (Irlande); correspondant, MM. Dulau et C^ie, libraires, à Londres, Margaret street, n^os 34-36, Cavendish square, et à Paris, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e)

Houdebine (l'abbé), [2320], professeur d'histoire au collège de Combrée (Maine-et-Loire).

Huisman (Georges), [2634], professeur à l'École alsacienne et au collège Sévigné, rue Lafontaine, n° 8 (XVI^e).

*Hyde (James-H.), [2515], C. ✻, boulevard Lannes, n° 67 (XVI^e).

*Imbart de la Tour (Pierre), [2545], ✻, docteur ès lettres, membre de l'Institut, avenue Marceau, n° 25 (XVI^e).

Institut de France (*Bibliothèque de l'*), [2394], quai Conti, n° 23 (VI^e), représentée par M. Dehérain, ✻, conservateur; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e).

Institut catholique de Paris (*Bibliothèque de l'*), [2207], représentée par M. l'abbé Langlois, bibliothécaire, rue de Vaugirard, n° 74 (VI^e); correspondant, l'Intermédiaire, rue Madame, n° 49 (VI^e).

Iowa (*Bibliothèque de l'Université d'*), à Iowa-City (États-Unis), [2552], représentée par M. Malcolm-G. Wyer, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Ithaca (*Cornell University's library*, à) (État de New-York), [2379], représentée par M. G.-W. Harris, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e).

Jarry (Eugène), [2355], archiviste-paléographe, à Orléans (Loiret), place de l'Étape, n° 8.

*Jeanbernat (Emmanuel), [2664], docteur en droit, à Marseille, boulevard Chave, villa Doria.

*Jordan (Édouard), [2595], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris, rue de Varenne, n° 48 (VII^e).

*Joüon des Longrais (Frédéric), [2619], archiviste-paléographe, avocat à la Cour d'appel de Paris, rue de Rennes, n° 145 (VI^e).

Jousselin (Fernand), [2426], villa Guibert, rue de la Tour, n° 83 (XVI^e).

Kergorlay (comte Jean de), [2213], rue Mesnil, n° 6 (XVI^e).

Kermoysan (vicomte de), [2410], à Vitré (Ille-et-Vilaine), hôtel Lantivy.

La Batut (Guy de), [2548], bibliothécaire à la bibliothèque Mazarine, avenue Kléber, n° 67 (XVI^e).

Laborde (comte Alexandre de), [2454], O. ✻, membre de l'Institut, pré-

sident de la Société des Bibliophiles françois, boulevard de Courcelles, n° 81 (VIII^e^).

La Caille (Gaston), [2018], ✻, ancien magistrat, boulevard Malesherbes, n° 50 (VIII^e^).

La Chaise (Eugène-A.), [2073], ✻, avenue Percier, n° 8 *bis* (IX^e^).

La Ferronnays (marquis de), [2501], ✻, député, rue Quentin-Bauchart, n° 10 (VIII^e^).

La Fontaine (Georges de), [2404], avenue de Messine, n° 26 (VIII^e^).

La Force (duc de), [2500], rue Pierre-Charron, n° 55 (VIII^e^).

La Haye (*Bibliothèque royale de*), [2313], représentée par M. le docteur W.-G.-C. Byvanck, bibliothécaire; correspondant, MM. Van Stockum, libraires, à la Haye (Hollande), Buitenhof, n° 36.

L'Aigle (M^me^ la marquise de), [2219], membre de la Société des Bibliophiles françois, rue d'Astorg, n° 12 (VIII^e^).

Lair (M^me^ Jules), [2456], rue Bossuet, n° 8 (X^e^).

*La Morandière (Gabriel de), [2017], à Roujoux, par Contres (Loir-et-Cher).

Langlois (Charles-Victor), [2565], O. ✻, membre de l'Institut et du Comité des travaux historiques, docteur ès lettres, directeur des Archives, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^).

Lanzac de Laborie (Léon de), [2615], rue de l'Université, n° 96 (VII^e^).

La Roche-Aymon (M^me^ la comtesse Alard de), [2160], avenue Marceau, n° 10 (VIII^e^).

La Rochefoucauld (comte Aimery de), [1949], rue de l'Université, n° 93 (VII^e^).

*La Rochefoucauld (comte Xavier de), [2405], rue de Lisbonne, n° 49 (VIII^e^).

La Rochefoucauld (M^me^ la comtesse Gabriel de), [2473], rue Murillo, n° 8 (VIII^e^).

*La Roncière (Ch. Bourel de), [2553], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, conservateur du département des imprimés à la Bibliothèque nationale, membre du Comité des travaux historiques, rue Jacob, n° 46 (VI^e^).

Lasteyrie (comte Charles de), [2476], ✻, ministre des Finances, ancien inspecteur des finances, professeur à l'École des sciences politiques, député de la Corrèze, rue Bayard, n° 4 (VIII^e^).

Lauer (Ph.), [2243], docteur ès lettres, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, boulevard Jules-Sandeau, n° 25 (XVI^e^).

Laurens (H.), [2124], ancien libraire-éditeur, rue de Tournon, n° 6 (VI^e^).

*Laurent (Jacques), [2623], bibliothécaire adjoint de la ville, à Dijon, rue Notre-Dame, n° 8.

Lausanne (*Bibliothèque cantonale et universitaire de*), [2477], représentée par M. Louis Dupraz, directeur.

Laval (*Bibliothèque de la ville de*), [1852], représentée par M. Cahour, bibliothécaire; correspondant, MM. Larchon et Ernouf, rue Soufflot, n° 24 (V^e^).

Lavollée (René), [2625], ✻, boulevard Haussmann, n° 162 (VIII^e^).

*Lavollée (Robert), [2407], archiviste-paléographe, rue Christophe-Colomb, n° 16 (XVI^e^).

*Lecestre (Léon), [2112], ✻, archiviste aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, rue Saint-Sulpice, n° 18 (VI^e^).

*Lefébure (Paul), [2383], rue de Logelbach, n° 7 (XVII^e^).

Lefèvre-Pontalis (Eugène), [2642], ✻, professeur à l'École des chartes, membre du Comité des travaux historiques, rue de Phalsbourg, n° 13 (XVII^e^).

Lefèvre-Pontalis (Germain), [2019], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 118 (VIII^e^).

*Lelong (Eugène), [2085], avocat à la Cour d'appel d'Angers, membre du Comité des travaux historiques, chargé de cours à la Faculté de droit, rue Monge, n° 59 (V^e^), et à Angers (Maine-et-Loire), rue Desjardins, n° 9.

*Lemaître (Henri), [2409], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Guénegaud, n° 11 (VI^e^).

Lemoisne (Paul-André), [2567], bibliothécaire à la Bibliothèque nationale, rue de l'Université, n° 91 (VII^e^).

*Le Sourd (Auguste), [2367], archiviste-paléographe, à Saint-Maurice, par Baix (Ardèche).

Levillain (Léon), [2647], ✻, professeur au lycée Janson de Sailly, rue de Passy, n° 76 (XVI^e^).

Lévis-Mirepoix (duc de), [2583], au château de Léran (Ariège); correspondant, M. Olive, régisseur.

Lévy (Raphaël-Georges), [1808], O. ✻, membre de l'Institut, sénateur de la Seine, rue de Noisiel, n° 3 (XVI^e^).

*L'Horme (baron de), [2516], au château de Bussières-lès-Belmont (Haute-Marne).

Liège (*Bibliothèque de l'Université de*), [2348], représentée par M. Delmer, bibliothécaire; correspondant, M. Bérenger, libraire, rue des Saints-Pères, n° 15 (VI^e^).

Ligugé (*Bibliothèque de l'abbaye de Saint-Martin de*), [2280], à Ligugé (Vienne), représentée par Dom Gaston Charvin, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Lille (*Bibliothèque de l'Université de*), [2079], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Klincksieck, libraire, rue de Lille, n° 11 (VI^e^).

Lille (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1854], représentée par M. le Trésorier des Facultés, à Lille, boulevard Vauban, n° 60.

Limoges (*Bibliothèque de la ville de*), [1908], représentée par M. le Bibliothécaire; correspondant, M. Ducourtieux, libraire, à Limoges, rue des Arènes, n° 7.

London Library, [2271], à Londres, Saint-James's square, représentée par M. Hagberg Wright, secrétaire.

Londres (*le British Museum, Department of Printed Books, à*) [2666]; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Londres (*Inner Temple library*, à) (Angleterre), [2170], représentée par M. Latton Pickering, bibliothécaire; correspondant, MM. Dulau et C^ie^, libraires, à Londres, et à Paris, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

Londres (*Bibliothèque du Public Record Office*, à), [2483], représentée par M. Théodore Craib, bibliothécaire; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W.

Londres (*Bibliothèque de la Chambre des communes*, à), [2588]; correspondant, Superintendant of publications, H. M. Stationery Office, Westminster, Londres, S. W.

Lorière (Ed. de), [2323], ancien officier de cavalerie, au Mans, rue Saint-André, n° 10.

Louvain (*Bibliothèque de l'Université catholique de*) (Belgique), [812], représentée par M. Paul Delannoy, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Lugagne (Charles), [2250], ancien sous-préfet, à Lodève (Hérault).

Lund (*Bibliothèque de l'Université*, à) (Suède), [2629], représentée par M. Ewald Ljunggren, bibliothécaire en chef.

Luppé (marquis de), [2309], ✻, membre de la Société des Bibliophiles françois, rue Barbet-de-Jouy, n° 29 (VII^e^).

Lyon (Ernest), [2504], archiviste-paléographe, rue de Courcelles, n° 87 (XVII^e^).

Lyon (*Bibliothèque de l'Université de*), [1998], quai Claude-Bernard, n° 18, représentée par M. Dreyfus, bibliothécaire; correspondant, M. V. Renaux, libraire, à Lyon, rue de la Charité, n° 6.

LYON (*Grande bibliothèque de la ville de*), [2211], représentée par M. R. Cantinelli, bibliothécaire en chef; correspondant, M. Desvigne, libraire, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu.

LYON (*Bibliothèque des Facultés catholiques de*), [1851], représentée par M. L. Bernard, secrétaire, à Lyon (Rhône), rue du Plat, n° 25.

*MAGNE (Napoléon), [2165], ancien député, avenue Victor-Hugo, n° 132 (XVI^e^).

MANCHESTER (*John Rylands library*, à) (Angleterre), [2326], représentée par M. H. Guppy, bibliothécaire; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

MANCHESTER (*Bibliothèque de l'Université Victoria*, à) (Angleterre), [2491], représentée par M. Ch. Leigh, bibliothécaire; correspondant, M. Croville-Morand, libraire, rue de la Sorbonne (V^e^).

*MANDROT (M^me^ Bernard DE), [2630], avenue du Président-Wilson, n° 42 (XVI^e^).

*MARCHAND (l'abbé Ch.), [2212], docteur ès lettres, professeur aux Facultés catholiques d'Angers, à Angers (Maine-et-Loire), rue de l'Esvière, n° 3.

MAREUSE (Edgard), [1902], boulevard Haussmann, n° 81 (VIII^e^).

MARGUERIE (René), [1664], C. ✻, président honoraire du Conseil d'État, cité Martignac, n° 6 (VII^e^).

*MARGUERITTES (baron DE), [2622], O. ✻, capitaine d'artillerie, détaché au ministère de la Guerre, avenue de Suffren, n° 160 (XV^e^).

MARICHAL (Paul), [2665], ✻, conservateur adjoint aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques, avenue de Paris, n° 11, à Sceaux (Seine).

MARINE (*Bibliothèque du service historique du ministère de la*), [1102], avenue Octave-Gréard, n° 3 (VII^e^); correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 229 (VII^e^).

MARSEILLE (*Bibliothèque de la ville de*), [1684], représentée par M. Billioud, bibliothécaire; correspondant, M. Tacussel, libraire, rue Paradis, n° 54, à Marseille.

MAUMENÉ (colonel), [2621], ✻, boulevard Delessert, n° 15 (XVI^e^).

MAZARINE (*Bibliothèque*), [767], représentée par M. de Porto-Riche, C. ✻, administrateur, quai Conti, n° 23 (VI^e^); correspondant, M. Émile-Paul, libraire, rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 100 (VIII^e^).

MÉLY (F. DE), [2096], membre de la Société nationale des Antiquaires de France, rue La Trémoille, n° 26 (VIII^e^), et au Mesnil-Germain (Calvados).

MEYNIAL (Édouard), [2375], professeur à la Faculté de droit de Paris, avenue Daniel-Lesueur, n° 5 (VII^e^).

Michigan (*Bibliothèque de l'Université de*), [2566], à Ann Arbor (États-Unis d'Amérique); correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Milan (*Bibliothèque nationale de la Brera*, à), [2480], représentée par M. Carta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Milan.

Mimerel, [2263], avocat au Conseil d'État et à la Cour de cassation, boulevard Saint-Germain, n° 205 (VII^e^).

Mirot (Léon), [2374], ✱, ancien membre de l'École française de Rome, membre de la Société nationale des Antiquaires de France, archiviste aux Archives nationales, rue Nouvelle, n° 1 (IX^e^).

Missiessy (capitaine Pierre de), [2641], ✱, détaché au ministère de la Guerre, rue de Vaugirard, n° 61 (VI^e^).

Monaco (*Bibliothèque du palais de*), [2254], représentée par M. le chanoine de Villeneuve, conservateur.

Monaco (*Bibliothèque de la ville de*), [2524], représentée par M. Labande, conservateur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Monstiers-Mérinville (marquis des), [1989], au château du Fraisse, par Mézières-sur-Issoir (Haute-Vienne).

Montalivet (comte Georges de), [1805], avenue Montaigne, n° 53 (VIII^e^).

Montesquieu (baron Roger de), [2437], avenue Victor-Hugo, n° 37 (XVI^e^), et château d'Ouilly, par Brandon (Saône-et-Loire).

Montmorand (vicomte de), [2586], rue de Lubeck, n° 31 (XVI^e^).

Montpellier (*Bibliothèque de l'Université de*), [2045], représentée par M. Henri Bel, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Montréal (*Bibliothèque Saint-Sulpice et de l'Université Laval*, à) (Canada), [2574], représentée par M. E. Fauteux, bibliothécaire; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

*Moranvillé (Henri), [1047], bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, boulevard Pereire, n° 112 (XVII^e^).

Moretus-Plantin (abbé Henri), [2669], professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres, à Namur (Belgique), rue de Bruxelles, n° 57; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Moulins (*Bibliothèque de la ville de*), [1365], représentée par M. E. Maquet, bibliothécaire; correspondant, M. Brosset, libraire, à Moulins (Allier), rue d'Allier.

Mun (comte Gabriel de), [2474], archiviste-paléographe, avenue Victor-Hugo, n° 81; correspondant, M. Baillehache, boulevard Saint-Germain, n° 227 (VII^e^).

Munich (*Bayerische Staats Bibliothek*, à), [2656], représentée par M. Schnorr von Carolsfeld, directeur général ; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7.

Mussy (le R. P. Henry Guéneau de), [2596], des Dominicains enseignants, rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Nadaillac (comte J. de), [2418], capitaine d'artillerie breveté, avenue Bosquet, n° 15 (VII^e^).

Nancy (*Bibliothèque de la ville de*), [850], représentée par M. Favier, conservateur ; correspondant, M. V. Berger, libraire, à Nancy, rue Saint-Georges, n° 13.

Nancy (*Bibliothèque de l'Université de*), [2062], représentée par M. Pitet, bibliothécaire ; correspondant, M. Berger-Levrault, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 118 (VI^e^).

Naples (*Bibliothèque de l'Institut français, à*), [2645], piazza San-Domenico-Maggiore, n° 12 ; représentée par M. Paul-Marie Masson, directeur ; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

*Nathan (Alexis), [2646], ✻, à Thorigny (Seine-et-Marne), rue de la Madeleine, n° 30.

Navenne (Ferdinand de), [2287], O. ✻, ministre plénipotentiaire, avenue Bosquet, n° 28 (VII^e^) ; correspondant, M. Dosseur, banquier, rue de Lille, n° 5.

*Nervo (baron Jean de), [2510], boulevard de La Tour-Maubourg, n° 41 *bis* (VII^e^).

Neuchâtel (*Bibliothèque de la ville de*) (Suisse), [2631], représentée par M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Neuflize (baron de), [2464], rue Lafayette, n° 31 (IX^e^).

Newhaven (*Yale University*, à) (Connecticut, États-Unis), [2319], représentée par M. J.-C. Schwab, bibliothécaire ; correspondant, M. Éd. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

New-York (*Bibliothèque publique de la ville de*) (États-Unis), [2556], Fifth Avenue, n° 476 ; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Nicolay (comte Antoine de), [2176], rue de Lille, n° 80 (VII^e^).

Nimes (*Bibliothèque de la ville de*), [2671], représentée par M. J. de Loye, conservateur ; correspondant, M. Boniol-Béchard, libraire, à Nîmes.

Nouvelle-Orléans (*Howard Memorial library*, à La) (États-Unis), [2536], représentée par M. William Beer, bibliothécaire ; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Omont (Henry), [1992], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France,

conservateur du département des manuscrits à la Bibliothèque nationale, inspecteur général des bibliothèques, rue Raynouard, n° 17 (XVI^e^).

Orléans (*Bibliothèque de la ville d'*), [2100], représentée par M. André Bouvier, bibliothécaire; correspondant, M. Delagrave, libraire, rue Soufflot, n° 15 (V^e^).

Orléans (Monsieur le duc d'), [2270]; correspondant, M. F. Doyen, rue de Varenne, n° 59 (VII^e^).

Oxford (*Bibliothèque du Brasenose college*, à) (Angleterre), [2136]; correspondant, M. David Nutt, libraire, à Londres, Shaftesbury Avenue, n° 212.

Oxford (*Bibliothèque de Lady Margaret Hall*, à) (Angleterre), [2386], représentée par Miss Edith A. Pearson, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

Pange (marquis de), [2010], O. ✻, avenue Montaigne, n° 37 (VIII^e^); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Pannier (Jacques), [2260], docteur ès lettres, pasteur de l'Église réformée, ancien directeur de l'École préparatoire de théologie, bibliothécaire de la Société de l'histoire du protestantisme français, rue des Saints-Pères, n° 54 (VII^e^).

Paris (*Bibliothèque de la Faculté de droit de*), [1883], représentée par M. Bouvy, bibliothécaire, rue Cujas, n° 5; correspondant, M. L. Larose, libraire, rue Soufflot, n° 22 (V^e^).

Paris (*Bibliothèque de la ville de*), [135], représentée par M. Marcel Poëte, ✻, conservateur, hôtel Le Peletier de Saint-Fargeau, rue Sévigné, n° 29 (III^e^).

Paris (*Bibliothèque de l'Université de*), [766], représentée par M. Chatelain, O. ✻, membre de l'Institut, conservateur.

Parker et fils, [2635], libraires, à Oxford (Angleterre), Broad street, n° 27.

Parme (*Bibliothèque Palatine de la ville de*) (Italie), [2299], représentée par M. Alvisi, bibliothécaire; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Turin.

Passy (Edgard), [1536], ✻, ancien secrétaire d'ambassade, avenue de Messine, n° 27 (VIII^e^).

Pau (*Bibliothèque de la ville de*), [1592], représentée par M. de Zangroniz, bibliothécaire.

Pelain (Pierre), [2555], à Bordeaux (Gironde), rue Calvé, n° 19.

Péreire (Alfred), [2572], faubourg Saint-Honoré, n° 35 (VIII^e^).

Perret (Robert), [2616], docteur ès lettres, rue François I^er^, n° 6 (VIII^e^).

Petit-Dutaillis (Charles), [2633], O. ✻, docteur ès lettres, inspecteur général de l'Instruction publique, boulevard Raspail, n° 96 (VI^e^).

PHILADELPHIE (*Bibliothèque de l'Université de Pennsylvanie*, à), [2563] (États-Unis); correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

PICARD (Auguste), [2455], libraire-éditeur, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

POITIERS (*Bibliothèque de l'Université de*), [2094], représentée par M. Vacher de Lapouge, bibliothécaire; correspondant, M. Le Soudier, libraire, boulevard Saint-Germain, n° 174 (VI^e^).

POMMEREAU (DE), [2513], rue des Belles-Feuilles, n° 65 (XVI^e^).

* POUPARDIN (René), [2528], ✻, ancien membre de l'École française de Rome, professeur honoraire à l'École des chartes, ancien directeur à l'École pratique des hautes études, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Saint-Michel, n° 72 (V^e^).

* POURTALÈS (comte Hubert DE), [2406], à Neuilly-sur-Seine, boulevard Victor-Hugo, n° 50.

PRAGUE (*Bibliothèque de l'Université de*), [2628], représentée par M. le Directeur; correspondant, M. Topic, libraire à Prague, rue Narodni, n° 11.

PRENTOUT (Henry), [2662], professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Caen, à Caen, rue Basse.

PRÉVOST (Gustave-A.), [1955], ancien magistrat, à Rouen (Seine-Inférieure), rue Chasselièvre, n° 52.

PRIEUR (Albert), [2643], boulevard Malesherbes, n° 76 (VIII^e^).

PRINCETON (*Bibliothèque de l'Université*, à), [2655], à Princeton (New-Jersey, États-Unis).

* PRINET (Max), [2242], ✻, directeur à l'École pratique des hautes études, auxiliaire de l'Institut, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, à Versailles (Seine-et-Oise), rue d'Anjou, n° 10.

* PROU (Maurice), [2594], O. ✻, membre de l'Institut, du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, directeur de l'École nationale des chartes, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale, rue Madame, n° 75 (VI^e^).

REIMS (*Bibliothèque de la ville de*), [2135], représentée par M. Loriquet, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Michaud, libraire, à Reims (Marne), rue du Cadran-Saint-Pierre, n° 19.

RENNES (*Bibliothèque de la ville et de l'Université de*), [1956], représentée par M. Le Hir, bibliothécaire; correspondant, M. Malbrand, libraire, quai de l'Université, n° 2, à Rennes (Ille-et-Vilaine).

REY (Léon), [2581], archiviste-paléographe, rue Galilée, n° 11 (XVI^e^).

RHÔNE (*Archives du département du*), [2597], à Lyon, représentées par

M. Guigue, ✻, archiviste; correspondant, M. Desvigne, libraire, à Lyon, passage de l'Hôtel-Dieu.

*Riché (Georges), [2560], avenue de La Bourdonnais, n° 18 (VII^e^).

Rilly (comte François de), [2576], au château d'Oysonville, par Sainville (Eure-et-Loir).

Rochetaillée (M^me^ la baronne Camille de), [2546], rue Chateaubriand, n° 27 (VII^e^); correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Rohan (M^me^ la duchesse de), [2443], boulevard des Invalides, n° 35, et au château de Josselin (Morbihan); correspondant, M. Lacourt, avenue Carnot, n° 24 (XVII^e^).

Romana di Storia patria (*Società*), [2362], à Rome, bibliothèque Vallicellane, représentée par M. le professeur Pietro Fedele, trésorier.

Rome (*Biblioteca nazionale Vittorio-Emanuele*, à), [2584], représentée par M. G. Bonazzi, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Rothschild (baron Edmond de), [1183], rue du Faubourg-Saint-Honoré, n° 41 (VIII^e^).

Rothschild (baron Henri de), [2222], rue André-Pascal (la Muette) (XVI^e^).

Rothschild (M^me^ la baronne James de), [1962], avenue de Friedland, n° 42 (VIII^e^).

Rott (Édouard), [1946], C. ✻, correspondant de l'Institut, avenue du Président-Wilson, n° 50 (XVI^e^).

Rouen (*Bibliothèque de la Cour d'appel de*), [1884], représentée par M. le conseiller questeur de la Cour, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rouen (*Bibliothèque de la ville de*), [2012], représentée par M. Labrosse, bibliothécaire; correspondant, M. Lestringant, libraire, à Rouen (Seine-Inférieure).

Rousseau (François), [2601], boulevard Raspail, n° 276 (XIV^e^).

*Roussier (Paul), [2461], bibliothécaire-archiviste du ministère des Colonies, rue Dupont-des-Loges, n° 8 (VII^e^).

Roussigné (Charles), [2589], rue Bayard, n° 8 (VIII^e^).

*Roy (Maurice), [2008], ✻, conseiller référendaire à la Cour des comptes, avenue Rapp, n° 20 (VII^e^).

Roy (Paul), [2585], docteur en médecine, rue Hautefeuille, n° 19 (VI^e^).

Sabatier d'Espeyran (Frédéric), [2420], ✻, attaché d'ambassade, rond-point des Champs-Élysées, n° 9 (VIII^e^).

Saint-Andrews (*Bibliothèque de l'Université de*) (Écosse), [2484], représentée par M. J. Maitland-Anderson, bibliothécaire.

Saint-Denis (*Bibliothèque de la ville de*), [2357], représentée par M. André Barroux, bibliothécaire.

Saintes (*Bibliothèque de la ville de*), [2408], représentée par M. Dangibaud, bibliothécaire; correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Saint-Firmin (M^lle^ Jane Hazon de), [2487], au château de Palleau, à Levet (Cher).

Saint-Maurice (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2303], représentée par Dom Aug. Blanc, bibliothécaire, à Clervaux (grand-duché de Luxembourg).

Saint-Nazaire (*Bibliothèque de la ville de*), [2185], représentée par M. Richet, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Saint-Wandrille (*la Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [2318], à Conques, par Herbeumont (Belgique).

* Samaran (Charles), [2668], ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, avenue Gourgaud, n° 8 (XVII^e^).

Sancy de Rolland (baron Leloup de), [1373], ✻, ancien auditeur au Conseil d'État, rue de Monceau, n° 62 (VIII^e^).

Schonen (baron E. de), [2385], manoir de Lesbi'ch, à Plestin-les-Grèves (Côtes-du-Nord).

Seillière (baron Léon), [2366], avenue Georges V, n° 41 (VIII^e^).

* Sémichon (Charles), [1964], O. ✻, inspecteur général honoraire des finances, rue Cassette, n° 27 (VI^e^).

Sénat (*Bibliothèque du*), [956], représentée par M. Samuel, ✻, bibliothécaire; correspondant, MM. Flammarion et Vaillant, libraires, rue Rotrou, n° 4 (VI^e^).

Servois (Gustave), [1136], C. ✻, directeur honoraire des Archives, membre du Comité des travaux historiques, boulevard Malesherbes, n° 101 (VIII^e^).

Sessevalle (François de), [2667], boulevard Haussmann, n° 159 (VIII^e^).

Sigwalt (Armand), [2610], architecte, rue de la Pompe, n° 6 (XVI^e^).

Société d'histoire générale, [2446], représentée par M. le Président, au Cercle de l'Union, boulevard de la Madeleine, n° 11 (I^er^).

* Sœhnée (Frédéric), [2329], ancien membre de l'École française de Rome, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue de Verneuil, n° 40 (VII^e^).

Solesmes (*Bibliothèque des RR. PP. Bénédictins de l'abbaye de*), [1661], représentée par Dom Cagin, bibliothécaire, à Quarr Abbey, Ryde (île de Wight, Angleterre); correspondant, M. A. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82.

*Sommier (Edme), [2499], quai d'Orsay, n° 57 (VII^e).

*Soucaille (Antonin), [2507], à Béziers (Hérault), rue Diderot, n° 2.

Statham (le Révérend S.-P.-H.), [2387], ancien lieutenant-colonel au corps des chapelains de l'armée anglaise, à Cheddar (Somersetshire, Angleterre).

*Stein (Henri), [2084], ✻, conservateur honoraire aux Archives nationales, membre du Comité des travaux historiques et de la Société nationale des Antiquaires de France, rue Gay-Lussac, n° 38 (V^e).

Stockholm (*Bibliothèque royale de*), [2481], représentée par M. Collijn, O. ✻, conservateur en chef; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e).

Strasbourg (*Bibliothèque de l'Université de*), [2300]; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5.

Talhouët-Roy (marquis de), [2023], avenue Bosquet, n° 2 (VII^e), et au château du Lude (Sarthe).

Terrebasse (Humbert de), [1948], ✻, au château de Terrebasse, par Roussillon (Isère).

*Teulet (Raymond), [1933], archiviste du département des Landes, bibliothécaire de la ville de Mont-de-Marsan, archiviste honoraire aux Archives nationales, à Mont-de-Marsan (Landes).

*Texier (René), [2502], boulevard du Montparnasse, n° 4 (XV^e).

Thiers (*Bibliothèque de la Fondation*), [2324], représentée par M. Rébelliau, ✻, membre de l'Institut, directeur, rond-point Bugeaud, n° 5 (XVI^e).

Thomas (Alexandre), [2627], rue de Courcelles, n° 67 (VIII^e).

Thuy (général Brasier de), [2620], O. ✻, à Besançon (Doubs), Grande-Rue, n° 104.

Toronto (*Bibliothèque de l'Université de*) (Canada), [2257], représentée par M. Hornby Langton, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e).

Toulouse (*Bibliothèque de la ville de*), [2082], représentée par M. Galabert, bibliothécaire; correspondant, M. Guitard, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue Ozenne, n° 7.

Toulouse (*Bibliothèque de l'Université de*), [2037], représentée par M. Crouzel, bibliothécaire; correspondant, M. Privat, libraire, à Toulouse (Haute-Garonne), rue des Arts, n° 14.

Tournouër (Henri), [2115], conseiller général du département de l'Orne, ancien attaché aux archives du ministère des Affaires étrangères, boulevard Raspail, n° 5 (VII^e).

Triger (Robert), [2478], président de la Société historique et archéologique du Maine, au château des Talvasières, par le Mans (Sarthe).

Troyes (*Bibliothèque de la ville de*), [1754], représentée par M. Morel-Payen, bibliothécaire; correspondant, M. Paton, libraire, à Troyes (Aube).

Tual (Lucien), [2660], avoué près le tribunal de la Seine, rue Lavoisier, n° 4 (VIII^e^).

Tunis (*Bibliothèque de la ville de*) (Tunisie), [2532], représentée par M. Louis Barbeau, ✻, bibliothécaire; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Turin (*Bibliothèque nationale*, à) (Italie), [2347], représentée par M. Avetta, bibliothécaire en chef; correspondant, MM. Bocca frères, libraires, à Turin, via Carlo Alberto, n° 3.

Upsal (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Suède), [2294], représentée par M. J.-M. Hulth, bibliothécaire en chef.

Urbana (*Bibliothèque de l'Université d'Illinois*, à) (États-Unis), [2534], représentée par M. Ph. L. Windsor, bibliothécaire; correspondant, M. Stechert, libraire, rue de Condé, n° 16 (VI^e^).

Urseau (l'abbé), [2354], ✻, chanoine de la cathédrale, à Angers (Maine-et-Loire), parvis Saint-Maurice.

Utrecht (*Bibliothèque de l'Université d'*) (Hollande), [2328], représentée par M. Van Someren, bibliothécaire; correspondant, M. Gamber, libraire, rue Danton, n° 7 (VI^e^).

Vaisse, [2673], avenue Pierre I^er^ de Serbie, n° 41 (VIII^e^).

* Vaissière (Pierre de), [2330], docteur ès lettres, conservateur adjoint aux Archives nationales, rue des Francs-Bourgeois, n° 60 (III^e^).

Valois (Charles), [2593], archiviste-paléographe, rue de l'Abbaye, n° 13 (VI^e^).

Valous (Guy de), [2636], bibliothécaire à la Faculté de droit de Paris, rue Cler, n° 53 *bis* (VII^e^).

Vatican (*Bibliothèque Apostolique du Palais du*), [2297], représentée par Mgr Mercati, préfet, à Rome; correspondant, M. Picard, libraire, rue Bonaparte, n° 82 (VI^e^).

Venise (*Bibliothèque de Saint-Marc*, à), [2521], représentée par M. C. Frati, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

Versailles (*Bibliothèque de la ville de*), [2127], représentée par M. Hirschauer, bibliothécaire; correspondant, M. Jousse, libraire, à Versailles (Seine-et-Oise), rue de la Paroisse, n° 65.

* Viard (Jules), [2188], conservateur adjoint aux Archives nationales, à Saint-Mandé (Seine), avenue Gambetta, n° 17.

Vinck de Deux-Orp (baron de), [2514], G. O. ✻, ministre plénipotentiaire de Belgique, correspondant de l'Institut, rue de Presbourg, n° 12 (XVI^e^).

* Vindry (Fleury), [2489], à Francheville-le-Haut (Rhône).

Vire (*Bibliothèque de la ville de*), [2296], représentée par M. Marie, bibliothécaire, à Vire, rue de l'Hospice, n° 56.

Walckenaer (baron), [2506], O. ✻, inspecteur général des Mines, boulevard Saint-Germain, n° 218 (VII^e^).

Warenghien (baron Camille de), [2661], rue Emmery, n° 18, à Dunkerque (Nord).

* Warzée d'Hermalle (M. Le Maire de), [2638], conseiller d'ambassade de S. M. le Roi des Belges, chargé d'affaires de Belgique au Japon, à Ixelles-Bruxelles (Belgique), rue Maraîchère, n° 27.

Washington (*Bibliothèque du Congrès*, à) (États-Unis), [2422], représentée par M. Putnam, bibliothécaire; correspondant, M. Terquem, libraire, rue Scribe, n° 1 *bis* (IX^e^).

* Wendel (Humbert de), [2475], rue de Clichy, n° 10 (IX^e^).

Zurich (*Zentral bibliothek*, à) (Suisse), [1830], représentée par M. le D^r^ Hermann Escher, directeur; correspondant, M. Champion, libraire, quai Malaquais, n° 5 (VI^e^).

BIBLIOTHÈQUES ASSOCIÉES.

Bibliothèque Méjanes, à Aix, [M. Aude, n° 687].
— de l'Université d'Aix, [M. Fleury, n° 2083].
— de l'État de New-York, à Albany, [n° 2373].
— de l'Université d'Alger, [M. Paoli, n° 2081].
— de la Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens, [n° 2336].
— de l'Université d'Amsterdam, [M. Burger junior, n° 2351].
— de la ville d'Angers, [M. le bibliothécaire, n° 2117].
— de l'École des hautes études de Saint-Aubin, à Angers, [Mgr Pasquier, n° 2189].
— de l'Université de Michigan, à Ann Arbor, [n° 2566].
— de la ville d'Avignon, [M. J. Girard, n° 645].
— de l'Université de Bale, [M. le Dr Ch. Bernoulli, n° 2282].
— de l'Université John Hopkins, à Baltimore, [M. L. Raney, n° 2531].
— de la ville de Bayonne, [M. Lefort, n° 1407].
— de la ville de Beauvais, [M. Boucher, n° 2052].
— de l'Université de Californie, à Berkeley, [M. J.-C. Rowell, n° 2415].
— de l'État, à Berlin, [M. le Directeur, n° 2657].
— de l'Université de Berlin, [M. le bibliothécaire, n° 2650].
— de la ville de Berne, [M. Th. Steck, n° 2353].
— de la ville de Besançon, [M. G. Gazier, n° 1371].
— de l'Université de Besançon, [M. Prieur, n° 2055].
— de la ville de Blois, [M. le bibliothécaire, n° 2288].
— de l'Université de Bordeaux, [M. Teulié, n° 2118].
— de la ville de Boston, [M. Wadlin, n° 2235].
— du Boston Athenœum, à Boston, [n° 2598].
— de la ville de Bourges, [M. le Bibliothécaire, n° 2371].
— de l'Université de Breslau, [M. Wendel, n° 2658].
— de S. M. le roi des Belges, à Bruxelles, [n° 2567].
— royale de Belgique, à Bruxelles, [M. Stainier, n° 2346].
— de la ville de Caen, [M. Joly, n° 1015].
— de l'Université de Caen, [M. Bonnet, n° 2078].
— de la ville de Cahors, [M. Palame, n° 2289].
— de l'Université de Cambridge, [M. Jenkinson, n° 2169].
— du Musée Condé, à Chantilly, [M. Macon, n° 2332].
— de la ville de Chartres, [M. le Conservateur, n° 1516].
— de la ville de Chateaudun, [M. A. Lacoste, n° 1855].
— de la ville de Chateau-Gontier, [M. Buchard, n° 2180].
— de la ville de Chateauroux, [M. J. Massé, n° 2224].
— Newberry, à Chicago, [M. Chattin Carlton, n° 2238].
— de l'University of Press, à Chicago, [n° 2542].
— de la ville et de l'Université de Clermont-Ferrand, [M. J. Laude, n° 1937].

Bibliothèque de la ville de Colmar, [n° 2578].
— du château de Compiègne, [n° 595].
— royale de Copenhague, [M. H.-O. Lange, n° 2291].
— de la ville de Dieppe, [M. le bibliothécaire, n° 1054].
— de la ville de Dijon, [M. Oursel, n° 1279].
— de l'Université de Dijon, [M. Balland, n° 2080].
— de l'État saxon, à Dresde, [n° 2659].
— Signet, à Édimbourg, [M. John Minto, n° 2171].
— de la ville d'Épernay, [M. Griveau, n° 1474].
— de la Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, à Évreux, [M. Hubert, n° 1770].
— nationale de Florence, [n° 2522].
— du château de Fontainebleau, [n° 596].
— cantonale et universitaire de Fribourg, [M. de Diesbach, n° 2482].
— de la ville de Genève, [M. F. Gardy, n° 1821].
— de la ville de Göteborg, [M. le bibliothécaire, n° 2639].
— de la Rosemary Hall School, à Greenwich, [Miss Ruutz Rees, n° 2539].
— de la ville de Grenoble, [M. Royer, n° 948].
— de l'Université de Grenoble, [M. Nicaud, n° 1976].
— de la ville du Havre, [M. Millot, n° 1193].
— de l'Université de Helsingfors, [M. W. Bolin, n° 2349].
— de l'Université d'Iowa, [M. Malcolm-G. Wyer, n° 2552].
— de la Cornell University, à Ithaca, [M. Harris, n° 2379].
— royale de La Haye, [M. le Dr Byvanck, n° 2313].
— cantonale et universitaire de Lausanne, [M. L. Dupraz, n° 2477].
— de la ville de Laval, [M. Cahour, n° 1852].
— de l'Université de Liège, [M. Delmer, n° 2348].
— de l'abbaye de Ligugé, [Dom Gaston Charvin, n° 2280].
— des Facultés catholiques de Lille, [M. l'abbé Dubrulle, n° 1854].
— de l'Université de Lille, [M. le bibliothécaire, n° 2079].
— de la ville de Limoges, [M. le bibliothécaire, n° 1908].
— de l'Athenæum Club, à Londres, [n° 2168].
— du British Museum, à Londres, [n° 2666].
— d'Inner Temple, à Londres, [M. L. Pickering, n° 2170].
— de Londres, à Londres, [M. H. Wright, n° 2271].
— du Public Record Office, à Londres, [M. Th. Craib, n° 2483].
— de la Chambre des Communes, à Londres, [n° 2588].
— de l'Université de Louvain, [M. Delannoy, n° 812].
— du Collège philosophique et théologique de Louvain, [M. de Ghellinck, n° 2559].
— de l'Université de Lund, [M. E. Ljunggren, n° 2629].
— de la ville de Lyon, [M. Cantinelli, n° 2211].
— des Archives du Rhône, à Lyon, [M. Guigue, n° 2597].
— des Facultés catholiques de Lyon, [M. L. Bernard, n° 1851].
— de l'Université de Lyon, [M. Dreyfus, n° 1998].

Bibliothèque de John Ryland, à Manchester, [M. Guppy, n° 2326].
— de l'Université de Manchester, [M. Leigh, n° 2491].
— de la ville de Marseille, [M. Billioud, n° 1684].
— de la Brera, à Milan, [M. Carta, n° 2480].
— de la ville de Monaco, [M. Labande, n° 2524].
— du palais de Monaco, [M. le chanoine de Villeneuve, n° 2254].
— de la Société de la Diana, à Montbrison [M. Rony, n° 2648].
— de l'Université de Montpellier, [M. Bel, n° 2045].
— de Saint-Sulpice et de l'Université Laval, à Montréal, [M. E. Fauteux, n° 2574].
— de la ville de Moulins, [M. Maquet, n° 1365].
— de l'État bavarois, à Munich [M. Schnorr von Carolsfeld, n° 2656].
— de la ville de Nancy, [M. Favier, n° 850].
— de l'Université de Nancy, [M. Pitet, n° 2062].
— de l'Institut français, à Naples [n° 2645].
— de la ville de Neuchâtel, [M. le bibliothécaire, n° 2631].
— de Yale-University, à Newhaven, [M. J.-C. Schwab, n° 2319].
— de la ville de New-York, [n° 2556].
— de la ville de Nimes, [M. de Loye, n° 2671].
— des Archives des Deux-Sèvres, à Niort [M. Béguin, n° 2644].
— Howard, à la Nouvelle-Orléans, [M. Beer, n° 2536].
— de la ville d'Orléans, [M. A. Bouvier, n° 2100].
— du Brasenose College, à Oxford, [n° 2136].
— de Lady Margaret Hall, à Oxford, [Miss E. A. Pearson, n° 2386].
— de la ville de Paris, [M. Poëte, n° 135].
— des Archives nationales, à Paris, [M. le Directeur des Archives, n° 1147].
— de l'ordre des Avocats de Paris, [M. Boucher, n° 720].
— de la Chambre des députés, à Paris, [M. Chervet, n° 1660].
— de l'École des hautes études, à Paris, [n° 2126].
— de l'École nationale des chartes, à Paris, [M. le Directeur, n° 1703].
— de l'École normale supérieure, à Paris, [M. le Directeur, n° 1617].
— de la Faculté de droit de Paris, [M. Bouvy, n° 1883].
— de la Fondation Thiers, à Paris, [M. le Directeur, n° 2324].
— de l'Institut catholique de Paris, [M. l'abbé Langlois, n° 2207].
— de l'Institut de France, à Paris, [M. Dehérain, n° 2394].
— Mazarine, à Paris, [M. de Porto-Riche, n° 33].
— du Ministère de la Guerre, à Paris, [M. le Bibliothécaire, n° 2361].
— du Ministère de la Marine, à Paris, [n° 1102].
— nationale, à Paris, [M. l'Administrateur général].
— des Études, revue fondée par les RR. PP. Jésuites de Paris, [M. Doizé, n° 2317].
— du Sénat, à Paris, [M. Samuel, n° 956].
— de la Société d'histoire générale, [n° 2446].

Bibliothèque de l'Université de Paris, [M. Chatelain, n° 767].
— royale de Parme, [M. Alvisi, n° 2299].
— du château de Pau, [n° 597].
— de la ville de Pau, [M. de Zangroniz, n° 1592].
— de l'Université de Pennsylvanie, à Philadelphie, [n° 2563].
— de l'Université de Poitiers, [M. Vacher de Lapouge, n° 2094].
— de l'Université de Prague, [n° 2628].
— de l'Université de Princeton, [n° 2655].
— de la ville de Reims, [M. Loriquet, n° 2135].
— de la ville et de l'Université de Rennes, [M. Le Hir, n° 1956].
— de l'École française de Rome, [M. le Directeur, n° 2298].
— nationale Victor-Emmanuel, à Rome, [M. Bonazzi, n° 2584].
— de la Societa Romana di storia patria, à Rome, [n° 2362].
— du palais du Vatican, à Rome, [Mgr Mercati, n° 2297].
— de la ville de Rouen, [M. Labrosse, n° 2012].
— de la Cour d'appel de Rouen, [M. le Questeur, n° 1884].
— de l'Université de Saint-Andrews, [M. Maitland-Anderson, n° 2484].
— de la ville de Saint-Denis, [M. A. Barroux, n° 2357].
— de l'abbaye de Saint-Maurice, [Dom Aug. Blanc, n° 2303].
— de la ville de Saint-Nazaire, [M. Richet, n° 2185].
— de l'abbaye de Saint-Wandrille, [n° 2318].
— de la ville de Saintes, [M. Dangibeaud, n° 2408].
— de l'abbaye de Solesmes, [Dom Cagin, n° 1661].
— royale de Stockholm, [M. Collijn, n° 2481].
— de l'Université de Strasbourg, [n° 2300].
— de Downside Abbey, à Stratton-on-the-Fosse, [M. le Bibliothécaire, n° 2573].
— de l'Université de Toronto, [M. H. H. Langton, n° 2257].
— de la ville de Toulouse, [M. Galabert, n° 2082].
— des Archives de la Haute-Garonne, à Toulouse, [M. Loirette, n° 2069].
— de l'Université de Toulouse, [M. Crouzel, n° 2037].
— de la ville de Troyes, [M. Morel-Payen, n° 1754].
— de la ville de Tunis, [M. Barbeau, n° 2532].
— nationale, à Turin, [M. Avetta, n° 2347].
— de l'Université d'Upsal, [M. J.-M. Hulth, n° 2294].
— de l'Université d'Illinois, à Urbana, [M. Ph. L. Windsor, n° 2534].
— de l'Université d'Utrecht, [M. Van Someren, n° 2328].
— de Saint-Marc, à Venise, [M. Frati, n° 2521].
— du château de Versailles, [n° 598].
— de la ville de Versailles, [M. Hirschauer, n° 2127].
— de la ville de Vire, [M. Marie, n° 2296].
— du Congrès, à Washington, [M. Putnam, n° 2422].
— centrale de Zurich, [M. le Dr H. Escher, n° 1830].

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE.

EN FRANCE.

Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon.
Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Macon.
Académie des Sciences, Lettres et Arts d'Arras.
Association philotechnique, à Paris, rue Saint-André-des-Arts, n° 47.
Commission des Antiquités et des Arts du département de Seine-et-Oise, à Versailles.
Société Académique de l'Aube, à Troyes.
Société académique des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Saint-Quentin.
Société archéologique de Montpellier.
Société archéologique d'Eure-et-Loir, à Chartres.
Société archéologique du Midi de la France, à Toulouse.
Société archéologique et historique de l'Orléanais, à Orléans.
Société archéologique, scientifique et littéraire de Béziers.
Société Belfortaine d'émulation, à Belfort.
Société d'Agriculture, Sciences et Arts du département du Nord, à Douai.
Société de l'Histoire du Protestantisme français, à Paris, rue des Saints-Pères, n° 54.
Société d'émulation de Roubaix.
Société d'émulation et des Beaux-Arts du Bourbonnais, à Moulins.
Société des Antiquaires de la Morinie, à Saint-Omer.
Société des Antiquaires de Normandie, à Caen.
Société des Antiquaires de l'Ouest, à Poitiers.
Société des Antiquaires de Picardie, à Amiens.
Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne, à Auxerre.
Société d'études des Hautes-Alpes, à Gap.
Société d'histoire et d'archéologie, à Chalon-sur-Saône.
Société historique de Compiègne.
Société libre d'Agriculture, Sciences, Arts et Belles-Lettres du département de l'Eure, à Évreux.
Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.
Société nationale des Antiquaires de France, à Paris, au palais du Louvre.

EN PAYS ÉTRANGERS.

Academia nacional de la Historia, à Caracas (Venezuela).
Académie royale de Belgique, à Bruxelles.

Institut archéologique liégeois, à Liége.
Institut d'études catalanes, à Barcelone.
Musée national suisse, à Zurich.
Royal historical Society, à Londres.
Société d'Archéologie de Bruxelles.
Société d'Art et d'Histoire du diocèse de Liège.
Société d'Histoire de la Suisse Romande, à Lausanne.
Société d'Histoire et d'Archéologie de Genève.
Société historique et archéologique de Tournai.
Société philosophique américaine, à Philadelphie.

LISTE

DES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

avec l'indication des années où cessent leurs fonctions.

1924.	1925.
MM. Aubry-Vitet.	MM. Boulay de la Meurthe.
Baudrillart.	Couderc.
Berger.	Delaborde.
Courteault.	Durrieu.
Dupont-Ferrier.	Hanotaux.
Lanzac de Laborie (de).	Imbart de la Tour.
Lelong.	Langlois (Ch.-V.).
Prou.	Lefèvre-Pontalis (G.).
Roy.	Levillain.
Stein.	Vaissière (de).

1926.	1927.
MM. Boislisle (de).	MM. Barante (de).
Cochin (H.).	Beauchesne (de).
Jordan.	Contenson (de).
Laborde (de).	Coville.
Lasteyrie (de).	Delavaud.
Lecestre.	La Force (de).
Moranvillé.	Poupardin.
Omont.	Rott.
Prinet.	Servois.
Sœhnée.	Viard.

BUREAU DE LA SOCIÉTÉ NOMMÉ EN JUIN 1923.

Président	MM. Max Prinet.
Vice-Présidents	G. Dupont-Ferrier et de Lanzac de Laborie.
Secrétaire	H. Courteault.
Secrétaire adjoint . .	J. de Boislisle.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire	L. Lecestre.
Censeurs	L. Mirot et R. Lavollée.

COMITÉ DE PUBLICATION.

MM.	MM.
Boulay de la Meurthe.	Lelong.
H. Cochin.	Omont.
Delaborde.	Stein.

COMITÉ DES FONDS.

MM.	MM.
De Barante.	Moranvillé.
Durrieu.	Roy.

JOURS DES SÉANCES

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

PENDANT L'ANNÉE 1923.

9 janvier.	5 juin.
7 février.	3 juillet.
6 mars.	6 novembre.
10 avril.	4 décembre.
8 mai.	

Le Conseil d'administration de la Société se réunit à l'École des chartes (rue de la Sorbonne, n° 19), à quatre heures un quart, le premier mardi de chaque mois (août, septembre et octobre exceptés, et sauf le cas où le premier mardi est jour de fête). Tous les membres de la Société ont le droit d'assister aux séances.

La séance du **8 mai** est celle de l'Assemblée générale de la Société.

ORDRE DE PUBLICATION

DES OUVRAGES ÉDITÉS PAR LA SOCIÉTÉ

DEPUIS L'ANNÉE 1892.

(*Voir, pour l'ordre de publication des* 256 *volumes édités par la Société depuis sa fondation jusqu'en l'année* 1891, *les Annuaires-Bulletins de* 1863 *à* 1891.)

1892.

257. MÉMOIRES DE DU PLESSIS-BESANÇON. . . . . 20 mai 1892.
258. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VI . . . . 25 août 1892.
259. EXTR. DES AUTEURS GRECS CONCERN. LES GAULES, t. VI. 30 nov. 1892.
260. MÉMOIRES DU MARÉCHAL DE VILLARS, t. V. . . . . 25 mars 1893.
261. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXIX. Année 1892.

1893.

262. CHRONOGRAPHIA REGUM FRANCORUM, t. II . . . . . 15 avril 1893.
263. HISTOIRE DE GASTON IV, COMTE DE FOIX, t. I . . . . 30 avril 1893.
264. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. III. 25 oct. 1893.
265. HISTOIRE UNIVERSELLE D'AGR. D'AUBIGNÉ, t. VII . . . 15 nov. 1893.
266. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXX. Année 1893.

1894.

267. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. I. . . . . 15 mars 1894.
268. L'HISTOIRE DE GUILLAUME LE MARÉCHAL, t. II . . . . 10 juill. 1894.
269. CHRONIQUES DE J. FROISSART, t. IX. . . . . 1er août 1894.
270. JOURNAL DE JEAN DE ROYE, t. I. . . . . 25 nov. 1894.
271. ANNUAIRE-BULLETIN, t. XXXI. Année 1894.

1895.

272. MÉMOIRES DE GOURVILLE, t. II. . . . . 24 déc. 1894.
273. CHRONIQUES DE LOUIS XII, PAR JEAN D'AUTON, t. IV. 10 avril 1895.
274. LETTRES DE LOUIS XI, t. V . . . . . 20 juill. 1895.

275. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. VIII . . . 25 oct. 1895.
276. Annuaire-Bulletin, t. XXXII. Année 1895.

1896.

277. Histoire de Gaston IV, comte de Foix, t. II. . . . 5 déc. 1895.
278. Chronique de Richard Lescot . . . . . 25 mars 1896.
279. Journal de Jean de Roye, t. II . . . . . 20 juin 1896.
280. Brantôme, sa vie et ses écrits . . . . . 5 juillet,1896.
281. Annuaire-Bulletin, t. XXXIII. Année 1896.

1897.

282. Chroniques de J. Froissart, t. X . . . . . 1er août 1896.
283. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. IX. . . . 15 mars 1897.
284. Chronographia regum Francorum, t. III. . . . . 20 nov. 1897.
285. Journal de Jean Barrillon, t. I . . . . . 15 déc. 1897.
286. Annuaire-Bulletin, t. XXXIV. Année 1897.

1898.

287. Lettres de Louis XI, t. VI. . . . . 20 janv. 1898.
288. Lettres de Charles VIII, t. I . . . . . 20 mars 1898.
289. Mémoires du chevalier de Quincy, t. I . . . . . 20 nov. 1898.
290. Chronique d'Antonio Morosini, t. I. . . . . 30 nov. 1898.
291. Annuaire-Bulletin, t. XXXV. Année 1898.

1899.

292. Chronique d'Antonio Morosini, t. II. . . . . 20 mai 1899.
293. Mémoires du chevalier de Quincy, t. II. . . . . 5 juillet 1899.
294. Chroniques de J. Froissart, t. XI . . . . . 15 oct. 1899.
295. Journal de Jean Barrillon, t. II. . . . . 5 déc. 1899.
296. Annuaire-Bulletin, t. XXXVI. Année 1899.

1900.

297. Lettres de Louis XI, t. VII. . . . . 30 avril 1900.
298. Lettres de Charles VIII, t. II. . . . . 20 juill. 1900.
299. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 1re part. 20 août 1900.
300. Doc. pour servir a l'Hist. de l'Inquisition, 2e part. 20 août 1900.
301. Annuaire-Bulletin, t. XXXVII. Année 1900.

1901.

302. Mémoires du vicomte de Turenne. . . . . 20 janv. 1901.
303. Chronique d'Antonio Morosini, t. III . . . . . 15 avril 1901.

304. L'Histoire de Guillaume le Maréchal, t. III. . . . 23 oct. 1901.
305. Mémoires du chevalier de Quincy, t. III . . . . . 15 nov. 1901.
306. Annuaire-Bulletin, t. XXXVIII. Année 1901.

1902.

307. Chronique de Perceval de Cagny . . . . . 15 janv. 1902.
308. Chronique d'Antonio Morosini, t. IV. . . . . 15 janv. 1902.
309. Journal de Jean Vallier, t. I . . . . . 30 janv. 1902.
310. Lettres de Charles VIII, t. III . . . . . 30 août 1902.
311. Annuaire-Bulletin, t. XXXIX. Année 1902.

1903.

312. Lettres de Louis XI, t. VIII . . . . . 8 août 1902.
313. Lettres de Charles VIII, t. IV. . . . . 15 mai 1903.
314. Mémoires de Saint-Hilaire, t. I . . . . . 5 nov. 1903.
315. Journal de Clément de Fauquembergue, t. I . . . . 10 nov. 1903.
316. Annuaire-Bulletin, t. XL. Année 1903.

1904.

317. Chronique de Jean le Bel, t. I. . . . . 20 juill. 1904.
318. Mémoires du maréchal de Villars, t. VI . . . . . 15 oct. 1904.
319. Lettres de Louis XI. . . . . 15 mars 1905.
320. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. I . . . . . 1er mai 1905.
321. Annuaire-Bulletin, t. XLI. Année 1904.

1905.

322. Lettres de Charles VIII, t. V. . . . . 20 nov. 1905.
323. Chronique de Gilles Le Muisit . . . . . 15 janv. 1906.
324. Chronique de Jean le Bel, t. II. . . . . 15 avril 1906.
325. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. II . . . . . 1er oct. 1906.
326. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. I et II.
327. Annuaire-Bulletin, t. XLII. Année 1905.

1906.

328. Mémoires du comte de Souvigny, t. I . . . . . 15 oct. 1906.
329. Mémoires de Saint-Hilaire, t. II. . . . . 1er avril 1907.
330. Mémoires du comte de Souvigny, t. II. . . . . 15 déc. 1907.
331. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. III (complément du t. I).
332. Annuaire-Bulletin, t. XLIII. Année 1906.

1907.

333. Mémoriaux du Conseil de Louis XIV, t. III. . . . . 15 janv. 1908.
334. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. IV.
335. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. I. . . . . 10 mai 1908.
336. Lettres de Louis XI, t. X . . . . . 10 août 1908.
337. Annuaire-Bulletin, t. XLIV. Année 1907.

1908.

338. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. I. 1er nov. 1908.
339. Mémoires du comte de Souvigny, t. III. . . . . 15 mars 1909.
340. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. II . . . . . 1er août 1909.
341. Mémoires de Saint-Hilaire, t. III . . . . . 15 sept. 1909.
342. Annuaire-Bulletin, t. XLV. Année 1908.

1909.

343. Histoire universelle d'Agr. d'Aubigné, t. X. . . . . 30 oct. 1909.
344. Mémoires du maréchal de Turenne, t. I . . . . . 15 déc. 1909.
345. Lettres de Louis XI, t. XI . . . . . 10 mars 1910.
346. Journal de Clément de Fauquembergue, t. II. . . . 31 mai 1910.
347. Annuaire-Bulletin, t. XLVI. Année 1909.

1910.

348. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. I. 15 juin 1910.
349. Mémoires du maréchal d'Estrées . . . . . 15 sept. 1910.
350. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. II. 1er oct. 1910.
351. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Candie . . . . . 15 déc. 1910.
352. Annuaire-Bulletin, t. XLVII. Année 1910.

1911.

353. Chronique de Morée . . . . . 1er avril 1911.
354. Mémoires de Saint-Hilaire, t. IV . . . . . 1er oct. 1911.
355. Correspondance du chevalier de Sévigné. . . . . 20 déc. 1911.
356. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. III. 1er mai 1912.
357. Annuaire-Bulletin, t. XLVIII. Année 1911.

1912.

358. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. III. . . . . 15 juin 1912.
359. Journal de Jean Vallier, t. II . . . . . 15 sept. 1912.
360. Lettres du duc de Bourgogne, t. I. . . . . 10 déc. 1912.

361. Mémoires de Beaulieu-Persac. . . . . 15 mars 1913.
362. Annuaire-Bulletin, t. XLIX. Année 1912.

1913.

363. Mémoires du maréchal de Florange, t. I. . . . . 1er avril 1913.
364. Mémoires du maréchal de Turenne, t. II . . . . . 15 févr. 1914.
365. Histoire de la Ligue, t. I . . . . . 15 mars 1914.
366. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. I . . . . . 30 mai 1914.
367. Annuaire-Bulletin, t. L. Année 1913.

1914.

368. Mémoires de Saint-Hilaire, t. V . . . . . 15 févr. 1915.
369. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. V (complément du t. II).
370. Campagnes de Jacques de Mercoyrol de Beaulieu . 20 avril 1915.
371. Journal de Clément de Fauquembergue, t. III . . . 20 sept. 1915.
372. Annuaire-Bulletin, t. LI. Année 1914.

1915.

373. Mémoires du comte de Brienne, t. I. . . . . 20 févr. 1916.
374. Lettres du duc de Bourgogne, t. II. . . . . 25 mars 1916.
375. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. II . . . . . 8 mai 1916.
376. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. I. . . . . 15 mai 1916.
377. Annuaire-Bulletin, t. LII. Année 1915.

1916.

378. Mémoires de Saint-Hilaire, t. VI . . . . . 3 nov. 1916.
379. Journal de Jean Vallier, t. III. . . . . 28 déc. 1916.
380. Mémoires du comte de Brienne, t. II . . . . . 1er août 1917.
381. Annuaire-Bulletin, t. LIII. Année 1916.

1917.

382. Annuaire-Bulletin, t. LIV. Année 1917.
383. Mémoires du maréchal de Richelieu. . . . . 1er févr. 1918.
384. Journal de Jean Vallier, t. IV. . . . . 25 avril 1918.
385. Mémoires du comte de Brienne, t. III . . . . . 1er févr. 1919.

1918.

386. Annuaire-Bulletin, t. LV. Année 1918.
387. Mémoires de Martin et Guillaume du Bellay, t. IV. 10 févr. 1919.

388. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. II . . . . . 10 avril 1919.
389. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. IV . . . . . 25 févr. 1920.

1919.

390. Annuaire-Bulletin, t. LVI. Année 1919.
391. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. III. . . . . 15 avril 1920.
392. Chronique des règnes de Jean II et Charles V, t. IV. . . . . 15 avril 1920.
393. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. III. . . . . 25 juin 1920.

1920.

394. Annuaire-Bulletin, t. LVII. Année 1920.
395. Grandes Chroniques de France, t. I. . . . . 15 juin 1920.
396. Correspondance de Vivonne sur l'expédition de Messine, t. II. . . . . 25 sept. 1920.

1921.

397. Annuaire-Bulletin, t. LVIII. Année 1921.
398. Rapports et notices sur les mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VI (1er du tome III). . . . . 1er juill. 1921.
399. Mémoires du cardinal de Richelieu, t. V. . . . . 1er oct. 1921.

1922.

400. Rapports et notices sur les Mémoires du cardinal de Richelieu, fasc. VII (2e du tome III). . . . . 2 avril 1922.
401. Grandes Chroniques de France, t. II. . . . . 20 juill. 1922.
402. Annuaire-Bulletin, t. LIX. Année 1922.

1923.

403. Dépêches des ambassadeurs milanais sous Louis XI, t. IV. . . . . 10 mai 1923.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 9 JANVIER 1923,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 7 février suivant.)

Présents : MM. de Barante, de Contenson, Courteault, Delaborde, Delachenal, Dupont-Ferrier, Jordan, Langlois, Lecestre, G. Lefèvre-Pontalis, Mirot, Moranvillé, Prou, Sœhnée.

Le secrétaire donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président annonce au Conseil le décès de M^me^ la marquise de Courcival, qui, en 1908, avait remplacé son mari, membre de notre Société depuis 1884. Le Conseil s'associe aux regrets exprimés par M. le Président.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis ces admissions à l'approbation du Conseil :

2660. M. Lucien TUAL, docteur en droit, avoué près le tribunal de la Seine, rue Lavoisier, n° 4; présenté par MM. Delachenal et Lecestre.

2661. M. le baron Camille DE WARENGHIEN, rue Emmery, n° 18, à Dunkerque, qui demande à remplacer sa tante, M^me^ de Courcival; présenté par MM. Langlois et Delachenal.

2662. M. Henri PRENTOUT, professeur à l'Université de Caen, rue Basse, à Caen; présenté par MM. Coville et Omont.

2663. La Bibliothèque de l'Université de BONN (réadmise sur sa demande).

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1922, nos 8 à 10. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1922, nos 8 à 10. — Même Académie. *Bulletin de la Commission royale d'histoire*, t. LXXXVI, 2e bulletin. — *Transactions of the Royal historical Society*, 4e série, t. V. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1922, no 1.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Les Richelieu; le père du Cardinal : François du Plessis, grand prévôt de France, par Maximin Deloche. In-16. Paris, Perrin. — *L'Église réformée de Paris sous Louis XIII*, par Jacques Pannier. Gr. in-8. Paris, Champion. — *Un prezioso codice musicale ignorato della biblioteca capitolare d'Ivrea*, par Gino Borghezio. In-8. Bene Vagienna, tipografia Francesco Vissio. — *Correspondance du comte d'Argenson, ministre de la Guerre. Lettres de Marie Leczinska et du cercle de la reine*, publiées par le marquis d'Argenson. In-16. Paris, Messein.

Correspondance.

MM. Aubry-Vitet, Henry Cochin et le comte Durrieu s'excusent de ne pouvoir assister à la séance.

Une invitation est adressée à la Société par les organisateurs du Congrès international des sciences historiques qui se tiendra à Bruxelles du 8 au 15 avril 1923. Cette lettre indique les traits principaux et le programme général du Congrès.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 2 feuilles tirées; feuilles 3 à 8 en placards.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 16 feuilles tirées; feuilles 17 à 20 reçues en bons à tirer.

Grandes Chroniques de France. T. III. 3 feuilles tirées; feuilles 4 à 6 en placards.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 9 feuilles tirées. On compose la fin du texte.

M. Lecestre entretient le Conseil de la situation de la librairie de la Société et des mesures qu'il y aurait lieu de prendre dans un avenir prochain pour ne pas grever de dépenses croissantes le budget de la Société. Quelques observations sont échangées à ce sujet.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

1. — Albon (marquis d'). Cartulaire général de l'ordre du Temple (1119?-1150); fascicule complémentaire, contenant la table des sommaires des actes et l'identification des noms de lieux. In-4, 135 p. Paris, Champion.

2. — Allemand (abbé A.). Fons-en-Quercy; région figeacoise. In-8, xii-199 p. avec gravures. Avignon, Aubanel frères.

3. — Anne d'Autriche et Mazarin; les femmes bibliophiles de France. In-8, 30 p. et planches. Paris, 11, boulevard de la Madeleine.

(Société d'histoire générale, bulletin 2.)

4. — Annuaire bibliographique du Dauphiné pour l'année 1921 (2e année), publié par l'Association des archivistes-paléographes du Dauphiné. In-8 à 2 col., iii-97 p. Grenoble, impr. Saint-Bruno.

5. — Appert (abbé). Notre-Dame-de-l'Épine en Champagne ou le dernier pèlerinage du chancelier Gerson. In-12, 187 p. Bar-le-Duc, impr. Saint-Paul.

6. — Artières (Jules). Millau, des temps préhistoriques

au XIIIe siècle. In-8, 64 p. avec gravures. Millau, impr. Artières et Maury.

7. — AUDINET (Eugène). Les origines de la Faculté de droit de l'Université de Poitiers. In-8, 30 p. Poitiers, Société française d'imprimerie.

8. — BAGUET (Henri). La société du temps passé aux bains de Bourbon-l'Archambault; 1re série : le fameux médecin Charles Delorme, rénovateur des eaux de Bourbon; le régime des eaux; Mme de Sévigné; Mme de Talleyrand; le poète Scarron; Daniel Huet. In-8, 31 p. Paris, Maloine et fils.

9. — BARRIÈRE-FLAVY (C.). La seigneurie et les seigneurs de Clermont-Cogotois, aujourd'hui Clermont-Savès, canton de l'Isle-Jourdain (Gers). In-8, 92 p. Auch, impr. Cocharaux.

10. — BEAURAIN (Georges). Une charte retrouvée de Jean de Nesle, comte de Ponthieu. In-8, 6 p. Paris, Éd. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

11. — BÉREUX (Jean) et Ch. DESAGES. Les archives municipales de Bourges antérieures à 1790; notice historique; répertoire numérique des séries. In-4, XXVI-75 p. Bourges, impr. Dusser et Larchevêque.

12. — BERTRAND (Pierre). Les vrais et les faux mémoires du cardinal de Richelieu. In-8, 55 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

13. — BLANCHARD (Marcel). Bibliographie critique de l'histoire des routes des Alpes occidentales sous l'État de Piémont-Savoie (XVIIe-XVIIIe siècle) et à l'époque napoléonienne. In-8, 120 p. Grenoble, impr. Allier.

14. — BOISSONNADE (P.). Du nouveau sur la Chanson de Roland; la genèse historique, le cadre géographique, le milieu, les personnages, la date et les auteurs du poème. In-8, VI-520 p. Paris, Éd. Champion.

15. — Boissonnade (P.). Le travail dans l'Europe chrétienne au moyen âge (v^e^-xv^e^ siècle). In-8, II-435 p. avec 15 gravures dans le texte. Paris, Alcan.

16. — Bonnault d'Houët (baron de). Les débuts du jansénisme dans le diocèse d'Amiens. In-8, 59 p. Abbeville, impr. Paillart.

17. — Bost (Charles). Les martyrs d'Aigues-Mortes (prisonniers et prisonnières protestants enfermés dans les tours d'Aigues-Mortes et particulièrement dans la tour de Constance), 1686-1768. In-16, 151 p. et planches. Paris, éditions de « la Cause ».

18. — Bouillier (Victor). La fortune de Montaigne en Italie et en Espagne. In-16, 76 p. Paris, Éd. Champion.

19. — Bouvier (abbé Henri). Histoire religieuse de la ville d'Amiens, des origines au xvi^e^ siècle. In-8, VIII-443 p. avec gravures. Amiens, impr. Yvert et Tellier.

20. — Brutails (J.-A.). Geoffroi du Louroux, archevêque de Bordeaux de 1136 à 1158, et ses constructions. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

21. — Busquet (Raoul). L'organisation de la justice à Marseille au moyen âge. In-8, 15 p. Aix-en-Provence, libr. de l'histoire de Provence et du félibrige.

(Extrait de Provincia.)

22. — Busson (Henri). Dans l'orbe de la Pléiade; Charles d'Espinay, évêque de Dol, poète (1531?-1590). In-8, IV-209 p. Paris, Éd. Champion.

23. — Cabanès (docteur). La princesse de Lamballe intime; sa liaison avec Marie-Antoinette; son rôle secret pendant la Révolution. In-8, 512 p. et illustrations. Paris, Albin Michel.

24. — Cabos (abbé Alban). Guy Du Faur de Pibrac; un magistrat poète au xvi^e^ siècle (1529-1584). In-8, 500 p. et portrait. Paris, Éd. Champion.

25. — Cabos (abbé Alban). Un essai de propagande française à l'étranger au XVIe siècle : l'apologie de la Saint-Barthélemy, par Guy Du Faur de Pibrac. In-8, XIX-69 p. Paris, Éd. Champion.

26. — Castries (colonel H. de). Les sources inédites de l'histoire du Maroc. 2e série : dynastie filalienne. Archives et bibliothèques de France, t. I. Gr. in-8, 715 p. Paris, Leroux.

27. — Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs, t. 76 : Isocrate-Janitschek. In-8 à 2 col., col. 1-1280. Paris, Impr. nationale.

28. — Chabrillan (comtesse A. de). Fontaine-Française. In-12, 24 p. Dijon, impr. Darantière.

29. — Chappée (J.). A. Lebru et L.-J. Denis. Enquête de 1245 relative aux droits du chapitre Saint-Julien du Mans, publiée et annotée, avec une introduction historique. In-8, VIII-286 p. Paris, Champion.

30. — Chenesseau (abbé Georges). Sainte-Croix d'Orléans ; histoire d'une cathédrale gothique reédifiée par les Bourbons (1599-1829) : I. L'œuvre artistique ; II. L'œuvre administrative. In-4, XVIII-399 et II-231 p. avec vignettes. Paris, Éd. Champion.

31. — Chénon (Émile). Histoire de la paroisse de Vic-sur-Aubois et du prieuré de Bois-l'Abbé en Bas-Berry. In-8, 203 p. Paris, L. Tenin.

32. — Chesneau (L.). La paroisse Saint-Gervais sous l'ancien régime. In-8, 239 p. et une gravure. Molineuf, impr. Saint-Paul.

33. — Chevalier (chanoine Ulysse). Étude historique sur la constitution de l'église métropolitaine et primatiale de Vienne en Dauphiné, t. I. In-8, IV-335 p. Vienne, H. Martin.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 7 FÉVRIER 1923,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 8 mars suivant.)

Présents : MM. de Beauchesne, de Boislisle, Cochin, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, Durrieu, Langlois, Lavollée, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Lelong, Moranvillé, Mirot, Omont, Prou, Roy, Sœhnée, Viard.

Excusés : MM. le baron de Barante et Jordan.

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président, en annonçant le deuil cruel qui a frappé la Société par la mort si inopinée et si soudaine de notre secrétaire M. Roland Delachenal, survenue le 29 janvier dernier, se fait l'interprète des regrets profonds que cette mort nous inspire, — regrets qu'il a déjà éloquemment exprimés le jour des obsèques dans le discours suivant :

Il est impossible que la Société de l'histoire de France laisse partir sans adieu son secrétaire général et perpétuel.

M. Delachenal, membre de la Société depuis 1890, a fait partie de son Conseil depuis 1910. En décembre 1915, il a remplacé Noël Valois, prématurément disparu, comme secrétaire général, c'est-à-dire comme directeur et cheville ouvrière de l'association.

Je voudrais dire très brièvement pourquoi et à quel point il y avait harmonie entre cette fonction et la personnalité de notre confrère. La Société de l'histoire de France rassemble des hommes dont le trait commun est le goût et le zèle éclairés pour l'histoire de notre pays. Il y a, naturellement, parmi eux, beaucoup de

professeurs, d'archivistes, de bibliothécaires, c'est-à-dire de personnes pour lesquelles les recherches originales sur l'histoire de France sont plus ou moins des occupations professionnelles; mais, en grande majorité, les membres de la Société sont des gens du monde, hautement cultivés, sans attaches officielles d'aucune sorte. C'est, semble-t-il, un privilège de notre pays que la science, et surtout la science historique, et plus particulièrement encore celle de l'histoire nationale, y ait toujours été cultivée, en même temps que par les hommes du métier, dont l'équivalent existe partout, par une élite d'amateurs (au sens plein et le plus élevé de cette expression) engagés dans d'autres professions ou absolument libres, parmi lesquels il s'est assez souvent rencontré des savants très originaux et de premier ordre. Or, M. Delachenal était de ceux-là. Il n'avait jamais embrassé une carrière d'érudition proprement dite; il n'avait même pas été, pendant une partie de sa vie, archiviste comme Noël Valois ou bibliothécaire comme Guilhiermoz. Il ne s'en était pas moins livré, sur des terrains de son choix, seul et sans aucune facilité particulière, à des travaux de fort longue haleine, qui avaient fini par aboutir à des publications capitales. Il était devenu, dans ces conditions, un des premiers historiens de notre temps, universellement reconnu comme tel. A ce titre, on peut dire qu'il était par excellence le représentant de la plus grande partie des membres d'une Société où personne assurément n'égalait sa maîtrise, mais où ses pareils et ses émules, de la même famille sociale et intellectuelle que lui, ont toujours été et sont encore plus nombreux que partout ailleurs.

Dirai-je maintenant que M. Delachenal, membre et secrétaire général de la Société de l'histoire de France, s'est acquitté des devoirs que ces titres imposent avec la conscience et le talent qu'il apportait à toutes choses? De 1910 à 1920, il a publié pour la Société, en quatre volumes, une excellente édition de la *Chronique... de Jean II et de Charles V*. Ses rapports annuels, depuis 1915, sur l'activité de la Société, sont remarquables. Il avait commencé à faire bénéficier l'*Annuaire-Bulletin*, publication périodique de la Société, de ces dissertations monographiques qui sont comme les sous-produits de l'atelier des grands travailleurs comme lui. Mais ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les détails de cet ordre.

Ce n'est pas non plus le lieu de caractériser d'une manière générale les mérites de notre confrère. Précis, simple, clair, prudent, sobre, avec une pointe d'humour tranquille, les épithètes se pressent pour le faire. Mais cela sera dit ailleurs, à loisir et en son temps. Il faut se borner aujourd'hui à exprimer nos regrets, qui ne sauraient être plus vifs, pour une perte si imprévue, vraiment irréparable, et qui nous découronne.

M. le Président se réserve de retracer, au jour de la prochaine Assemblée générale, la belle carrière scientifique de notre très regretté secrétaire.

Il fait part également de la mort de trois autres de nos confrères : M. Étienne de Chazelles, ancien préfet, qui s'était fait inscrire sur nos listes en 1878; M. Claude-Noël Desjoyeaux, secrétaire de la Société des bibliophiles françois, qui nous appartenait depuis 1909, et M. Georges Digard, ancien membre de l'École française de Rome, professeur à l'Institut catholique de Paris, érudit d'une conscience presque trop scrupuleuse, éditeur en partie des *Regestes de Boniface VIII*, qui laisse inachevés d'importants travaux sur l'histoire du XIV^e^ siècle.

Les regrets unanimes du Conseil accueillent ces communications.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2664. M. Emmanuel JEANBERNAT, docteur en droit, villa Doria, boulevard Chave, à Marseille ; présenté par MM. Lecestre et Courteault. M. Jeanbernat a tenu à devenir des nôtres en souvenir de ses deux fils, Jules et Louis, tous deux licenciés en droit et ès lettres, morts glorieusement pour la France.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, octobre-décembre 1922. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 3^e^ trimestre de 1922. — *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 3^e^ et 4^e^ trimestres de 1921. — *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne*, année 1921. — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1922, n^os^ 2 et 3.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Éphèse et Claros, recherches sur les sanctuaires et les cultes de l'Ionie du Nord, par Ch. Picard (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 123). In-8. Paris, de Boccard. — *Recueil général des bas-reliefs, statues et*

bustes de la Gaule romaine, par Émile Espérandieu. T. VIII : *Gaule germanique (2e partie)*. In-4. Paris, Impr. nationale.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 2 feuilles tirées; feuilles 3 à 9 sous presse.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 20 feuilles tirées. On compose la table alphabétique.

Grandes Chroniques de France. T. III. 3 feuilles tirées; feuilles 4 à 6 en pages.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 9 feuilles tirées; feuilles 10 à 14 en placards.

Précisant les indications données par lui dans la précédente séance, M. le trésorier expose la situation, devenue inquiétante, de notre librairie : le produit, dès 1921 déficitaire, de la vente des volumes, momentanément relevé en 1922 par des ventes extraordinaires à des bibliothèques étrangères, est loin de balancer les charges pesant sur notre budget et accrues, depuis le 1er janvier 1923, du fait de l'augmentation (60 %) du loyer de notre local de la rue Jacob. Pour remédier à cet état de choses, qui aurait pour conséquence probable, dans un avenir rapproché, de paralyser l'activité scientifique de la Société, M. Lecestre a envisagé le renoncement à la régie directe et le recours à une organisation nouvelle, dont les grandes lignes seraient les suivantes : cession à M. Edouard Champion, libraire-éditeur à Paris, au prix de 10.000 fr., de notre stock de publications (environ 5,000 volumes, dont les deux tiers dépareillés); autorisation, à lui donnée, de prendre le titre de « libraire de la Société de l'histoire de France », qui l'obligerait à se charger dorénavant, contre remboursement des frais, de la distribution des publications futures aux sociétaires et à se substituer à la Société pour le paiement du loyer de la rue Jacob; en retour, une fois la distribution faite et les prélèvements habituels (auteurs, commissaires

responsables, etc.) effectués, cession par la Société à M. Champion, à un prix réduit, du reliquat du tirage des publications futures.

Au nom du Comité des fonds et du Comité de publication, qui en ont délibéré, M. le comte Durrieu propose l'adoption en principe de la combinaison proposée par M. le trésorier, sous réserve de préciser sur deux points les concessions à obtenir de M. Champion : le prix de cession des futurs volumes ne devra être fixé que pour un temps limité ; les avantages aux nouveaux sociétaires devront être, dans la mesure du possible, sauvegardés.

Après une discussion, à laquelle prennent part, avec M. le Président, MM. Durrieu, Lecestre, Lelong, Moranvillé et Prou, le Conseil vote l'adoption en principe de la combinaison suggérée par M. le trésorier, lui donne mandat d'établir, après nouvel entretien avec M. Champion, le texte définitif du traité, base du nouveau régime, en tenant compte des observations présentées au cours de la présente séance, et décide de discuter, à la séance de mars, les articles dudit traité, qui sera ensuite, s'il y a lieu, soumis à la ratification de l'Assemblée générale.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

34. — Clerval (abbé A.). Chartres, sa cathédrale, ses monuments, 4e édition. In-16, 280 p. avec plan et gravures. Chartres, Paul Renier.

35. — Clop (le P. Eusèbe). Saint Bonaventure (1221-1274). In-12, 217 p. Paris, Gabalda.

36. — Compigny des Bordes (A.). Casanova et la marquise d'Urfé ; la plus curieuse aventure galante du XVIIIe siècle, d'après les mémoires et des documents d'ar-

chives inédits (1757-1763). In-8. xv-261 p. Paris, Éd. Champion.

37. — Cornillon (J.). L'enseignement à Moulins et à Montluçon à la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du XIX[e]. In-8, 145 p. Nevers, impr. de la Nièvre.

38. — Courteault (Henri). Un témoin de la Fronde parisienne : Annibal de la Trémoille, vicomte de Marcilly ; sa relation inédite du combat du faubourg Saint-Antoine. In-8, 95 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

39. — Cousin (Maurice). L'esprit public dans le bailliage d'Amont à la fin de l'ancien régime. In-8, 200 p. Dijon, impr. Bernigaud et Privat.

40. — Crépin (Pierre). Mahé de la Bourdonnais, gouverneur général des Iles-de-France et de Bourbon (1699-1753). In-8, XXXVI-489 p. Paris, Ern. Leroux.

41. — Crousaz-Crétet (P. de). Paris sous Louis XIV ; II. La vie paroissiale et la vie charitable ; la vie administrative et la vie politique. In-8. 511 p. Paris, Plon-Nourrit et C[ie].

42. — Dagun (Fernand). Étude sur un missel enluminé du XVI[e] siècle. In-8. 11 p. avec une gravure. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

43. — Dallemagne (baron A.). L'Hôtel-Dieu de Belley ; notice historique. In-8, 49 p. et gravures. Belley, impr. Louis Chaduc.

(Extrait de la Revue Le Bugey.)

44. — Dehérain (Henri). Jeunes de langues et interprètes français en Orient au XVIII[e] siècle. In-8, 23 p. Alger, impr. algérienne.

(Extrait du Bulletin de la Société de géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord.)

45. — Deloche (Maximin). Les Richelieu ; le père du

Cardinal : François du Plessis, grand prévôt de France; documents inédits. In-8, VIII-373 p. Paris, Perrin et Cie.

Si, le 9 septembre 1585, Suzanne de la Porte, fille de ce simple avocat au Parlement de Paris dont Tallemant, pour faire pièce à Richelieu, s'est plu à rappeler la roture originelle, n'avait pas donné le jour à un quatrième enfant, bien chétif, qui devint par la suite le grand Cardinal, sans doute François du Plessis, seigneur de Richelieu, son mari, n'eût pas eu les honneurs d'une biographie aussi complète que celle qui remplit le présent volume. M. Deloche, qui s'est fait une spécialité, — où il est maître, — d'étudier tous les entours du Cardinal, devait tout naturellement fixer son attention sur le personnage, singulier d'ailleurs, chez qui il retrouve en puissance certains traits caractéristiques de la physionomie de l'illustre homme d'État : et la biographie du père est à ses yeux l'introduction nécessaire à l'histoire du fils. François du Plessis, qui servit fidèlement Henri III, puis Henri IV, et mourut, jeune, à quarante-deux ans, occupa, dans une époque trouble, de hautes et redoutables fonctions. Prévôt de l'hôtel, c'est-à-dire chargé de la police du logis royal avec juridiction sur les officiers et domestiques de la maison du roi, mais aussi grand prévôt de France, c'est-à-dire grand maître de la justice expéditive du souverain, fermé par devoir et par nature à la pitié, redouté et haï de tous, François du Plessis fut, avant tout, adéquat à sa fonction. Confident de la reine-mère Catherine de Médicis, exécuteur aveugle des hautes œuvres de Henri III, — il ne trempera cependant pas, et c'est à son honneur, dans l'assassinat du duc de Guise et de son frère, — apprécié, pour sa fidélité, de Henri IV à qui, des premiers, il se ralliera et qui le fera capitaine de ses gardes, le père de Richelieu est bien aussi de son temps : il est, il n'est qu'un homme du XVIe siècle, dur à lui-même et dur à tous, au visage tourmenté, sévère et énigmatique, resté capitaine de la vieille école, à l'instar de ses oncles Jacques et Antoine, — il s'est battu à Moncontour, il se battra à Arques; — mais, torturé, la plus grande partie de sa vie, par des besoins d'argent, irrégulièrement payé de ses gages et, plus encore, des dons somptueux dont le gratifie, tel jour, la munificence royale, souffrant comme pas un des difficultés d'existence d'une époque si instable, il cherche, quand il le peut, à grossir son revenu incertain par des bénéfices commerciaux, tente fortune sur mer avec Philippe Strozzi, achète et vend des navires, en loue au roi, jouant par là dans l'histoire de la marine française un rôle où il serait hardi de voir la préface de celui, si glorieux, que son fils allait y tenir, mais qu'il était intéressant de signaler; au fond, grand naïf en matière d'intérêts, trop pris par sa fonction pour gérer convenablement son bien, et dupe de ses hommes d'affaires;

le Cardinal aura de la peine à leur faire rendre gorge; mais à liquider la succession paternelle et à dévoiler les aigrefins, il se fera la main pour des opérations d'envergure.

Ce livre se lit avec agrément; le récit du somptueux baptême du futur Cardinal est une page très vivante, et M. Deloche a le mérite d'avoir définitivement fixé le lieu de naissance de Richelieu : il est bien né à Paris, non en province, et dans l'hôtel paternel de la rue du Bouloi. Peut-être trouvera-t-on que l'auteur, élargissant son sujet, a traité avec trop de complaisance l'étude de la fonction de François du Plessis; les historiens des institutions ne s'en plaindront pas, qui trouveront là, réunies en deux chapitres, les notions les plus précises sur la prévôté de l'hôtel et la prévôté de France. Si la lecture en paraît un peu sévère, qu'on tourne la page et l'on se plaira à soulever, avec M. Deloche, le voile qui recouvre la vie privée du grand prévôt. Mais j'ai peine à croire que cette mystérieuse Boisvert, que de hardis rimeurs chansonnèrent et pour qui il aurait fait infidélité à Suzanne de la Porte, ait pu se complaire en la compagnie du rigide fonctionnaire qui n'hésitait pas à faire, si inélégamment, râfler en plein jour jusqu'à cinquante ou soixante promeneuses, coupables de parader par les rues de Paris, au mépris des ordonnances somptuaires, en de trop riches atours. H. C.

46. — Deonna (W.). L'archéologie, son domaine, son but. In-18, 287 p. Paris, Flammarion.

47. — Département des Hautes-Alpes : archives départementales. Rapports présentés par l'archiviste du département au Conseil général des Hautes-Alpes. In-8, 15 p. Gap, impr. Jean et Peyrot.

48. — Desbarrats l'Aquitain. Études inédites du temps le plus reculé de la contrée des fleurantins (Gers), suivies de commentaires sur les communes de Brugnens, Castelnau-d'Arbieu, Fleurance, La Sauvetat, Lamothe-Goas, Le Mas-d'Auvignon, Réjaumont, Roquepine. In-8, 37 p. avec carte. Auch, impr. Bouquet et C^ie^.

49. — Dubarat (chanoine). Le troisième centenaire de la canonisation de saint François-Xavier (12 mars 1922); souvenirs historiques. In-8, 22 p. Bayonne, impr. Foltzer.

(Extrait du Bulletin religieux du diocèse de Bayonne.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 6 MARS 1923,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 10 avril suivant.)

Présents : MM. de Beauchesne, de Boislisle, Boulay de la Meurthe, H. Cochin, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, Durrieu, Langlois, Lavollée, Lecestre, G. Lefèvre-Pontalis, Lelong, Mirot, Moranvillé, Omont, Roy, de Vaissière, Viard.

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la précédente séance; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part au Conseil du décès de M^lle^ Bellaguet, qui avait pris sur nos listes, en 1884, la place de son père, ancien membre du Conseil, chef de la division des Sociétés savantes au ministère de l'Instruction publique, éditeur de la *Chronique du religieux de Saint-Denis* dans la Collection des documents inédits. La Société a également perdu le 3 mars un autre de ses membres, M. le baron Xavier de Bonnault d'Houët, archiviste-paléographe, auteur de travaux très estimés sur la région de Compiègne.

Les regrets du Conseil accueillent ces communications.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil :

2665. M. Paul Marichal, conservateur adjoint aux Archives nationales, avenue de Paris, n° 11, à Sceaux; présenté par MM. Dupont-Ferrier et Lecestre.

2666. Le British Museum (*Department of printed*

books), à Londres ; présenté par MM. Champion et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

Sociétés savantes. — *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, t. XXV. — *Indicateur d'antiquités suisses*, 1922, fasc. 1 à 4. — *Smithsonian institution : bureau of American ethnology*, bulletin 76.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Un saint jésuite. La cause du vénérable Bellarmin : l'autobiographie, votum de Passionei, lettre à Clément VIII, avec une introduction et des notes, par I. de Récalde. In-16. Paris, librairie moderne.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 7 feuilles tirées ; feuille 8 en placards. On compose la suite.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 20 feuilles tirées ; feuilles 21-22 (table alphabétique) en placards.

Grandes Chroniques de France. T. III. 6 feuilles tirées. On compose la suite.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 9 feuilles tirées ; feuilles 10 à 17 en placards.

Au nom du Comité des fonds, M. le comte Durrieu présente le rapport annuel sur l'état des finances de la Société et donne lecture du projet de budget pour l'exercice 1923. M. le Président remercie le rapporteur de sa communication. Le Conseil renvoie le rapport de M. le comte Durrieu et le projet de budget pour le prochain exercice à l'examen de MM. les Censeurs.

Le Conseil désigne M. Viard comme commissaire responsable de la publication des *Chroniques de Froissart*, en remplacement de M. Delachenal, décédé. — Après avoir entendu les explications de l'éditeur, M. Mirot, qui annonce

l'achèvement très prochain du texte du tome XII de cette publication, le Conseil décide l'envoi à l'impression de ce volume après examen de la copie par M. Viard, émet le vœu que la table des onze premiers volumes, dont notre regretté confrère Georges Daumet s'était bénévolement chargé, ne soit pas perdue de vue et remet à une date ultérieure la fixation du chiffre du tirage du volume préparé par M. Mirot.

M. le Président, commissaire responsable désigné de l'édition de la *Chronique de Pierre des Vaux de Cernay*, annonce que les auteurs, MM. Guébin et Lyon, seront à bref délai en mesure de lui remettre le manuscrit du tome I^er^.

Conformément au mandat qui lui en avait été donné dans la précédente séance, M. Lecestre a établi le texte du projet de traité à passer avec M. Champion, éditeur, pour la cession du stock de nos publications et la mise en vigueur du nouveau régime dont les bases ont été fixées il y a un mois. M. le Président donne lecture des articles du projet qui ont été, au préalable, soumis à l'examen des Comités de publication et des fonds et ont reçu leur approbation. Il y a été tenu compte des deux desiderata émis par le Conseil : le prix de cession à M. Champion des futurs volumes a été sensiblement relevé, et les conditions de cette cession sont limitées à une période de cinq années à partir du 1^er^ janvier 1924, période renouvelable par tacite reconduction pour une durée égale. Une remise de 33 % sera consentie par M. Champion aux nouveaux membres pour l'achat des premiers volumes, parus avant leur admission, des ouvrages en cours de publication ; la même remise est accordée aux auteurs de publications pour les ouvrages qu'ils auront édités, et tous les sociétaires jouiront d'une réduction de 20 % : le tout sous réserve qu'il reste encore en magasin plus de dix exemplaires des volumes demandés.

Le Conseil, conformément à l'avis de ses deux Comités, approuve successivement les onze articles du projet de traité, fixe sa durée à vingt années, à partir du 1^er^ juillet 1923, et donne tous pouvoirs à M. Lecestre pour la signa-

ture du traité qui devra, pour devenir valable, être soumis à la ratification de l'Assemblée générale et où sera ajoutée une disposition prévoyant le cas de dissolution de la Société, au même titre que le cas prévu du décès de M. Champion.

Le Conseil donne mandat à M. le comte Durrieu, qui veut bien accepter, de représenter la Société de l'histoire de France au Congrès international des sciences historiques qui doit se tenir à Bruxelles au mois d'avril.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

50. — Ducourtieux (Paul). Les Champalimaud du Limousin et du Portugal; notes biographiques. In-8, 32 p. et tableau généalogique. Limoges, Ducourtieux.

51. — Duine (F.). Catalogue des sources hagiographiques pour l'histoire de Bretagne jusqu'à la fin du XII^e^ siècle. In-8, 65 p. Paris, Éd. Champion.

52. — Durrieu (comte Paul). Communication sur un livre d'heures du XV^e^ siècle d'origine française, de la bibliothèque de Vienne (Autriche). In-8, 17 p., avec figures. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

53. — Éginhard. Vie de Charlemagne, éditée et traduite par Louis Halphen. Petit in-8, XXIII-127 p. Paris, Éd. Champion.

(Les Classiques de l'histoire de France au moyen âge.)

Voici le premier volume d'une collection qui, si je ne me trompe, répond en partie au vœu formé naguère par notre secrétaire M. Delachenal lorsque, dans son rapport du 6 mai 1919, il souhaitait de voir notre Société « greffer sur son vieux tronc une branche nouvelle » en entreprenant de publier, *ad usum scholarum*, pour n'en pas laisser le monopole et le profit à la

librairie allemande, des éditions de nos œuvres historiques classiques. Mais la Société de l'histoire de France, sans songer, certes, au repos, a de trop lourds engagements à tenir encore pour pouvoir se lancer, sans témérité, dans une entreprise nouvelle; et ses ressources sont bien limitées. La gloire de réaliser le vœu de notre regretté confrère ne nous écherra donc pas. Mais il y a de quoi nous en consoler, du fait que c'est notre propre libraire qui, avec son esprit hardi d'initiative, se décide aujourd'hui, en commençant par le moyen âge, à nous donner cette collection des *Classiques de l'histoire de France*, dont la direction scientifique est confiée à M. Louis Halphen, professeur à l'Université de Bordeaux. Et c'est M. Halphen qui l'ouvre par une nouvelle édition de cette *Vie de Charlemagne* d'Éginhard, que Teulet, il y a quatre-vingts ans, publia pour nous avec sa traduction française (Éginhard est à la mode, puisque, dans ce même moment, à Londres, M. A. J. Grant fait paraître ce même texte, avec traduction anglaise, et qu'à Leipzig M. Büchner donne une volumineuse biographie d' « Einhard », comme on dit outre-Rhin, qui, nous affirme M. Halphen, « n'est qu'un tissu d'hypothèses sans consistance »). Le savant auteur des *Études critiques sur l'histoire de Charlemagne* était mieux désigné que quiconque pour nous donner un excellent texte de cette œuvre célèbre ; il l'a fait à la française, ne recourant, pour l'établir, qu'à cinq copies des IXe-Xe siècles, vraisemblablement les plus proches de l'original et représentant les trois grandes classes entre lesquelles se peuvent répartir les quelque quatre-vingts manuscrits actuellement connus. Cette édition, accompagnée d'une traduction française soigneusement revisée et d'un index, peut être tenue pour le type de ce que sera la collection, sous réserve que, s'agissant d'y comprendre des chroniques, des mémoires, des correspondances, des recueils juridiques, des pièces administratives ou diplomatiques, la méthode suivie ici pourra subir des modifications de détail; mais l'appareil critique sera toujours sobre, sans érudition accablante, les textes, néanmoins, toujours suffisamment éclairés et faciles à lire.

L'exécution matérielle, — qui a dû donner du mal, — est parfaite. Pour la commodité des travailleurs que le texte latin seul intéresse, et pour celle des amateurs que ce texte pourrait gêner... sans les embarrasser, il a été fait à part un tirage du texte latin seul et de la traduction seule. H. C.

54. — Espérandieu (Émile). Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine, t. VIII : Gaule germanique (2e partie). In-4, VII-419 p. Paris, Leroux.

55. — Fage (René). Autour du mariage; coutumes rurales en Limousin. In-8, 20 p. Limoges, impr. Perrette.

56. — Fagniez (Gustave). La politique de Vergennes et la diplomatie de Breteuil (1774-1787). In-8, 71 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

57. — Falcoz (Philibert). Notice sur Sainte-Hélène-du-Lac (Savoie). In-8, 31 p. et gravures. Chambéry, Dardel.

58. — Falgairolle (Prosper). Un gouverneur d'Aigues-Mortes au début du XV^e^ siècle : Louis de Malepue et sa famille. In-8, 24 p. Nîmes, impr. Chastanier.

59. — Farges (Mgr Albert). Histoire des familles Albert ou Alberti des Monts-de-Beyssac, où naquit le pape français Innocent VI, et de Brivezac, en Limousin, suivie de notes sur vingt familles alliées; 2^e^ partie. In-8, VIII, p. 159-380. Tulle, impr. Inglard.

60. — Flandreysy (J. de) et É. Mellier. Iconographie provençale : Arles et l'abbaye de Montmajour, avec 537 illustrations, dont 6 hors texte. In-4, XIV-444 p. Marseille, Detaille.

61. — Fontaine (M^lle^ L.). Un miniaturiste français inconnu en France, Francis Lainé (1721-1810), peintre de la cour de France sous Louis XVI, avec 22 planches de miniatures. In-8, 111 p. Montbéliard, Société anonyme de l'imprimerie montbéliardaise.

62. — Fosseyeux (Marcel). Les retraites spirituelles au XVII^e^ siècle. In-8, 16 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

63. — Fosseyeux (Marcel). Le testament de Jean Dautruy (1642). In-8, 4 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.)

64. — Fouqueray (le P. Henri). Histoire de la Compagnie de Jésus en France, des origines à la suppression (1528-1762). T. III : époque de progrès (1604-1623). In-8, XIII-648 p. Paris, bureaux des « Etudes ».

65. — Fromont de Bouaille (Conrad). Histoire et généalogie de la famille Du Garreau (du Limousin). In-8, VII-272 p. Montbrison, impr. Éleuthère-Brassart.

66. — Frotier de la Messelière (vicomte). Filiations bretonnes (1650-1922); recueil des filiations directes des représentants actuels des familles nobles de bourgeoisie armoriée ou le plus fréquemment alliées à la noblesse d'origine bretonne ou résidant actuellement en Bretagne, depuis leur plus ancien auteur vivant en 1650. T. IV. Gr. in-8, 240 p. avec armoiries. Saint-Brieuc, René Prud'homme.

67. — Funck-Brentano (Frantz). Le moyen âge. In-8, 520 p. Paris, Hachette.

68. — Gadant (René). La religion des Éduens et le monument de Mavilly. In-8, 79 p. et planches. Autun, impr. Taverne et Chandioux.

69. — Gandilhon (A.). Rapport sur le service des archives départementales du Cher, 1921-1922. In-8, 17 p. Bourges, impr. Tardy-Pigelet.

70. — Garde (J.-A.). Étude historique sur Pomerol; ses origines, son ancienne commanderie, ses vins. In-12, 40 p. avec plan et gravure. Bordeaux, impr. Gounouilhou.

71. — Garsonnin (docteur Maurice). Histoire de la communauté des notaires au Châtelet d'Orléans (1303-1791). In-8, 359 p. Orléans, impr. moderne.

72. — Gazier (Augustin). Histoire générale du mouvement janséniste depuis ses origines jusqu'à nos jours. 2 vol. in-16, IX-343 et 382 p. Paris, Éd. Champion.

73. — Gibrat (abbé Joseph). Aperçu historique sur l'abbaye d'Arles-sur-Tech. In-8, 93 p. Céret, L. Roque.

74. — Gidel (Philippe). Caen, Dieppe et Cherbourg. In-8, 164 p. avec figures. Paris, Dunod.

75. — Gilbert (O. P.). Vie du feld-maréchal prince de Ligne; histoires sur l'histoire. In-8, IX-292 p. Paris, Claude Aveline.

76. — Gillet (Louis). Histoire de la nation française : histoire des arts; illustrations de René Piot. In-4, 651 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

77. — Gimon (Eugène). Les origines de Nîmes; époques préhistorique et protohistorique, avec une carte. In-8, 175 p. Nîmes, Gomès.

78. — Gouthière (René). La Mothe et ses ruines. In-8, 32 p. avec gravures. Saint-Dizier, impr. des établissements Brulliard.

79. — Grand (Roger). Les statues funéraires ou « gisants » de bois en France. In-8, 13 p. avec gravures. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait du Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France.)

80. — Grangié (Eugène). Une ancienne capitale de province : Cahors-en-Quercy; préface de M. Henry Defert; huit dessins originaux de Mlle Alice Millochau. In-16, VIII-115 p. Nancy-Paris-Strasbourg, Berger-Levrault.

81. — Gruyer (Paul). Saint-Germain, Poissy, Maisons, Marly-le-Roi. In-8, 208 p. et 84 gravures et un plan. Paris, Laurens.

82. — Guérin (abbé M.). Touzac et ses villages. In-8, 160 p. Touzac (Charente), chez l'auteur.

83. — Hubert (G.). Les prieurés anglais de l'abbaye de Lonlay. In-4, 18 p. et une planche. Alençon, impr. alençonnaise.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 10 AVRIL 1923,

A l'École des chartes, à quatre heures un quart,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. MAX PRINET, VICE-PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

Présents : MM. de Barante, Boulay de la Meurthe, Cochin, Courteault, Dupont-Ferrier, de Laborde, Lecestre, Lefèvre-Pontalis, Moranvillé, Prinet, Viard.

Excusé : M. Langlois.

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance précédente; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président fait part du décès, survenu le 26 mars, de notre confrère M. Albert Froment, ancien élève de l'École des chartes, ancien archiviste de la Haute-Saône, qui fut pendant de longues années le collaborateur intime, pour ses travaux scientifiques, de Jules Lair.

Les regrets du Conseil accueillent cette communication.

M. le Président proclame membre de la Société, après avoir soumis cette admission à l'approbation du Conseil :

2667. M. François DE SESSEVAL, boulevard Haussmann, n° 159; présenté par MM. Lemaître et Lecestre.

Publications adressées à la Société.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, décembre 1922. — *Annales de l'Académie de Mâcon*, 3e série, t. XXI (1918-1919). — *Archives historiques du département de la Gironde*,

t. LIV (1921-1922). — *Proceedings of the American philosophical Society*, 1922, n° 4.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Le domaine de l'abbaye de Cluny aux X^e^ et XI^e^ siècles, par Guy de Valous. In-8. Paris, Champion.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922. 7 feuilles tirées; feuilles 8 à 10 en placards.

Dépêches des Ambassadeurs milanais. T. IV. 20 feuilles tirées; feuilles 21 et 22 (table) en placards.

Grandes Chroniques de France. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 10 en placards.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 9 feuilles tirées; feuilles 10 à 17 en pages.

A la demande de M. Langlois et d'accord avec M. le Président de la Société de l'histoire de Paris, le Conseil fixe exceptionnellement au deuxième mardi de mai la date de la prochaine Assemblée générale; la ratification de la convention passée avec M. Edouard Champion, libraire, sera inscrite à l'ordre du jour. M. Dupont-Ferrier a bien voulu promettre de faire une lecture à l'Assemblée.

M. le trésorier fait connaître qu'en vertu des pouvoirs qui lui ont été donnés par le Conseil il a signé, le 30 mars, la convention passée avec M. Champion.

Le Conseil ordonne la mise sous presse du tome XII de l'édition des *Chroniques de Froissart*, dont le manuscrit a été visé par le commissaire responsable, M. Viard. Le chiffre du tirage de ce volume est fixé à 700, comme pour le tome XI.

Sous réserve de la ratification par l'Assemblée générale du traité passé avec M. Champion, le nom de celui-ci figurera sur la couverture du tome IV des *Dépêches des Ambassadeurs milanais*, dont l'impression est presque achevée.

M. le trésorier fait connaître que notre imprimeur, M. Daupeley, ayant dû faire face à une augmentation de 10 °/₀ du prix de sa main-d'œuvre, se trouve dans l'obligation de majorer dès à présent ses prix d'impression suivant des modalités dont M. Lecestre donne le détail. Le prix de la feuille, actuellement de 132 fr., varierait suivant le caractère employé dans le texte, les notes et les introductions; les corrections seraient comptées à part, ainsi que le brochage; la composition des tables supporterait une surcharge élevée.

Ce système paraissant de prime abord au Conseil assez compliqué, il est décidé, après discussion et sur la proposition de M. Boulay de la Meurthe, que, pour permettre au Conseil de se rendre compte des conséquences financières qu'entraînerait l'acceptation de la demande de M. Daupeley, celui-ci sera prié d'appliquer son nouveau tarif à l'impression des deux volumes en cours; M. le trésorier voudra bien communiquer, le moment venu, au Conseil le chiffre de l'augmentation à subir du fait de cette mesure, et le Conseil appréciera alors s'il lui est possible d'accepter d'une façon définitive le relèvement proposé par M. Daupeley.

La séance est levée à cinq heures un quart.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

84. — Jacquème (docteur C.). Histoire de Cadenet (du *Pagus Caudellensis*) depuis les temps géologiques jusqu'à la Révolution de 1789. In-8, 141 p. Marseille, impr. du « Petit-Marseillais ».

85. — Jeanbon (Gabriel). Le Mâconnais traditionnaliste et populaire, t. III. In-8, 104 p. avec figures. Mâcon, impr. Protat frères.

86. — Jusselin (Maurice). La chancellerie de Charles le Chauve d'après les notes tironiennes. In-8, 95 p. Paris, Éd. Champion.

87. — Lachèvre (Frédéric). Le libertinage au XVII^e siècle : la vie de Jean Dehénault, parisien (1611?-1682). In-8, LXVII p. Paris, Éd. Champion.

88. — Lachèvre (Frédéric). Le libertinage au XVII^e siècle : les recueils collectifs de poésies libres et satiriques depuis 1600 jusqu'à la mort de Théophile (1626). Supplément, additions et corrections. In-4, 98 p. Paris, Éd. Champion.

89. — Lachèvre (Frédéric). Le libertinage au XVII^e siècle : les successeurs de Cyrano de Bergerac. In-4, XVIII-279 p., gravures et fac-similé. Paris, Éd. Champion.

90. — Lacroix (A.). Arrondissement de Valence ; à travers l'histoire : cantons de Loriol et de Royans, 2^e édition. In-8, 111 p. Valence, impr. valentinoise.

91. — Lafitte (Hilaire). Notice sur le comte de Chalais, Henri de Talleyrand. In-8, 15 p. Angoulême, impr. ouvrière.

92. — Lafforgue (abbé E.). Origines bigourdanes. In-32, 30 p. Tarbes, impr. Saint-Joseph.

93. — La Force (duc de). Le grand Conti. In-8, 346 p. Paris, Émile-Paul frères.

94. — Lavollée (Robert). De l'authenticité des Mémoires du cardinal de Richelieu. In-8, 156 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

95. — Lavollée (Robert). Le « Supplément à l'histoire » de Lepré-Balain : le « Diaire » du P. Joseph pour l'année 1629 et les « Mémoires du cardinal de Richelieu ». In-8, 53 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

96. — Leboulanger (abbé). Argentan : aperçu histo-

rique; guide du touriste; histoire de la dentelle. In-16, 82 p. avec plan et gravures. Argentan, impr. E. Langlois.

97. — Lecestre (Léon). Trois lettres de soldats sous Louis XIV. In-8, 7 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de l'Annuaire-Bulletin de la Société de l'histoire de France.)

98. — Legrand (Ernest). Histoire de Nanteuil-le-Haudouin. In-8, 245 p. Senlis, imprimeries réunies.

99. — Legrand (abbé J.). Saint Cloud, prince, moine, prêtre. In-16, 84 p. Saint-Cloud, impr. Girault.

100. — Legros (Adrien). Les dépenses d'un bourgeois de Valenciennes à la veille de la Révolution. In-8, 44 p. Lille, C. Robbe.

(Extrait de la Revue du Nord.)

101. — Lemonnier (Henry). Procès-verbaux de l'Académie royale d'architecture, t. VII (1759-1767). In-8, xliv-335 p. Paris, Colin.

102. — Le Nepvou de Carfort (comte). Histoire de Du Guay-Trouin, le corsaire, avec 4 gravures et une carte. In-8, xxiii-387 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

103. — Le Parquier (E.). Cahiers de doléances du bailliage d'Arques (secondaire de Caudebec) pour les États généraux de 1789, t. II. In-8, p. 329-640. Lille, O. Marquant.

104. — Leroy (abbé Maurice). L'étude de l'histoire locale. In-8, 91 p. Albi, impr. des orphelins apprentis.

105. — Lesmaries (A.). Dunkerque et la plaine maritime aux temps anciens, fasc. II. In-8, p. 133-259. Dunkerque, impr. du « Nord maritime ».

106. — Letonnelier (Gaston). Les miettes de l'histoire : glanes historiques de Savoie. In-12, 325 p. Annecy, impr. Hérisson frères.

(Extrait de l'Industriel savoisien.)

107. — LEVILLAIN (L.). De quelques lettres de Loup de Ferrières. In-8, 27 p. Paris, Ed. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

108. — L'HORME (baron DE). La famille de L'Horme. In-8, 20 p., tableau généalogique. Mulhouse, Société générale d'imprimerie.

109. — MACQUERON (Henri). Le Vimeu serrurier à la fin du XVIII^e siècle. In-8, 26 p. Abbeville, impr. Paillart.

(Extrait du Bulletin de la Société d'émulation d'Abbeville.)

110. — MAILLARD (Armand). Un bourg de Picardie : Allery autrefois et aujourd'hui. In-8, 176 p. avec gravures et plan. Amiens, impr. Valade.

111. — MAILLET-GUY (abbé Luc). Les grands prieurs de l'abbaye de Saint-Antoine, 2^e édition, augmentée de la liste des sous-prieurs, avec nombreuses notes biographiques. In-8, 40 p. Grenoble, impr. Saint-Bruno.

112. — MAIRE (Élie). Les Cisterciens en France autrefois et aujourd'hui. In-16, XXXI-260 p. Paris, Lethielleux.

113. — MAIRE (Élie). Saint Norbert (1082-1134). In-12, 211 p. Paris, Gabalda.

114. — MARTIN (Étienne). Petite histoire financière de l'ancien régime. In-8, 121 p. Paris, Alcan.

115. — MARTIN (Olivier). Les manuscrits de Simon Marion et la coutume de Paris au XVI^e siècle. In-8, 109 p. Rennes, impr. Oberthür.

Extrait des Travaux juridiques et économiques de la Faculté de droit de l'Université de Rennes.)

116. — MARTIN-CIVAT (Pierre). Un baron féodal : Bardon, sire de Cognac, XI^e-XII^e siècles, avec un essai sur la succession des sires de Cognac de la première dynastie. In-8, 11 p. Cognac, Roger Lacaud.

PROCÈS-VERBAL

DE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 8 MAI 1923,

A l'École des chartes, à quatre heures,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. CH.-V. LANGLOIS, PRÉSIDENT.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 5 juin suivant.)

Présents : MM. de Barante, Batiffol, de Beauchesne, Bessières, de Boislisle, Boucher, de Contenson, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, Frémy, Joüon des Longrais, Langlois, Lanzac de Laborie, Lauer, Lecestre, G. Lefèvre-Pontalis, Lemoisne, Levillain, Lyon, Mareuse, Marichal, Mirot, Moranvillé, Omont, Prieur, Semichon, Sœhnée, Stein, Viard.

Excusé : M. Ch. Valois.

L'Assemblée entend la lecture :

1° Du discours de M. le Président (voir p. 76).

2° Du rapport de M. Henri Courteault, secrétaire adjoint, sur les travaux et les publications de la Société pendant l'exercice 1922-1923 (voir p. 97).

3° Du rapport des censeurs, MM. Robert Lavollée et Léon Mirot, sur les comptes des recettes et des dépenses de la Société pendant l'exercice 1922 (voir p. 110).

Les conclusions de ce rapport, approuvant la gestion et les comptes de M. Léon Lecestre, trésorier de la Société, sont mises aux voix par M. le Président et adoptées par l'Assemblée.

Élections.

Sont réélus membres du Conseil, pour siéger jusqu'en 1927 :

MM. De Barante, De Beauchesne,

De Contenson,	Poupardin,
Coville,	Rott,
Delavaud,	Servois,
De la Force,	Viard.

Sont élus membres du Conseil, en remplacement de MM. Delachenal et Guilhiermoz, dont les pouvoirs expiraient en 1925 : MM. Levillain et Couderc.

Sont réélus censeurs : MM. Lavollée et Mirot.

L'Assemblée, après avoir entendu les explications données par M. le Président et sur la proposition du Conseil d'administration, qui en a délibéré, ratifie la convention signée le 30 mars au nom de la Société par M. Lecestre, son trésorier, aux termes de laquelle le stock de nos publications est cédé à M. Édouard Champion, libraire à Paris, lequel est autorisé à prendre le titre de libraire de la Société de l'histoire de France.

M. Dupont-Ferrier donne lecture d'une étude intitulée : *Les Jeunes de langue à Paris et à Constantinople dans la seconde moitié du XVIII^e siècle* (voir p. 113).

La séance est levée à six heures un quart.

Discours de M. Ch.-V. Langlois, président de la Société pendant l'exercice 1922-1923.

Messieurs,

La Société de l'histoire de France a fait cette année, de la manière la plus imprévue, la perte la plus cruelle qu'elle pouvait faire en la personne de son secrétaire général et permanent, M. Roland Delachenal. Mes premières paroles doivent être pour rappeler ce deuil irréparable.

Le secrétaire général a dans votre Société un rôle capital, infiniment plus important que celui des présidents éphémères. Les présidents se succèdent *honoris causa*. Au secrétaire général, élu pour quatre ans, mais toujours réélu,

appartient la garde des traditions; sur lui pèsent tous les soucis administratifs; il est le premier ministre, le premier serviteur et le chef véritable de la Compagnie. Ces fonctions n'ont été exercées depuis la fondation, c'est-à-dire depuis quatre-vingt-dix ans, que par des hommes éminents, tous historiens connus et membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres : Jules Desnoyers, qui fut maintenu à ce poste pendant plus de cinquante ans; Arthur de Boislisle, qui tint à y rester jusqu'à son dernier jour, en 1908; Noël Valois, emporté sept ans plus tard, à l'improviste lui aussi. Roland Delachenal avait succédé à Noël Valois en 1915. On le nomma alors tout d'une voix, car ce choix s'imposait. Le jour de ses obsèques, j'ai essayé de dire en votre nom à quel point et pourquoi il était *the right man* pour cette place : en deux mots, c'est parce qu'il représentait à la perfection les nuances de mérite particulières qui, dans le personnel innombrable, si varié, de ceux qui travaillent de nos jours à construire l'histoire nationale, distinguent entre tous les membres actifs de votre association. M. Delachenal était un éditeur de textes irréprochable, sans rien de trop ni de trop peu; il avait écrit des monographies d'une élégance achevée; il s'était enfin élevé au premier rang des historiens proprement dits par cette grande *Histoire de Charles V*, entièrement exempte de rhétorique professorale et de toute espèce de mauvaises habitudes professionnelles, simple, précise et efficace, qu'il a eu, paraît-il, la satisfaction d'achever en manuscrit et qui restera classique.

Nous avons perdu pendant l'exercice plusieurs autres associés d'une haute réputation. M. Ernest Lavisse a été, depuis 1880, à la Sorbonne et à l'École normale, un puissant excitateur de vocations; il a été mon maître et je l'ai filialement aimé. Parce que j'aurais trop à dire, je ne dirai rien ici à l'honneur de sa mémoire, si ce n'est que, bien que son activité se soit exercée dans des milieux très différents de ceux auxquels appartiennent la plupart des membres de cette Société, il s'y fit admettre dès sa jeunesse et n'a jamais cessé (sans y participer personnellement, faute de

temps) d'en suivre les travaux avec attention. — M. Paul Guilhiermoz est, comme Delachenal, un des plus remarquables sujets de ce que l'on peut appeler la seconde génération de l'École des chartes (la première étant celle qui fut illustrée par Léopold Delisle, Gaston Paris, Paul Meyer et leurs émules). Il n'avait pas seulement l'esprit clair; il l'avait original et profond. Il était une force. Cette force, il l'appliquait de préférence à élucider des problèmes abstrus et difficiles : de procédure, de métrologie, etc. Mais il se lançait parfois, brusquement, dans d'immenses synthèses, et on avait alors l'impression du vol, majestueux et saccadé, des oiseaux grands voiliers sur les sommets; vous connaissez son livre sur les *Origines de la noblesse*, qui fut une révélation; surtout vous n'avez pas oublié l'étonnant discours présidentiel qu'il prononça devant vous en 1916 sur la métaphysique du moyen âge et des temps modernes en fonction de l'histoire générale. Je n'assistais pas à cette séance; mais, ayant lu depuis ce discours comme il mérite de l'être, j'imagine aisément l'effet qu'il dut produire. M. Guilhiermoz avait d'ailleurs, avec une discrétion et une courtoisie parfaites, ce dédain absolu et magnifique des récompenses dont les hommes disposent qui devrait s'allier si naturellement, mais qui s'allie, en fait, si rarement à la vraie supériorité de l'esprit. — M. Georges Digard était aussi un savant très distingué; il avait tout ce qu'il fallait pour devenir l'historien d'un des principaux épisodes de l'histoire de France au moyen âge : le célèbre différend entre Philippe le Bel et Boniface. Il ne lui a manqué, pour cela, qu'une conscience plus facile à satisfaire. J'ai vu entre ses mains, il y a près d'un quart de siècle, des épreuves, qu'il remaniait sans cesse, du livre qu'il a longtemps préparé sur ce grand sujet et qui n'a jamais paru. — M. Joseph Tardif, fils et neveu d'érudits éminents, appartint à la promotion de l'École des chartes qui a fourni peut-être le plus d'hommes de mérite, celle de 1879; depuis sa thèse sur la *Très ancienne coutume de Normandie*, qui lui valut la première médaille au Concours des Antiquités de la France, il n'a produit que des ouvrages

exquis, d'un fini admirable : en petit nombre et comme distillés à de longs intervalles; mais la fécondité n'est pas compatible avec la perfection. — Un autre de nos sociétaires, mort prématurément (avant sa quarantième année), M. Claude-Noël Desjoyeaux, n'a presque rien publié, quoiqu'il fût fort érudit et connu comme tel dans le monde où il a évolué. Membre de la Société de l'histoire de France, correspondant de la Société des Antiquaires de France, il a eu surtout un rôle actif comme secrétaire de la Société des Bibliophiles français.

J'ai encore à exprimer en votre nom nos regrets pour d'autres disparitions. MM. Delachenal, Guilhiermoz, Digard et Tardif étaient des médiévistes. Nous avons perdu des membres de la Société qui s'étaient fait connaître par des publications méritoires dans le domaine de l'histoire moderne et de l'histoire locale : MM. Marc Raynaud, l'abbé Dedouvres, M. le baron de Bonnault d'Houët, M. Albert Froment. — M. Marc Raynaud, fils du colonel Furcy Raynaud, le traducteur en français de l'*Histoire des papes* de Pastor, s'était spécialisé dans l'histoire de l'art; il a publié beaucoup de textes pour la Société de l'histoire de l'Art français; il avait entrepris, aux Archives nationales, le dépouillement méthodique des archives de la Maison du Roi; grand propriétaire dans la Sarre, il a rendu, comme interprète, des services distingués pendant la guerre. — M. l'abbé Dedouvres, docteur ès lettres, professeur à la Faculté libre des lettres d'Angers, a étudié, dans des ouvrages considérables, l'histoire littéraire du P. Joseph. — M. Albert Froment, qui fut un moment archiviste de la Haute-Saône, devint par la suite le collaborateur le plus intime de Jules Lair, qu'il aida grandement dans ses travaux sur Foucquet et M^lle^ de la Vallière. — M. le baron de Bonnault d'Houët est l'auteur de travaux estimés sur Compiègne et la région avoisinante, qu'il habitait.

Enfin, parmi ces amis intelligents des études, qui n'écrivent pas eux-mêmes, mais qui s'intéressent aux travaux d'autrui, et qui, par leur masse, font la prospérité des Sociétés comme celle-ci, nos pertes ont été sensibles :

M. le comte d'Eu, de la Maison de France; M. de Chazelles; M. Daguin; Mme la marquise de Courcival; Mme Gaston Raynaud; Mme Bulteau; Mlle Bellaguet. Plusieurs de ces personnes s'étaient jadis fait inscrire dans nos rangs en remplacement d'un père, d'un mari, d'un parent, pour que leur nom continuât à figurer sur nos rôles. C'est ainsi que Mlle Bellaguet avait remplacé parmi nous, en 1884, son père, ancien membre du Conseil de la Société, qui s'y était fait admettre dès février 1838. Usage infiniment touchant qui, à ma connaissance, ne se pratique nulle part ailleurs comme chez nous et qui, mieux que quoi que ce soit, traduit votre fidélité aux traditions respectables, votre sentiment délicat de la continuité du passé au présent et votre loyalisme à l'égard de l'entreprise aux horizons presque indéfinis que nos anciens ont brillamment inaugurée et fermement soutenue.

Messieurs, ceux à qui vous faites l'honneur de confier la présidence ont coutume, le jour de votre Assemblée générale annuelle, d'employer le temps qui leur reste, après l'hommage rendu aux morts de l'année, à disserter sur une question à leur choix. Et, depuis tant d'années qu'il en est ainsi, tous les sujets qui se présentent à l'esprit ont été traités. J'ai pensé en premier lieu à vous entretenir du point de savoir si, pour ses publications futures, la Société de l'histoire de France ne devrait pas avoir un programme, un plan raisonné, mais je me suis aperçu à temps que l'utilité de cette mesure avait déjà été éloquemment démontrée par un de mes prédécesseurs, M. Delavaud, en 1917; et comme, depuis six ans, sa démonstration ne paraît pas avoir porté coup, il m'a semblé qu'il serait à la fois présomptueux, indiscret et un peu vain de la réitérer. Après plusieurs autres constatations du même genre, je me suis souvenu, par où j'aurais dû commencer, que si la Société m'avait fait l'honneur de me conférer la présidence, c'était le directeur des Archives, et non pas moi, en tant que particulier, qu'elle avait choisi. Les liens entre la Société et les Archives sont si intimes depuis l'origine! La première

réunion des pères de la Société de l'histoire de France fut tenue il y a près d'un siècle, le 27 juin 1833, « dans une ancienne salle du Trésor », c'est-à-dire au palais Soubise; lorsque vos assemblées ont émigré à l'École des chartes, votre bibliothèque est restée dans l'établissement de la rue des Francs-Bourgeois, où elle est depuis plus de cinquante ans. Avec la Bibliothèque nationale, les Archives ne sont-elles pas, d'ailleurs, une des deux maisons d'étude que fréquentent le plus, à Paris, ceux qui s'intéressent, comme vous, aux documents originaux de notre histoire? Dès lors, pourquoi ne pas parler d'archives? *Talking shop :* parler boutique, ou plutôt métier, n'est pas interdit, n'est-ce pas, dans des circonstances comme celles-ci. — Oui, mais archives publiques ou archives privées? dans le premier cas, c'est marcher sur les brisées de M. de Luçay, votre président en 1889; et, dans le second, sur celles de M. de Vogüé, votre président en 1891. Cependant, c'est à quoi je me suis résolu en fin de compte, parce que, après trente ans passés, il n'y a pas de terrain qui n'ait changé d'aspect, surtout si l'observateur n'est plus le même, et encore parce que, si j'avais écarté aussi ce parti, il ne me serait plus resté que la ressource de variations sur quelque fragment de mes études en cours, ce qui n'aurait pas offert, je le crains, un intérêt assez général.

Je vais donc profiter de l'occasion qui m'est offerte pour vous faire connaître en toute simplicité quelques-unes des préoccupations et des occupations que nous avons aux Archives : besoins, projets, travaux en cours et, comme on dit maintenant, réalisations. Il y a une Société des Amis du Louvre, une Société des Amis de la Bibliothèque nationale; il n'y a pas de Société, en nom, des Amis des Archives nationales; mais je sais bien qu'en m'adressant à vous, c'est à une Compagnie qui, moralement, en tient lieu.

Messieurs, ceux d'entre vous qui vont d'habitude à l'hôtel de Soubise y ont constaté quelques changements depuis une dizaine d'années; mais il en reste à faire.

L'entrée, façade et ordonnance à colonnades, est, Dieu merci, toujours pareille; on n'a rien abîmé. La belle Salle

du public, que l'on doit au goût parfait de mon prédécesseur, notre confrère M. Servois, aussi. Elle est même encore ce qu'elle était naguère sur deux points où c'est fâcheux. D'une part, l'hiver, au jour tombant, on y apporte encore processionnellement des lampes de cuivre du temps de la Restauration, et cet éclairage archaïque, qui n'a plus d'analogue nulle part dans la capitale, est une des petites curiosités de la maison ; mais ces lampes, dont il y avait naguère un grand nombre, ont fini par s'user ; il n'y a plus d'ouvriers pour les réparer et les derniers marchands de l'huile qu'il leur faut ferment boutique ; il faudra, par conséquent, installer à bref délai la lumière électrique, si longtemps différée. D'autre part, en plein jour, les grandes baies de la salle dont il s'agit, du côté de l'est, sont toujours attristées et bouchées, pour ainsi dire, par des baraquements sordides qui, élevés en 1883 dans la cour dite des Dépôts, dont ils couvrent la moitié, la déshonorent encore. Dans un ouvrage étendu sur l'histoire de l'hôtel des Archives nationales avant et après l'époque où il a été acquis par l'État, j'ai montré récemment, en détail, comment cette cour, dernier vestige des jardins de l'hôtel du XVIII^e^ siècle, a été circonscrite et formée au XIX^e^ ; par quelle aberration, sitôt achevée à grands frais, elle a été en grande partie supprimée par économie, et enfin ce qu'elle pourrait aisément redevenir si l'on voulait. Il suffirait d'enlever les baraquements pour restituer à la cour des Dépôts la dignité monumentale que M. Léon de Laborde, qui l'a conçue et inaugurée, avait rêvée pour elle : d'y rétablir des pelouses et de rouvrir les anciennes portes-fenêtres qui, au rez-de-chaussée du corps de logis principal, y donnaient jadis accès de toutes parts pour que l'hospitalité offerte en ces lieux au public savant, laquelle, maintenant, est à la fois magnifique et misérable, devint la plus harmonieuse et la plus agréable de Paris. Et ce serait à peine une dépense. Pourquoi donc ne l'a-t-on pas fait ; pourquoi ne le fait-on pas? Il n'y a qu'une raison : on ne peut se débarrasser des baraquements qu'en évacuant ailleurs les documents qu'ils abritent tant bien que mal, quoiqu'ils menacent ruine. La

question de ce dernier perfectionnement d'installation dépend donc d'un problème plus vaste, celui de l'agrandissement des Archives nationales. On n'a pu réaliser jusqu'ici que les améliorations qui n'en dépendaient pas : c'est à savoir le réaménagement complet du musée et la réouverture de la superbe enfilade des pièces du rez-de-chaussée, depuis le vestibule, par la Salle du public (autrefois antichambre et salle du dais) et son annexe (autrefois salle d'audience); par l'ancienne chambre de parade des princes de Soubise, qui vient d'être restaurée; par leur célèbre salon ovale; et par la pièce en retour, autrefois « grand cabinet », où une « Salle des inventaires », aujourd'hui très fréquentée, a été organisée. En somme, le public jouit maintenant, en attendant mieux, de la totalité des anciens « grands appartements » des Rohan-Soubise, dont la majeure partie, délabrée ou affectée à des usages indignes de leur beauté, était naguère inaccessible.

Quant au problème général de l'agrandissement des Archives nationales, il est posé depuis longtemps; la solution en est urgente, et pas seulement parce qu'elle rendrait faciles des embellissements désirables. On ne peut, en effet, entasser indéfiniment des versements nouveaux dans des locaux dont tous les recoins sont utilisés (jusqu'aux caves) sans compromettre le bon ordre et même la sécurité des collections. Des solutions, j'entends des solutions raisonnables, il n'y en a, d'ailleurs, que deux. Ou bien décongestionner l'édifice actuel en créant autre part une ou plusieurs succursales de l'établissement, où seraient déposés certains fonds modernes ou secondaires. Ou bien annexer en totalité ou en partie à l'hôtel de Soubise les constructions et les terrains qui deviendront vacants lorsque le transfert de l'Imprimerie nationale, encore installée à l'hôtel de Rohan, sera un fait accompli. Cette seconde solution offre certainement de grands avantages : la dévolution totale de l'hôtel de Rohan à l'hôtel de Soubise, qui remembrerait le domaine des Rohan-Soubise au Marais, coupé en deux par Napoléon I^{er}, procurerait par surcroît la conservation de cet hôtel, si menacé, que tous les gens de goût,

respectueux du passé, réclament : la dévolution partielle, qui attribuerait seulement aux Archives la portion du domaine de l'Imprimerie nationale, à l'ouest d'une ligne tirée depuis l'aboutissement de la rue Charlot dans la rue des Quatre-Fils jusqu'aux Blancs-Manteaux dans la rue des Francs-Bourgeois, permettrait de les isoler en même temps que de les agrandir. Mais à quoi bon spéculer sur les mérites respectifs de ces diverses combinaisons? Je l'ai fait ailleurs, avec tous les détails qui, le cas échéant, devraient être pris en considération par qui de droit. Jusqu'à ce que le cas soit échu (et cette éventualité, subordonnée au départ de l'Imprimerie, paraissait plus prochaine il y a vingt-cinq ans qu'aujourd'hui), il ne reste plus, hélas, qu'à attendre comme par le passé. On est ainsi coincé, en résumé, entre l'impossibilité et la nécessité d'attendre encore.

Dans ces conditions, la sagesse serait évidemment de se rabattre sur l'expédient provisoire, d'ailleurs justifiable quoi qu'il arrive, qui consisterait à terminer tout de suite les constructions inachevées du temps de Louis-Philippe et du Second Empire sur le terrain même des Archives. Les corbeaux d'attente sont là depuis cinquante ans à l'angle sud-est de l'hôtel remanié, du côté de l'Imprimerie. On parerait de la sorte, relativement à peu de frais, aux besoins les plus pressants, et tout deviendrait facile. Ayant plaidé cette cause, comme vous voyez que je me laisse aller à le faire une fois de plus, j'ai eu ces jours-ci le plaisir d'obtenir que, dans les propositions ministérielles du Service des beaux-arts pour le prochain budget, un crédit à cet effet fût inscrit. Puisse le Parlement l'adopter !

Passons maintenant de l'édifice où sont installées les Archives nationales aux collections qui s'y conservent, et du corps, pour ainsi dire, de l'établissement à sa raison d'être.

En tête du tome I, sous presse, d'un nouvel *État sommaire* des versements de papiers publics effectués aux Archives nationales depuis 1809, j'ai été amené à étudier

en détail l'historique de ces versements[1]. Je voudrais résumer, à grands traits, quelques-unes des conclusions qui s'en dégagent.

Il serait normal, en principe, que, aux Archives nationales de France comme au Public Record Office d'Angleterre, tout ce qui subsiste des papiers du gouvernement central depuis les origines fût matériellement réuni, et cependant en France certains ministères (Affaires étrangères, Guerre, Colonies) détiennent encore des archives de l'ancien régime. Ces anomalies ont été jadis vivement ressenties par les directeurs des Archives, depuis Daunou. Je crois, au contraire, qu'il n'y faut attacher aucune importance. Outre que les annexions de grands fonds autonomes ne s'imposent vraiment que lorsque ces fonds périclitent là où ils sont et que, si ceux qui n'ont pas encore abouti au palais Soubise étaient proposés maintenant à l'administration des Archives, elle serait provisoirement fort empêchée de les recevoir, l'expérience du passé montre assez qu'il n'y a pas à s'émouvoir. Il ne sert à rien de batailler pour obtenir que les grands fonds anciens qui leur manquent soient versés à des archives centrales ; ce qu'elles réclament en ce genre, on le leur refuse invariablement : MM. Daunou et de Laborde en ont su quelque chose; mais un jour vient où ce qui doit raisonnablement leur appartenir leur échoit sans démarches, par la force des choses, comme cela s'est passé encore de notre temps pour les archives anciennes de la Marine, des Colonies (en partie), de l'Administration des Télégraphes, etc.

Bien plus considérable est la question des versements ordinaires ou proprement dits.

Elle est réglée, semble-t-il, par des textes dont la précision ne laisse rien à désirer. L'article 1[er] d'un décret du 12 janvier 1898, le dernier en date, est ainsi conçu : « Les

1. En rapprocher l'*État sommaire des documents entrés aux Archives nationales par des voies extraordinaires (dons, achats, échanges) depuis les origines jusqu'à présent* (Paris, 1917; extrait de la *Bibliothèque de l'École des chartes*).

dossiers, registres et pièces reconnus inutiles pour le service courant des bureaux seront livrés par les ministères et administrations aux Archives nationales pendant le premier semestre de chaque année. » Et l'article 2 : « Les ministères et administrations remettront aux Archives nationales les dossiers régulièrement constitués, les registres et pièces régulièrement classés. » Mais ces prescriptions si sensées n'ont jamais été observées. Après comme avant 1898, les ministères et administrations qui versent aux Archives (il en est qui s'en dispensent) l'ont fait sans périodicité, quand l'encombrement des locaux les y obligeait et, souvent, dans le plus grand désordre. Ce qui est versé, quand on verse, ce ne sont pas toujours des « dossiers régulièrement constitués... et classés » : ce sont parfois des résidus en vrac, préalablement réduits d'ailleurs, dans les bureaux d'origine, par des suppressions sans contrôle, sinon par des prélèvements de ce qui peut offrir un intérêt de curiosité. — Protester efficacement contre ces abus ne serait possible qu'à une autorité qui disposerait de sanctions; le décret de 1898, qui n'en comporte pas, s'est révélé, chaque fois qu'on a voulu l'invoquer, un instrument dérisoire. D'autre part, changer des mœurs administratives invétérées, comme celles-là, c'est à quoi même un ministre ne réussit pas toujours dans son propre ministère; comment le ministre de l'Instruction publique, au département de qui l'administration des Archives est rattachée, y réussirait-il dans ceux de ses collègues? — Alors, quoi? Refuser les versements mal préparés? Personne n'oserait en prendre la responsabilité, et avec raison; car, dans les pires, il y a des éléments intéressants pour l'histoire qui risqueraient de disparaître si l'occasion de les sauver n'était pas saisie. On est ainsi conduit, bon gré mal gré, à se contenter d'accepter ce qui est offert. Situation déplorable, qui, sauf exception, a toujours existé chez nous, en dépit d'efforts spasmodiques pour la faire cesser. C'est ainsi que s'explique en grande partie la composition, si singulière au premier abord, de quantité de fonds anciens et modernes, et notamment de la plupart des sous-séries de la grande

série F (versements des ministères), criblées de lacunes énigmatiques. On ne voit pas de remèdes, car des conférences interministérielles de hauts fonctionnaires ont été plus d'une fois réunies pour en trouver et, après beaucoup de paroles, il n'en est rien sorti. A peine peut-on suggérer que l'administration des Archives devrait tenir de la loi un droit de regard, d'inspection et de contrôle sur toutes les archives de l'État constituées ou en formation jusqu'à ce que le changement des habitudes rendît ce droit presque superflu. Il y a beaucoup à apprendre des expériences qui ont été faites sur ce point en Angleterre depuis 1838.

J'ouvre ici une parenthèse. Feu M. de Vogüé vous entretenait, il y a trente-deux ans, d'une autre expérience anglaise en matière d'archives qu'il jugeait fort heureuse. Il s'agit des archives qui, n'appartenant pas à l'État, intéressent cependant le patrimoine historique de la nation, et de l'idée que l'exploration et la sauvegarde de ces archives sont des devoirs pour l'État. Cette idée s'est traduite chez nos voisins, en 1869, par l'appointement d'une Commission royale, *Historical Manuscripts Commission*, « pour procéder à l'examen précis et détaillé des collections de manuscrits conservés en Grande-Bretagne avec l'assentiment des détenteurs et pour publier éventuellement les résultats de cet examen ». On peut voir, à la disposition du public dans la Salle de travail de nos Archives nationales, les résultats de l'activité de cette Commission : plus de 150 volumes de rapports, avec des inventaires, des notices et des extraits en appendice, qui sont d'un très grand prix pour l'histoire de la Grande-Bretagne et de l'Europe. « Une pareille enquête, disait M. de Vogüé en 1891, serait-elle possible en France? Les pouvoirs publics pourraient-ils l'entreprendre et la faire accepter? Je ne saurais le dire[1]. » On est maintenant en mesure de donner à cette question une première réponse.

Et d'abord l'institution anglaise n'est pas à naturaliser telle quelle. L'*Historical Manuscripts Commission* a dû,

1. *Annuaire-Bulletin* de la Société, 1891, p. 90.

là-bas, venir au secours de collections appartenant à des personnes morales, villes ou corporations, qui les laissaient à l'abandon. Chez nous, les archives historiques des grandes villes sont en général administrées par un personnel compétent, et si celles d'une commune, même rurale, courent des risques à cause de la négligence de leurs gardiens naturels, le fait est signalé par l'archiviste départemental, chargé d'inspecter tous les dépôts de ce genre dans les limites de sa circonscription, et une loi, dont le projet a été déposé à la Chambre par le gouvernement en janvier 1923, conférera peut-être demain au préfet, en ce cas, le droit d'en prescrire le dépôt d'office aux archives du département. Dans le très vaste champ d'activité où la Commission anglaise a évolué, il n'y a donc, pour une entreprise analogue dans ce pays-ci, à prendre en considération que les archives privées, surtout celles des grandes familles dont les ancêtres ont joué jadis un rôle dans l'histoire du pays. Mais c'est justement celles-là que M. de Vogüé avait en vue lorsqu'il vous disait : « Est-ce possible? Je l'ignore. » Eh bien, il est aujourd'hui démontré que c'est possible.

De même que, en Angleterre, le marquis de Salisbury s'était déclaré prêt, en 1869, à donner aux agents de la Commission libre accès aux archives des Cecil, conservées dans son château d'Hatfield, M^me^ la duchesse de la Trémoïlle, qui doit en être respectueusement remerciée, a bien voulu, il y a deux ans, m'autoriser à désigner officiellement un archiviste des Archives nationales pour classer et inventorier les archives de sa maison : le célèbre chartrier de Thouars et celui de Serrant en Anjou. Ce grand travail, très délicat, a été exécuté l'an dernier par M. Ch. Samaran, l'archiviste désigné, d'une manière aussi satisfaisante que possible; il est maintenant achevé. C'est-à-dire que, désormais, les archives héréditaires des la Trémoïlle, les plus importantes de France avec celles des Condé à Chantilly, sont en bon ordre, et que les ressources qu'elles offrent pour l'histoire nationale sont connues; les matériaux de quelques ouvrages intéressants — vous avez eu, dans votre *Annuaire-Bulletin* de l'an dernier, la primeur de

l'un d'eux — en ont même été déjà extraits. Un exemple a été ainsi proposé, de haut, qui doit en entraîner d'autres. Permettez-moi de compter sur vous, mes chers confrères, pour donner autour de vous la publicité qui convient à cette œuvre que vous êtes plus qualifiés et mieux placés que personne pour apprécier et pour appuyer. Les archives seigneuriales sont, en France comme partout, complémentaires des archives publiques pour l'histoire du pays; l'initiative a été prise d'en faire connaître les ressources; le libéralisme éclairé d'une grande famille a permis qu'elle réussît d'abord; j'ose dire qu'il dépend surtout de vous, à cette heure, que le mouvement ainsi amorcé se développe pour le plus grand profit commun des possesseurs de chartriers et des études.

Après cette parenthèse, je reviens aux archives publiques et j'arrive aux questions de classement.

Classer les documents, versés dans les archives, qui sont de nature à être conservés indéfiniment est une des tâches essentielles de l'archiviste, mais la plus difficile, puisque c'est celle qui a donné lieu autrefois aux erreurs les plus lourdes.

L'idéal serait sans doute que l'archiviste, n'ayant à administrer que des fonds transmis aux Archives, en bon ordre, par les chancelleries, les bureaux, etc., n'eût qu'à respecter le classement primitif et naturel de chacun. Mais ce cas est très rare; les papiers arrivent, d'ordinaire, en vrac. Il faut donc les reclasser. Or, il y a bien des manières. Des fonds illustres ont été au cours des âges l'objet de plusieurs opérations de ce genre qui, laissant chacune des traces, ont eu pour conséquence de les brasser, de les rebrasser et finalement de les bouleverser au point que les pièces d'un même dossier primitif sont parfois dispersées maintenant dans dix cartons différents. Ce n'est pas tout. Voici des fonds anciens qui, plus ou moins bouleversés par les anciens archivistes, parviennent dans un établissement comme les Archives nationales. Au lieu de les y laisser juxtaposés, les archivistes d'autrefois, amateurs de classements systéma-

tiques, ont été tentés de les éparpiller dans des cadres méthodiques qui les embrassent tous. On a compliqué ainsi par des reclassifications arbitraires de divers types, en vue de l'élégance, les réarrangements indispensables pour cause de désordre primitif. Il est difficile d'imaginer, sans l'avoir constaté, quel peut être le résultat final de ces triturations successives, à quoi beaucoup de travail non seulement inutile, mais nuisible, a été dépensé jadis.

Aujourd'hui ces pratiques sont condamnées en France, sinon partout. On est d'accord maintenant chez nous : 1° pour respecter l'individualité des fonds ; 2° pour se contenter de rendre aux fonds nouvellement versés qui arrivent en état de confusion une physionomie qui se rapproche autant que possible de la naturelle : c'est ainsi que M. l'archiviste Bourgin a, en ces dernières années, très bien organisé le fonds considérable des archives de l'Administration des Cultes en tenant compte à la fois de l'histoire administrative et, discrètement, de la logique. Le fonds des Télégraphes (« Télégrammes du gouvernement depuis 1794 »), quand M. Ritter en aura terminé le réajustement, sera aussi un modèle. Il existe donc désormais des principes de classement pour le traitement des versements à venir. Mais les effets des erreurs de méthode qui ont été commises autrefois, faut-il essayer d'y remédier? Suivant que l'on répondra par l'affirmative ou par la négative, les opérations de classement absorberont une part énorme, ou relativement modeste, de l'activité des archivistes.

J'ai toujours pensé, pour ma part, que la négative s'impose, pour les raisons suivantes. En matière de classement, les erreurs sont, en règle générale, irréversibles : un fonds très abîmé par les travaux mal conçus d'anciennes générations d'archivistes ne saurait être restitué avec certitude en sa forme première; on risque, en l'essayant, de se donner beaucoup de peine pour commettre de nouvelles fautes. De plus si, comme c'est presque toujours le cas, les fonds défectueusement classés ont été souvent consultés et cités d'après les cotes actuelles, c'est désorienter le public que

de changer des cotes consacrées par l'usage, et à cet inconvénient si grave des tableaux de concordance ne sont qu'un palliatif médiocre. Enfin ce travail qui, même en le supposant réussi, n'aurait pas que des avantages, coûterait tant de temps et d'efforts qu'il faudrait presque renoncer, si l'on y procédait en grand, à toute autre entreprise. Il convient donc, à mon avis, de considérer comme heureux que, aux Archives nationales, on ait renoncé depuis assez longtemps à corriger les anciens classements, consacrés par l'usage, si déplorables qu'ils soient. C'est la sagesse de respecter non seulement les fonds naturels, mais aussi les fonds artificiels, même ceux qui ont été constitués naguère au mépris du sens commun, et jusqu'aux irrégularités matérielles de classement tout à fait choquantes, comme l'*État sommaire* sous presse de la série F n'en révélera que trop. Ces irrégularités, on ne les a pas fait disparaître avant la rédaction de l'*État sommaire*, parce qu'on n'y pouvait pas toucher sans engager des opérations matérielles de remaniement interminables sur les rayons, sans changer des cotes connues, sans remettre *sine die* le service capital que la publication d'un répertoire de ces collections rendra aux études. Seules les sous-séries de F ont donc été préalablement classées de fond en comble, qui, comme F^{19} (Cultes), n'ayant jamais été l'objet d'aucun travail de quelque espèce que ce fût, étaient encore dans un état de désordre originel.

Aussi bien, quoique très regrettable, le défaut d'ordre rigoureux sur les rayons, s'il reste sans remède en certains cas, peut-il être compensé par des inventaires bien faits, qui comportent des tables et, au besoin, des essais de reconstitution rationnelle sur le papier.

C'est donc, et avec raison, à la fabrication de répertoires, d'inventaires et de tables, clés des collections, que les archivistes s'emploient surtout, et cette forme de leur activité est celle à laquelle le public est, naturellement, le plus sensible.

Il me parut, il y a dix ans, qu'il y avait lieu de procurer un tableau de ces clés qui existaient alors aux Archives nationales. Cet *État des inventaires* comporte plus de 800 numéros ou instruments, très divers d'âge, de type, de dimensions et de valeur. C'était beaucoup trouvé, ce qui restait à faire, je ne dis pas pour que le dépôt fût complètement répertorié, inventorié et coté (but si lointain qu'il n'est pas encore à l'horizon), mais pour qu'il y eût les guides à travers toutes les principales collections, restait très considérable.

Si, maintenant, on jette un coup d'œil rétrospectif sur ce qui a été exécuté depuis — malgré la guerre qui, pendant quatre ans, a réduit la main-d'œuvre disponible des deux tiers — il me semble que la dernière période décennale peut être, au point de vue des progrès réalisés à ce point de vue, honorablement comparée à n'importe quelle autre du passé. Ce n'est pas ici le lieu de donner même l'esquisse d'une énumération en forme de complément à l'*État* de 1914. Deux ou trois indications générales suffiront. Mais je veux terminer par là le petit examen de conscience récapitulatif que j'ai pris la liberté de faire devant vous.

En 1913, un certain nombre d'inventaires analytiques, pièce par pièce, des grandes séries anciennes qui sont les plus beaux fleurons de notre dépôt central étaient commencés. Ces travaux de précision, fort méritoires, sont de très longue haleine : l'archiviste qui en entame un au début de sa carrière ne sait pas toujours s'il en verra la fin, ou plutôt il se rend très bien compte, parfois, que plusieurs générations n'en viendront pas à bout. Il y a des entreprises de ce genre dont l'envergure est telle — comme l'Inventaire analytique des registres du Trésor des chartes ou celui des actes du Parlement de Paris, par exemple — que l'archiviste doit nécessairement borner son ambition, au cours d'une vie laborieuse, à dépasser une douzaine de bornes kilométriques sur la voie presque indéfinie qui mène à leur achèvement, c'est-à-dire à composer, en dehors de ses occupations professionnelles ordinaires, autant de gros

volumes de l'Inventaire monumental qu'elles comportent. Or, il est arrivé quelquefois, dans le passé, que l'on ait suspendu de ces entreprises, soit parce que les archivistes qui en avaient été chargés avaient disparu, soit parce que, la direction ayant changé, d'autres travaux avaient semblé préférables; d'où, dans l'outillage décrit en 1914, plusieurs *opera interrupta*, dont l'interruption réduit beaucoup l'utilité des tronçons déjà faits. J'indique d'abord que, depuis dix ans, rien de pareil n'a eu lieu. Tous les grands inventaires descriptifs en cours ont été continués : celui des registres du Trésor des chartes, celui des actes du Parlement de Paris, celui des registres du Conseil des dépêches, celui des arrêts du Conseil privé, celui des registres d'insinuation du Châtelet, celui des accords homologués au Parlement, celui des diverses sous-séries de la série F (versements des ministères et des administrations qui en dépendent), etc.

D'autres ont même été mis en train, sans préjudice des précédents : Inventaire analytique des cartons de la Maison du Roi (O^1), commencé aussitôt après l'achèvement de ceux du Supplément du Trésor des chartes, par le même archiviste; Inventaire analytique de certains fonds d'archives ecclésiastiques, comme celui de l' « Archevêché et chapitre de Paris », qui n'en avaient que d'insuffisants; Inventaire analytique de l'énorme série des « Mélanges », où l'on entassa jadis les résidus dont on renonçait à trouver la place ailleurs et où voisinent maintenant, pêle-mêle, des documents sur toute sorte de sujets; Inventaire général des sceaux conservés en France et des sceaux français conservés à l'étranger. J'abrège; mais comment passer sous silence, cependant, la table alphabétique et analytique des Hommages et des Aveux de l'ancienne Chambre des comptes, qui remplacera un jour le célèbre répertoire, *Noms féodaux*, de dom Bétencourt, sur un plan beaucoup plus vaste et tout à fait nouveau? En ce qui concerne les « Hommages », un premier volume pourrait être envoyé à l'imprimerie dès l'an prochain.

Envoyé à l'imprimerie! Il y aurait, certes, avantage pour les études à ce que tous les grands inventaires analytiques, et non pas seulement celui-là, fussent imprimés. Mais le temps n'est plus où la situation des finances publiques permettait de publier la très belle Collection de volumes in-4°, dont vingt-huit tomes ont paru de 1863 à 1908 sous le titre commun d'*Inventaires et documents*. Des engagements pris ont contraint à donner encore, en 1920, dans cette Collection en suspens, le tome I de la suite des *Actes du Parlement de Paris* (de 1328 à 1350) : mais le tome II et la table des deux volumes prévus de « Jugés » du règne de Philippe VI sont restés manuscrits, parce que les faibles ressources dont on dispose présentement pour les impressions scientifiques obligent à les réserver pour des ouvrages d'un caractère plus urgent.

Il est très soutenable, en effet, que l'administration des Archives a, envers le public, un devoir plus impérieux encore que de lui fournir des inventaires analytiques très détaillés ; c'est de munir tous les fonds qui en sont dépourvus de ces guides élémentaires, en attendant mieux, qu'on appelle répertoires numériques, états sommaires, etc. L'administration des Archives nationales anglaises a depuis longtemps créé, à côté de ses magnifiques *Calendars* analytiques avec extraits, une série d'instruments plus simples, de fabrication plus rapide : la série des *Lists and Indexes*. Chez nous, on n'a pas perdu de vue, non plus, la nécessité des fils conducteurs de ce genre : le plus important des états sommaires qui y ont été exécutés depuis dix ans est sans contredit celui du fonds capital des versements des ministères (séries F, BB Justice et AD XIX) : et c'est à imprimer cet ouvrage, dont trois fascicules ont paru de 1919 à 1922 et dont le tome I sera complet en 1923, qu'il a paru nécessaire de consacrer toutes les disponibilités.

Parlerai-je, pour finir, des projets éventuels pour le perfectionnement ultérieur de l'outillage? On a donné dans l'introduction de l'*Etat des inventaires* de 1914 une énu-

mération d'instruments de premier ordre à entreprendre; il serait trop aisé de la refaire en l'allongeant. Mais l'allonger semble inutile, puisqu'il est déjà hardi d'espérer qu'il soit possible de l'épuiser tout à fait dans l'avenir prochain. Ayant résolu de n'interrompre aucune des grandes entreprises fondamentales en cours, un programme très étendu de travaux neufs ne saurait naturellement être mis à exécution que si le nombre des archivistes était augmenté; or il a été, au contraire, diminué budgétairement depuis deux ans.

Un dernier mot, pourtant, au sujet d'un travail d'exécution relativement aisée, très propre à être fait administrativement par les archivistes des Archives nationales de concert avec leurs confrères des départements, et qui serait, à mon sens, de la plus haute valeur.

Il existe beaucoup d'anciens répertoires d'archives manuscrits qui ont été dressés depuis le moyen âge jusqu'à la fin de l'ancien régime. Les uns correspondent à des fonds qui ont péri, d'autres à des fonds conservés en totalité ou en partie. Il en est de sommaires, mais il y en a aussi qui sont d'excellents inventaires descriptifs, comportant des analyses assez précises pour tenir lieu, jusqu'à un certain point, des pièces elles-mêmes quand elles ont disparu. Cela posé, il est clair qu'il serait intéressant de rechercher ces anciens inventaires partout où il y en a, c'est-à-dire surtout dans les dépôts actuels d'archives, mais aussi dans les bibliothèques de manuscrits, où il s'en est égaré à l'état d'épaves. On ne se contenterait pas d'en constater l'existence; on vérifierait, pour chacun, si les documents qui y sont décrits ont été détruits en bloc; si, cas fréquent, ils ont été dispersés; ou bien s'ils sont encore réunis quelque part (soit que la classification primitive en ait été respectée, soit qu'elle ait été modifiée). On aboutirait ainsi à former une liste alphabétique des chartriers de l'ancien régime. Elle ferait connaître avec précision, pour chacun, les anciens répertoires qui en subsistent et leur degré d'utilité. Les plus précieux sont évidemment ceux qui cor-

répondent à des fonds disparus en totalité; on saurait enfin combien il y en a, quels y sont, où ils sont : ce qui reviendrait, en fin de compte, à mettre à la disposition des érudits l'équivalent d'une quantité très considérable de documents qui, mentionnés seulement dans d'anciens inventaires dont l'existence même est pour ainsi dire inconnue, sont aujourd'hui, en vérité, comme s'ils étaient irrémédiablement perdus.

C'est dans ces vues que, membre de la Commission supérieure des Archives, je fis recommander dès 1903, lors de la préparation de l'*État général par fonds des archives départementales*, que l'on indiquât, à propos de chaque fonds, s'il en existait au dépôt des inventaires anciens[1]; qu'on adressât également, au secrétariat des Archives nationales, la nomenclature sur fiches de tous les anciens répertoires et inventaires descriptifs d'archives qui sont conservés dans les bibliothèques de France; enfin que des relevés eussent déjà été faits systématiquement, à titre de spécimens ou de sondage, dans quelques dépôts départementaux, notamment dans celui de l'Yonne. Travaux d'approche qui, lorsque toutes les mesures préparatoires auront été prises, permettront sans doute de parvenir assez vite à la fin proposée.

Il ne me reste plus, Messieurs, qu'à m'excuser de ne vous avoir parlé, en praticien, que de choses techniques en un jour où vous avez coutume d'entendre l'éloquente expression de pensées plus élevées. — Nous allons passer maintenant au rapport de M. le Secrétaire adjoint sur les travaux de la Société depuis la dernière Assemblée générale jusqu'à ce jour.

1. Voir à la table de cet *État général*, p. 874 et suiv., l'article « Inventaires anciens des chartriers et fonds ».

Rapport de M. Henri Courteault, secrétaire adjoint, sur l'état des travaux de la Société.

Messieurs,

Comme l'an dernier, à pareille date, j'occupe ici une place qui n'est pas la mienne. Du moins, l'an dernier, ne l'occupais-je qu'au titre de lecteur; une indisposition passagère n'avait pas permis à M. Delachenal de siéger à votre bureau; mais le rapport dont je vous donnais ce jour-là lecture était son œuvre, et vous aviez pu admirer une fois de plus, — c'était son septième rapport de secrétaire, et qui eût cru alors que ce serait le dernier? — avec quel art consommé, quelle clarté parfaite d'exposition il avait su mettre au point, sinon apaiser, cette grande controverse, qui, atteignant même le grand public, a fait quelque bruit dans la république des lettres, de l'authenticité des Mémoires du cardinal de Richelieu. Dans un de ces entretiens familiers dont il voulait bien m'honorer lors de ses fréquentes visites aux Archives nationales, notre secrétaire ne m'avait pas caché tout le mal qu'il s'était donné pour traduire, — sans la trahir, — aussi fidèlement que possible, la pensée des deux tenants de la joute; et je l'avais vu préoccupé de savoir, — tant il apportait de conscience à la rédaction de ses rapports, — si, à votre estime, il y était parvenu. Conciliant, il souhaitait tout bas que son exposé aboutît, sinon à une entente définitive, du moins à un assoupissement, précurseur d'une fin prochaine, de ce gros débat; modeste, il ne se flattait pas, — et il n'avait peut-être pas tort, — d'y avoir réussi. Mais il avait dit son mot, et l'avait dit en toute sincérité. Relisant, ces temps-ci, comme d'achevés modèles, les rapports de ce que sa mort imprévue me permet, hélas! d'appeler son septennat, j'étais surtout frappé de l'aisance et de l'autorité avec lesquelles il traitait des sujets les plus divers : qu'il vous entretînt des premiers siècles de notre histoire à l'occasion des *Grandes Chroniques de France*, qu'il vous parlât de Louis XI à propos

des *Dépêches des ambassadeurs milanais*, du XVII^e^ siècle en vous rendant compte d'un *Journal de la Fronde*, ou du XVIII^e^ en feuilletant devant vous les *Mémoires du maréchal de Richelieu*, il prouvait une connaissance, non pas, certes, superficielle, de toutes les époques, montrant surabondamment que celle de Charles V n'était pas la seule qui lui fût familière, et qu'il avait, comme on dit, des clartés de tout. Joignez à cela le tour si personnel de son style, la forme attrayante dont il revêtait ses comptes-rendus, et ne soyez point surpris que, m'émerveillant de cette compétence quasi universelle et enviant cette faculté précieuse de se trouver chez soi dans tous les domaines, je ressente surtout quelque effroi de devoir, aujourd'hui que Roland Delachenal n'est plus et n'est pas encore remplacé dans sa charge, tenir momentanément une place où ses éminents prédécesseurs et lui-même avaient leurs aises, mais où, toute fausse coquetterie mise à part, je ne me sens point les miennes. Vous y perdrez beaucoup. Mais je ne suis que secrétaire adjoint et qu'intérimaire : je supplée, je ne remplace pas.

Les prévisions que vous communiquait à la fin de son dernier rapport notre regretté secrétaire sont réalisées ou bien près de l'être : le tome II des *Grandes Chroniques de France*, qui forme le second volume de l'exercice 1922, vous a été distribué il y a quelques mois ; sans tarder vous recevrez le tome IV et dernier des *Dépêches des ambassadeurs milanais*, qui achève de s'imprimer et par lequel s'ouvrira l'exercice 1923. C'est de ces deux volumes que j'essaierai de vous donner un rapide aperçu.

Avec le tome II des *Grandes Chroniques* se termine l'histoire de la dynastie mérovingienne et commence celle des Carolingiens. A la fin du tome I^er^, nous en étions restés au milieu environ du règne de Clotaire II, l'un des plus longs de la première dynastie ; nous en avons ici la suite et la fin, continuée par l'histoire de son fils Dagobert I^er^ et celle de tous les princes de la décadence mérovingienne, dont je ne vous redirai pas les noms, — les ai-je

jamais bien sus? — de ces rois enfin qu'en vaillants écoliers nous désignions jadis dédaigneusement du terme péjoratif de fainéants ; leurs biographies insignifiantes sont d'ailleurs éclipsées par celles des puissants maires du palais, qui, de Pépin de Landen à Charles-Martel, s'établissent peu à peu à leur place, jusqu'à prendre enfin la couronne, tombée, avec sa chevelure, de la tête du dernier descendant dégénéré de Clovis. Le moine du XIII^e^ siècle Primat, en qui il faut, comme l'a très pertinemment établi notre éditeur M. Viard, dans l'Introduction au tome I^er^, reconnaître, pour cette partie de l'œuvre, l'auteur des *Grandes Chroniques*, a continué à s'inspirer surtout, jusqu'à le traduire presque textuellement, du *De Gestis Francorum* d'Aimoin, — avec, de-ci de-là, quelques défaillances ou contresens qui feraient sourire de pitié jusqu'à un médiocre écolier de sixième (un *dux victor*, un chef vainqueur, ne devient-il pas sous sa plume un *duc Victor* imaginaire?), — et l'on sait qu'Aimoin a puisé lui-même à de bonnes sources, telles que Grégoire de Tours et Frédégaire; au *Liber historiæ Francorum*, dont l'auteur doit être un dionysien, Aimoin et par suite Primat ont emprunté des légendes célèbres, comme celle de l'origine troyenne des Francs; les *Gesta Dagoberti* et Paul Diacre sont aussi parmi les principaux répondants du moine de Saint-Denis. Quand Aimoin vient à lui manquer, Primat, à partir de Pépin le Bref, prendra pour guide Éginhard.

Il est à peine besoin de dire que, la critique historique n'étant pas encore née au temps de Primat, la légende, dans ses récits, coudoie l'histoire, et, — je le dis tout bas, — la lecture des *Grandes Chroniques* n'en est pas pour cela moins agréable. J'avoue que, pour ma part, j'y ai pris plaisir extrême, comme à un conte du temps jadis. Dans ce mélange d'histoires vraies et de fables, naïvement écrites en ce français du XIII^e^ siècle qui n'est pas si particulier qu'un profane ne puisse le comprendre à livre ouvert, — M. Viard prend soin d'ailleurs d'indiquer en note le sens des mots désuets, — j'imagine que beaucoup de nos sociétaires se seront plu, je ne dis pas à réapprendre, à relire

plutôt la chronique des premiers temps de notre histoire, sachant discerner ce qu'il en faut prendre et ce qu'il en faut laisser. Et, chemin faisant, il ne leur aura pas été interdit de sourire aux espièglerie de Dagobert enfant coupant la barbe de son professeur, ni de s'étonner du rôle modeste que, dans l'histoire de ce roi et contrairement à la chanson, tient le bon saint Éloi, ni de frémir du réalisme dont est pleine l'histoire, contée là en une de ces « incidences » qui donnent aux *Grandes Chroniques* tournure de chronique universelle, d'une certaine dame lombarde Romilde, femme au tempérament excessif, et de ses deux filles qui, par contraste, férocement jalouses de leur vertu, imaginent, pour la sauvegarder, un moyen d'une extrémité singulière. Et ce ne sont là, à la vérité, qu'enfantillages; mais quoi! ce sont les « enfances » de notre histoire dont nous écoutons le récit: et de ces récits naïfs jaillit parfois une étincelle, une flamme où fuse la fierté nationale du moine chroniqueur : s'arrêtant, un temps, au spectacle des hauts faits de Clotaire II, restaurateur momentané de l'unité franque, il s'écrie, plein d'admiration : « Tant était grande au jour d'alors la puissance du roi et la hardiesse des Français! »

Quel progrès notre édition marque sur celle, vieille, il est vrai, de près de quatre-vingt-dix ans, de Paulin Paris, ce tome II l'affirme plus même que le premier, encore que M. Viard, avec une discrétion indulgente, ne relève que les plus notoires fantaisies, — pour employer un respectueux euphémisme, — de son éminent prédécesseur. Fantaisies, convenons-en, un peu fortes, et dont il est bien permis de se gausser un peu, quand on voit Paulin Paris, dans une note sévère, taxer d'irréflexion ce pauvre M. Guizot pour avoir confondu la rivière de l'Itou avec celle de l'Epte : à moins que l'on ne me permette de risquer une hypothèse, bien invraisemblable, je le reconnais, mais qui sauvegarderait dans une certaine mesure la renommée scientifique de Paulin Paris : qui sait si, à l'époque où il s'occupait des *Grandes Chroniques*, ce séducteur qui s'appelait Monmerqué ne l'avait pas déjà entretenu du pro-

jet de republier en commun un texte d'une tout autre époque, qu'ils éditèrent en effet, — et, ma foi! fort bien, — par la suite, et qu'en menant ainsi de front la lecture des *Historiettes* de Tallemant des Réaux et l'annotation du texte des *Grandes Chroniques*, Paulin Paris, troublé parfois par les savoureuses anecdotes du gaillard Saintongeais, n'a pas succombé à des distractions aussi compréhensibles qu'inévitables? — Vaille que vaille cette hypothèse, je vous donne la consolante assurance que notre diligent éditeur, — lui, — est entièrement à l'abri de distractions de cet ordre. Le tome III des *Grandes Chroniques*, consacré à Charlemagne, est déjà sous presse et sans doute votre secrétaire aura-t-il à vous en entretenir l'an prochain. Si nos ressources nous le permettent, tout donne à penser que, grâce au zèle de M. Viard et de son commissaire responsable M. Levillain, que je veux remercier ici d'avoir bien voulu nous prêter son concours si compétent, cette vaste entreprise arrivera à sa fin plus tôt qu'on ne pouvait l'espérer.

Notre regretté secrétaire aurait, j'en suis sûr, formulé ce même espoir, comme il aurait eu un plaisir tout particulier à saluer la fin d'une autre de nos publications en vous entretenant de ce tome IV des *Dépêches des ambassadeurs milanais* que vous allez recevoir. Il vous avait, en 1917, 1920 et 1921, rendu compte des trois premiers volumes de cette œuvre importante, l'une de celles dont notre Société pourra se faire le plus d'honneur, et il avait, en dernier, exprimé le regret mélancolique que Bernard de Mandrot n'eût pas eu la joie d'y mettre le point final; et voici que lui non plus n'aura pas eu celle de vous montrer, par l'analyse de ce quatrième et dernier volume, que, jusqu'au bout, l'intérêt de ces remarquables correspondances reste aussi vif et leur valeur historique aussi considérable. Les cinquante-cinq lettres dont il se compose n'embrassent qu'une très courte période, tout juste six mois, d'octobre 1465 à mars 1466, de la fin de la guerre du Bien Public à la mort de François Sforza. C'est toujours Jean-Pierre Panigarola

qui représente le duc de Milan à la cour de France; il y est rejoint en novembre 1465 par Christophe de Bollate, puis par Emmanuel de Jacopo et, fin décembre, par le chevalier Georges d'Annono, tous trois chargés de missions temporaires. On est, à ce moment-là, en pleine campagne du recouvrement de la Normandie; car Louis XI qui, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, a cédé presque sur tous les points aux seigneurs conjurés et a notamment abandonné à son frère le duché de Normandie, n'a signé les traités de Conflans et de Saint-Maur qu'avec le ferme propos de n'en pas exécuter le moindre article. Dès le 9 novembre, il « pratique » avec le duc de Bourbon pour reprendre le plus beau fleuron de la couronne de France. Trois mois à peine y suffiront. Pendant ces trois mois, Panigarola ne lâche pas le roi d'une semelle, et ses dépêches, écrites souvent à la hâte, *quam raptim*, sont une des sources les plus précieuses pour l'histoire de cette courte campagne qui, en quelques semaines, mène Louis XI d'Orléans et de Chartres à Caen, Pont-Audemer, Rouen et Pont-de-l'Arche; notre confrère M. Henri Stein a su en tirer bon parti dans un chapitre de son livre sur *Charles de France*. Panigarola a bon pied, bon œil: il est jeune et plus solide que son prédécesseur Albéric Malleta, qui, à la fin de sa mission diplomatique, se déclarait complètement fourbu et hors d'haleine : Louis XI, en perpétuels déplacements, s'entendait à fatiguer son monde. Très *persona grata* à cette époque auprès du roi, Panigarola n'exagère-t-il pas un peu quand il nous montre ce voyageur jamais las et ce pèlerin assidu sous les couleurs inattendues d'un grand chef de guerre? A l'entendre, le roi est infatigable, chevauche tout armé plusieurs jours de suite : le voici devant Louviers, devant Pont-de-l'Arche, surveillant tous les apprêts du siège, descendant dans le fossé, plaçant lui-même l'artillerie, l'œil à tout, insoucieux de la fatigue et du danger. Car danger il y a. Panigarola s'en aperçoit bien, qui, voulant faire en conscience son métier d'informateur, manque d'être tué par la décharge d'une espringale ennemie : pour les diplomates trop curieux, comme pour les princes, ce sont les risques

du métier. Et puis, il y a les rigueurs de la saison : on gèle à Pont-Audemer, les logements y sont rares et l'on est exposé à coucher à la fraîche. Le roi seul est toujours dispos ; c'est plaisir, écrit le Milanais, de le voir, le visage reposé et satisfait.

Panigarola est assurément sensible aux attentions continues de Louis XI, qui parle toujours avec tant de tendresse de son « bon oncle » de Milan et se fait gloire de le prendre en tout pour modèle. Roi et ambassadeur s'enivrent ensemble de la facile reconquête qu'on vient de faire, et le roi se déboutonne, si j'ose dire, avec ce cher Jean-Pierre qui écrit à son maître « ex felicibus castris regiis apud Pontem Archus » ; et, dans cet enivrement de la victoire, Louis XI découvre au Milanais ses projets contre le duc de Bourgogne, dont il veut, d'ores et déjà, « rogner les ailes » ; il entend reprendre la Picardie et les villes de la Somme, et, digne successeur de Charlemagne, aller remettre la main sur Metz. C'est plaisir, écrira encore Panigarola, « de le voir ordonner, avec un succès toujours croissant, des affaires de son royaume » : « en vérité, s'écriera Emmanuel de Jacopo, ce roi est un seigneur subtil et valeureux ». Louis XI, dans ses épanchements avec les envoyés milanais, était-il tout à fait sincère? ceux-ci étaient-ils complètement dupes? Non, sans doute. Il fallait, après une conversation avec Louis XI, savoir se reprendre et réfléchir ; ce prince était très bavard : toujours d'une politesse exquise, levant avec révérence son bonnet chaque fois qu'il nommait le duc de Milan ou son fils Galéas, il étourdissait ses interlocuteurs de sa faconde, accablant de tant de questions un simple palefrenier de Sforza, chargé de lui présenter deux chevaux, « qu'il faudra bien trois jours entiers pour les répéter au duc » (trois jours, c'est peut-être beaucoup). Georges d'Annono, lui, qui vit moins souvent aux côtés du roi, est plus perspicace, plus méfiant : familièrement reçu à sa table et dans sa chambre, il ne se laisse pas prendre aux belles paroles de Louis XI s'extasiant sur les hauts faits du duc de Milan et des « sforzesques », et il écrit à son maître : « Le roi de France a

fait bon marché des Liégeois auxquels pourtant le liait un solennel serment, et aussi de deux seigneurs qu'il avait juré de ne point abandonner. Il est ambitieux au delà de tout, fort vindicatif; mieux vaudrait pour le duc de Milan, — exposé peut-être un jour à traitement pareil — (et il faut lire ici entre les lignes), se renforcer chez lui de façon à n'avoir jamais à redouter ni les forces de la France ni celles d'aucun autre peuple. » Futur organisateur de la poste aux lettres, Louis XI avait d'emblée saisi le côté pratique de cette institution : Panigarola nous le montre s'amusant à exhiber à un envoyé ébahi du Téméraire une lettre compromettante de son maître au duc de Berri, habilement subtilisée. Qu'eût dit le roi s'il avait surpris la lettre de Georges d'Annono? Peut-être, après tout, n'eût-il cherché qu'à attacher à sa personne un si clairvoyant personnage, comme il fit plus tard Commynes. — Déjà, en novembre 1465, au lendemain du Bien Public, Christophe de Bollate, presque aussi méfiant, conseillait à François Sforza de s'allier secrètement avec le comte de Charolais, car le roi de France, « tout environné de trahisons et d'embûches, n'est aucunement assuré dans l'avenir de ne point voir ses desseins traversés par d'autres machinations ».

En vérité, ces Milanais à tête froide étaient surtout d'admirables agents politiques ; remarquablement stylés par leur maître, ils ont mission de le renseigner sur tout ce qu'ils peuvent apprendre, deviner, saisir; pas une pièce ne se déplace sur ce qu'on peut appeler déjà l'échiquier européen qu'ils ne le sachent. Sforza était certainement le prince le mieux renseigné de l'Occident ; il adore l'intrigue, et cette cour de France, où l'intrigue est maîtresse, est pour ses envoyés un merveilleux observatoire. Louis XI, par certains côtés si italien lui-même, devait parfois se sentir percé à jour par les regards cordialement inquisiteurs de Panigarola et surtout des trois autres. C'est pourquoi il les ménage, les caresse, les traite familièrement, les appelle par leur petit nom, les tutoie, les veut partout, même dans la chambre de la reine : « Emmanuel, dira-t-il à Jacopo avec une bourrade affectueuse, pourquoi n'es-tu pas entré

tout à l'heure pour voir la reine? » C'est qu'Emmanuel se méfie : il sait qu'aux côtés de Charlotte de Savoie il y a ses deux sœurs, Marie et Bonne, que Louis XI et sa femme cherchent depuis longtemps à caser ; et ils ont pensé pour la cadette à Jean-Galéas, au fils de Sforza, qui est précisément en Dauphiné à la tête des lances lombardes venues au secours du roi de France au moment du Bien Public. Le duc de Milan, d'abord favorable à cette union, s'est refroidi et ses diplomates ont reçu des instructions en conséquence ; aussi ne mordent-ils plus à l'hameçon. On devine là des scènes comiques. Ni Panigarola ni Jacopo ne se soucient de reprendre, sur les tares physiologiques de la maison de Savoie, l'enquête poussée assez loin par leur prédécesseur Malleta ; ils évitent toute occasion de voir les deux princesses. Mais un beau jour, un méridional subtil, Gaston du Lyon, chambellan du roi, — celui que dans l'intimité on appelle Gastonet, — réussit, quoique la chambre de la reine soit pleine, à y introduire l'infortuné Emmanuel, flanqué de Christophe de Bollate. « Ne voudriez-vous pas, dit-il au premier de son air le plus engageant, voir les sœurs de Sa Majesté? » — « Comme il plaira à Sa Majesté », répond, résigné, le Milanais. Et, *cussi subito*, voici les deux jeunes personnes ; on a bien soin de ne pas les séparer ; car l'aînée, qui, pas belle, n'est que « sage », sert de repoussoir à sa sœur, très plaisante. Gastonet, qui sait parler aux dames, leur adresse quelques paroles aimables. Mais, par bonheur, on annonce le dîner de la reine. Jacopo file, à la milanaise. « Quelle importance attacher à cette scène, écrit-il le surlendemain à son maître, Votre Excellence en peut mieux juger que moi. » Et, prudent, il ajoute : « Que Votre Seigneurie ne s'étonne pas si, de la façon d'être des deux princesses, je n'en dis pas plus long ; ce serait présomption de ma part, je les ai vues si peu! Qu'il me suffise d'ajouter qu'en les voyant j'ai cru voir le jour et la nuit. » Et sur ce mot, peu aimable pour la « nuit », il renvoie François Sforza à l'appréciation de Bollate, présent à la scène et qui a vu, une autre fois, les deux Savoyardes.

Il est une autre scène admirable, et digne du pinceau

d'un peintre; Louis XI, avec tous ses trucs, s'y montre en pleine lumière. Il s'agit de mettre à la raison ce fou de Jean d'Anjou, fils du roi René et duc de Calabre, sorte d'aventurier sans cervelle, qui rêve toujours de projets d'outremonts, — un jour reconquête de Naples, qu'il a perdu, le lendemain entreprise de Catalogne, — grand ennemi du duc de Milan, qui appuie à Naples son rival le roi Ferrand. Sont présents à la scène tous les membres du Conseil, chancelier, amiral, maréchaux, quelques gens de robe; au premier plan, Louis XI, qu'assiste le grand cardinal d'Albi Jean Jouffroy, tous deux face au duc de Calabre: à part, les deux Milanais, Panigarola et Bollate, qui regardent, écoutent, prennent mentalement des notes, et, interrogés, diront leur mot. De suite, le ton de la discussion s'élève. Louis XI reprochant au duc d'avoir la tête trop chaude, celui-ci, avec cette hauteur qu'auront toujours les princes lorrains, ripostant qu'il ne reconnait personne au-dessus de lui, ni pape, ni roi, ni empereur. Et comme le cardinal lui démontre en trois points que Lorraine dépend de France, le duc, à court d'arguments, lui jette l'injure grossière au visage : « Naguère, à Bruges, le prince de l'Église n'a-t-il pas compromis sa pourpre dans une aventure galante? » Cette attaque imprévue a le don de détendre le roi; il s'esclaffe, car il aime cette sorte d'histoires: il raille volontiers tout ce qui porte robe, personnifiant l'hypocrisie, dont il se fait gloire d'user, en ces frères de saint François, dont cependant, vingt ans plus tard, suant de peur aux approches de la mort, il appellera d'Italie l'un des plus illustres pour se recommander à ses prières; mais il n'y a pas encore très loin du Louis XI de 1465, dans toute la force de l'âge, au Dauphin un peu libre pensant, qui, dans sa petite cour de Genappe, présidait à l'éclosion du recueil des *Cent nouvelles nouvelles*. — Finalement, Jean de Calabre, qui, après trois heures de discussion, a perdu pied, n'étant pas de force, s'en va, content de 3.000 écus que le roi donne ordre qu'on lui compte, d'une vague promesse, qui ne sera pas tenue, de soutien dans son aventure italienne et d'une formule évangélique que, d'une bouche pincée sans rire, Louis XI, afin d'adoucir soi-disant sa mercuriale, laisse

tomber, en manière de bénissant adieu, sur la tête du prince berné : cependant que les partisans de celui-ci, — car il y en a dans le Conseil, — rougissent violemment, au point, notera l'un des Milanais, que le sang semble leur partir du nez.

Ce tome IV avait été préparé, comme les trois premiers, par Bernard de Mandrot; sous le contrôle de notre confrère M. le comte Delaborde, M. Charles Samaran a mis tous ses soins à reviser le texte et l'annotation. La dureté des temps ne nous a pas permis de le laisser enrichir ce volume de quelques pièces justificatives; mais il l'a pourvu d'une table générale qui permettra de manier utilement ce bel ensemble de documents, d'un prix inestimable. Au futur historien de Louis XI, que je crois que M. Samaran connaît bien, notre Société aura forgé, avec les onze volumes des *Lettres* du roi et les quatre des *Correspondances milanaises*, deux beaux et solides instruments de travail.

Depuis notre dernière assemblée générale, vous avez aussi reçu, avec un fort retard dont je m'excuse, — car j'en fus en grande partie responsable, — le double et dernier fascicule de l'*Annuaire-Bulletin* de 1921. Il est vrai qu'il est plus gros qu'à l'ordinaire, contenant dans sa seconde partie cinq articles : M. Viard nous a, dans l'un, très savamment prouvé que le domaine de Vaux, qui appartint au trésorier de Charles le Bel Pierre Remi, n'est point, comme l'avait cru Gaston Raynaud, le fameux Vaux de Foucquet; M. Mirot a mis au jour de curieuses lettres de rémission relatives à un cas de commerce avec l'ennemi au XIV^e^ siècle, et M. Lavollée a publié une œuvre inédite du Père Joseph, un « diaire » de l'année 1629, signalé déjà par M. Fagniez; M. Lecestre nous a donné le texte de trois documents d'une qualité rare, trois lettres de simples soldats, l'une surtout très pittoresque écrite un lendemain de bataille, sous Louis XIV. Quant au trop long mémoire où j'ai essayé de retracer la biographie d'un bâtard, bien inconnu, de La Trémoïlle au temps de Richelieu et de Mazarin, son seul mérite est d'illustrer d'un exemple ce que vous disait tout à l'heure notre président des ressources

inédites que peut offrir, une fois classé, un beau chartrier de famille tel que celui de Thouars.

M'est-il permis, en terminant, de faire, suivant l'usage, des projets d'avenir? Notre situation financière ne me l'interdit-elle pas? Vous allez être appelés tout à l'heure à ratifier un accord qui, en nous libérant d'une lourde charge, a à mes yeux les deux très grands avantages de nous remettre en possession de l'équivalent, et au delà, du capital que, sous la pression des circonstances, nous avions dû aliéner il y a trois ans, et de nous donner la possibilité de consacrer, sans rien perdre de notre indépendance, la presque totalité de nos ressources à « la publication de textes et de mémoires sur l'histoire de France avant 1789 » : seul but de notre Société. Malheureusement, ces ressources sont devenues aujourd'hui trop modestes: elles n'ont pas grossi dans la même proportion que les frais d'impression, lesquels vont encore être majorés. Nous avons essayé d'y parer en employant un papier moins luxueux, mais encore digne de notre firme. Cela ne suffit point. Or, nous ne pouvons rogner davantage sur le nombre des volumes de textes annuellement publiés: de quatre que nous donnions dans les temps heureux, nous sommes descendus à trois, puis à deux : c'est un minimum où il faut, coûte que coûte, nous tenir. Mais pour cela, pour permettre à notre Comité des fonds et à notre trésorier, si bon gérant pourtant de notre fortune, de boucler l'an prochain notre budget, il n'est, à ma connaissance, qu'un moyen : allonger la liste de nos membres. Nous étions 600 il y a quelque trente ans: nous ne sommes guère plus de 400 aujourd'hui. Nous devons, de tous nos efforts réunis, essayer de reconquérir notre prospérité ancienne: il nous faut d'ingénieux, d'actifs, de tenaces recruteurs. Et quoi! n'y aurait-il pas au total, de par le monde, 5, 6 ou 700 personnes que notre histoire nationale d'avant 1789 intéresse et qui veuillent en témoigner en se faisant inscrire sur nos listes? Vraiment, je ne le puis croire. Je vous demande à tous, Messieurs, de participer à cette campagne de propagande, où je sais que notre nouveau libraire, si vous ratifiez l'accord

passé avec lui, nous sera aussi un auxiliaire précieux. Amenez-nous, en nombre, en grand nombre, des membres nouveaux, et peut-être alors, si cet appel est entendu, votre secrétaire pourra-t-il, l'an prochain, moins témérairement que moi cette année, former des projets et vous les soumettre.

Du moins ne lui laisserai-je pas le plaisir de vous annoncer une réconfortante nouvelle : elle vous prouvera que notre Société n'abandonne rien de son programme, et Roland Delachenal aurait eu grande joie à vous en faire part. Dans tous ses rapports, il vous avait parlé de la remise en train de notre édition de Froissart, interrompue depuis près de vingt-quatre ans; ce n'était point sans raison, car depuis que le soin en avait été confié à notre confrère M. Léon Mirot et que Delachenal lui-même avait assumé les fonctions de futur commissaire responsable, l'espoir renaissait de voir s'achever enfin l'œuvre grandiose de Luce et de Gaston Raynaud. Et voici que cet espoir se réalise : le manuscrit du tome XII, avec lequel commencera le texte du troisième livre des immortelles *Chroniques*, vient de nous être remis et, dans sa dernière séance, votre Conseil en a ordonné l'envoi à l'impression. Je ne vous promets point que ce volume soit distribué avant notre assemblée prochaine; bien que le concours de M. Viard, qui a bien voulu accepter de remplacer Delachenal comme commissaire responsable, joint à la grande compétence de l'éditeur, nous soit garant que ce volume ne sera pas indigne de ses aînés, l'établissement des sommaires, de l'annotation et des variantes en rendra l'impression longue sans doute et délicate. Mais n'est-ce point beaucoup que d'avoir redonné le branle à l'entreprise? Grâces donc en soient rendues à M. Mirot, et, puisque nous lui devons de pouvoir poser la première pierre de cette seconde partie du monument, que cette pierre soit le caillou blanc dont on marque les jours heureux!

Rapport de MM. les Censeurs sur l'état des finances de la Société au 31 décembre 1922.

Messieurs,

Suivant l'usage, nous venons soumettre à l'approbation de l'assemblée générale le bilan financier de la Société pour l'année 1922. Il s'établit ainsi qu'il suit, après vérification des pièces comptables et des comptes que le Comité des fonds et M. le trésorier ont bien voulu nous communiquer :

Recettes.

333 cotisations	9,990 fr.	»» c.
63 cotisations arriérées	1,890	»»
Intérêts de la rente 3 °/₀.	1,078	75
— — — 5 °/₀ 1920 amortissable	250	»»
— — 50 obligations Est . . .	659	55
— — 21 — P.-L.-M. .	254	73
— — 13 — Midi. . .	157	69
— — 6 — Crédit national 1920.	150	»»
— — 5 — Crédit foncier 5 1/2 °/₀ 1917 . .	67	49
— — 1 bon de la Défense nationale	25	»»
— des fonds déposés au Crédit foncier.	26	72
— des bons à court terme . .	124	50
Souscription ministérielle 1920. . .	1,470	»»
Remboursement d'une obligation P.-L.-M.	480	86
Remboursement de frais de distribution de volumes, etc.	1,760	»»
Vente de volumes par la librairie . .	1,991	50
Reliquat de l'exercice 1921. . . .	8,296	32
Total des recettes . . .	28,673 fr.	11 c.

Dépenses.

Impression de volumes	15,090 fr.	»» c.
Honoraires d'auteurs.	750	»»
Frais de recouvrement des cotisations.	514	45
Frais de distribution des volumes . .	771	25
Frais de librairie	1,815	85
Frais de gestion	400	»»
Indemnités aux secrétaire, trésorier et rédacteur de l'*Annuaire-Bulletin* .	925	»»
Impressions diverses.	131	»»
Dépenses diverses	474	85
Remploi de fonds	497	50
Total des dépenses. . .	21,369 fr.	90 c.

La balance de l'exercice 1922 s'établit de la manière suivante :

Recettes	28,673 fr.	11 c.
Dépenses	21,369	90
Reliquat en caisse au 31 décembre 1922.	7,303 fr.	21 c.

L'excédent des recettes réalisées dépasse les prévisions de 2,386 fr. 79; cet excédent porte sur le recouvrement des cotisations de l'année courante et de cotisations arriérées, sur la vente de volumes, les intérêts des valeurs et le remboursement d'une obligation P.-L.-M.; d'autre part, les prévisions de dépenses sont dépassées de 469 fr. 90, provenant de l'impression de volumes, de frais de librairie et de remploi de fonds. L'excédent de recettes prévu se chiffre par la somme de 1,916 fr. 89.

Le nombre des membres de la Société, qui était de 417 au 1er janvier 1922, a diminué de huit et ne s'élève plus qu'à 408. Les membres admis au cours de l'année sont au nombre de dix; le chiffre des pertes s'est élevé à dix-huit, dont treize décès et cinq démissions.

Le projet de budget pour 1923 prévoit 23,822 fr. 71 de recettes et 23,075 fr. de dépenses, soit un excédent de recettes de 797 fr. 71.

Parmi les dépenses figurent 15.000 fr. pour l'impression de deux volumes et de l'*Annuaire-Bulletin*.

Certifié exact et conforme aux écritures de M. le trésorier de la Société.

Paris, le 8 mai 1923.

Les Censeurs

Léon Mirot. Robert Lavollée.

LES JEUNES DE LANGUE
A PARIS ET CONSTANTINOPLE
(1762-1796).

Il a toujours été malaisé et laborieux, même avant la deuxième conférence de Lausanne, de régler avec les Turcs les questions politiques ou économiques.

Du XV^e^ au XVIII^e^ siècle, la difficulté s'accroissait encore de ce fait que les Turcs auraient cru faire injure à Mahomet en consentant à négocier autrement qu'en langue turque, arabe ou persane.

De là résultait pour nous la nécessité d'apprendre ces trois langues ou de recourir à ceux qui les parlaient, en parlant aussi le français, pour régler les nombreuses affaires que nous avions dans le Levant.

Jusqu'à Colbert nous empruntions sur place les services de drogmans indigènes, qui, trop souvent, nous trahissaient sans scrupule.

Colbert, en 1669, eut l'idée de former un séminaire français de drogmans : ce furent les *Jeunes de langue* ou les *Enfants de langue*.

Aujourd'hui encore, en mai 1923, il y a toujours les Jeunes de langue. Ils sont boursiers de l'Etat. Jusqu'au baccalauréat, ils sont placés au lycée Louis-le-Grand ou, depuis 1885, dans tout autre lycée ou collège, au gré des familles.

Une fois bacheliers, ils suivent, depuis 1873, les cours des langues orientales, où ils doivent conquérir pour être drogmans le diplôme de turc, d'arabe, de persan.

De 1669 à 1873, on a tâtonné sur l'éducation et l'instruction à donner aux Jeunes de langue.

Entre 1669 et 1700, on se contenta d'envoyer de jeunes Français chez les Capucins de Constantinople.

Il y avait ainsi, chaque année, dans le Bosphore une dizaine de Jeunes de langue. Ils n'y apprenaient rien ou presque rien.

De 1700 à 1721, on changea, une première fois, de méthode : on prit dans le Levant des indigènes convertis au catholicisme romain et, aux frais du roi, on les confia aux Pères Jésuites de Louis-le-Grand. On les appelait Arméniens. Ce fut un nouvel échec. Les Pères Jésuites voulaient, dans l'intérêt de leurs missions en Orient, se servir de l'argent du roi et de l'intelligence de ces Arméniens. Or, il arriva que ces Arméniens dupèrent les Jésuites et le roi de France. Une fois revenus dans le Levant, presque tous se vendirent au plus offrant et renièrent le catholicisme.

De 1725 à 1762, on essaya, — troisième tentative, — autre chose : on ne voulut plus comme Jeunes de langue que des Français, qu'on prenait ou non dans le Levant, aux frais du roi et sous la tutelle du secrétaire d'État à la Marine. On les instruisait d'abord à Paris, chez les Jésuites de Louis-le-Grand, puis près de Constantinople, chez les Capucins de Péra.

Les deux écoles de Paris et de Constantinople étaient conjuguées. Les résultats furent beaucoup meilleurs ; mais les Jésuites furent chassés de France en 1762 et l'institution des Jeunes de langue fut donc remise en question.

Ce que fut sa fortune de 1762 à 1796, c'est-à-dire avant la Révolution et sous la Révolution, voilà ce que nous allons essayer de dire, d'après les archives du palais Soubise, de la Marine, des Affaires étrangères avant tout, puis de la Chambre de commerce de Marseille, du lycée Louis-le-Grand et de l'École des langues orientales vivantes.

* * *

Il était plus facile d'expulser les Jésuites que de les remplacer : on avait taillé, il fallait recoudre.

Pendant les deux premières années, on ne se risqua pas, tant que le nouveau collège de Louis-le-Grand n'avait pas réorganisé son enseignement classique, à lui confier les Jeunes de langue. Le collège du Plessis les réclamait et ils y auraient, à la vérité, retrouvé beaucoup de leurs anciens

camarades d'avant 1762. Ce fut le collège des Quatre-Nations qui les reçut, à tout le moins dans ses classes d'humanités : car, pour les classes élémentaires et les classes de grammaire, on les hospitalisa dans la pension du sieur Aupy, rue Mazarine, où le gîte et le couvert leur furent offerts, pendant vingt-neuf mois. Ils étaient alors au nombre de huit et le roi payait 500 livres pour chacun d'eux.

Gardons-nous de croire qu'ils s'y trouvèrent bien : l'esprit de révolte ne cessa guère de les animer, ainsi que les interprètes du roi chargés de leur enseigner les langues orientales. Il s'agissait pour eux d'échapper à la tutelle universitaire et d'obtenir leur autonomie. Et, dans cette lutte, ouverte ou sourde, ils se sentaient soutenus par les ambassadeurs de Sa Majesté à Constantinople, MM. de Vergennes et de Saint-Priest, tout spécialement.

Parmi les interprètes, quelques-uns étaient des maîtres de premier ordre. Presque tous avaient été Jeunes de langue à Louis-le-Grand et élèves des Pères, étaient professeurs au Collège royal et avaient écrit des ouvrages estimés. Le Grand passait pour « l'homme le plus savant de l'Europe dans les langues orientales ».

Outre ces professeurs de langues, les futurs interprètes avaient un professeur d'écriture en langue turque et d'arithmétique; ils avaient aussi un professeur de dessin. Mais, pour les suivre assidûment du matin jusqu'au soir, ils avaient un « maître particulier chargé de leur éducation ».

En face de ce personnel particulier aux Jeunes de langue, il y avait, on le pense bien, le personnel ordinaire du collège : les régents, le principal, le conseil d'administration. Et les conflits plus d'une fois mirent l'instituteur ou maître particulier aux prises avec le principal, sinon avec le conseil lui-même. Cela, parce que les rapports entre ces hommes étaient quotidiens et parce que, si le principal se sentait soutenu par l'Université et le Parlement, l'instituteur pouvait s'appuyer sur le secrétaire d'État à la Marine, ses bureaux et son premier commis, enfin sur les professeurs de langues orientales.

Jusqu'à quel point les élèves furent-ils ou non les victimes de ces difficultés et du défaut de mutuelle confiance qui en résultait? Nos documents ne nous apportent pas de réponse précise. Les places de Jeunes de langue n'en étaient pas moins aussi convoitées que dans le passé. Malheureusement, pour les attribuer, on tenait bien moins compte de la valeur des candidats que des relations, des amitiés ou des services de leurs familles. Et il arriva, comme pour l'élève Simian, par exemple, que la bonne foi du ministre se laissa surprendre: tel autre choix, quelque temps auparavant, avait eu des répercussions jusque dans le boudoir de la favorite. Les dynasties de Jeunes de langue continuèrent à accaparer ce qu'on nommait leur « chambre » : les Deval, les Fonton, les Fornetty, les Digeon, les Wiet, les Adanson, les Roustan, les Desgranges s'y succédaient presque à l'infini ou s'y trouvaient ensemble. En principe, le nombre des Jeunes de langue, à Paris, avait été, en 1763, relevé de dix à douze. En réalité, il dépassa bien rarement dix. Dès 1792, ce fut à qui s'éclipsa : il n'y avait plus que trois élèves en 1793 et 1794, plus que deux en 1795 et 1796.

L'âge auquel on devait admettre ces jeunes gens ne fut pas modifié. De plus en plus, cependant, l'opinion, quand elle renonçait à favoriser surtout les familles des drogmans, réclamait en faveur du relèvement de cet âge : quinze ans paraissait préférable à dix : un jeune homme de quinze ans ayant déjà pu donner sa mesure, le roi n'aventurait, en le choisissant, ni son argent ni les intérêts du drogmanat.

La durée du séjour à Paris était presque toujours de huit ans; moins parfois, mais rarement davantage.

La longueur de ces années n'était pas nécessairement la preuve que les familles ne jugeaient pas trop malheureuse l'existence de leurs rejetons au collège: car beaucoup de parents cherchaient leur propre repos plus encore que le bien-être de leurs enfants. Le roi payait pour eux et ils s'en applaudissaient. Mais combien le roi payait-il et que donnait-il pour la pension de chaque jeune élève de langue? 450 livres seulement et non 600, comme au temps des

et de la couture avec celui du nettoyage et de l'aménagement du logis : il était *valet de chambre;* et il se fâcha tout rouge, certain jour d'octobre 1764, où l'on faillit le confondre avec un domestique. Il rappela victorieusement aux convenances et au sens de la hiérarchie un président du Parlement et un ministre.

Au bout de quelques années, jugeant médiocres ses gages annuels de 200 livres, il s'avisa de porter plus d'intérêt à la clientèle du quartier qu'à celle du collège. On se résolut donc à le remplacer par un coiffeur, qui eut désormais le privilège d'accommoder, de friser et de poudrer plusieurs fois par semaine la chevelure des Jeunes de langue. Car le grand luxe d'un écolier, qui se piquait de savoir-vivre, c'était, comme bien on pense, la crinière soyeuse qui décorait son crâne. On se contenta de recourir désormais à un maître tailleur étranger à la maison et la coquetterie écolière fut allégée d'un grand poids. Pour cette coquetterie, du reste, l'instituteur particulier avait des égards : il ne dédaignait pas de choisir, à l'intention de ses élèves, les plus jolies boucles de souliers et les cirages ou onguents qui leur donnent du lustre.

Hélas ! tandis que les soins de la toilette mettaient quelques sourires sur ces jeunes lèvres, ces lèvres se contractèrent brusquement en des grimaces d'épouvante, devant les mets dont on s'avisait, en juillet 1769, de charger les tables du réfectoire. Et ce fut presque un drame. Le maître instituteur avertit le premier commis de la Marine, M. Le Guay, qui fronça le sourcil, brandit ses foudres, se transporta, — démarche mémorable, — en personne, au collège, requit le principal, ne le trouva point, fit entendre dans les couloirs des paroles amères et défendit qu'à l'avenir on fît descendre au réfectoire les Jeunes de langue : on aurait à les faire servir dans leur chambre.

M. Le Guay parti, le principal fut retrouvé. Très ému, dès le lendemain, ayant ajusté sa perruque et aligné ses arguments, il se rendit, tremblant un peu, chez le premier commis. Il subit là une réprimande assez vive, qu'il écouta pour ses péchés; puis il risqua son plaidoyer, secoua la

méritaient parfois plus de blâmes que d'éloges. Cette éducation ne regardait guère les professeurs-interprètes du roi, qui ne pouvaient donner beaucoup de temps aux élèves; elle devait surtout être l'œuvre du maître particulier qui, du matin jusqu'au soir, vivait presque constamment de la vie des Jeunes de langue. Tant que Pinel de la Macellerie exerça ces fonctions, c'est-à-dire de 1764 à 1772, il semble qu'elles étaient en de fort bonnes mains; avec l'abbé Mérat, qui lui succéda jusqu'en 1789, on a l'impression que l'éducation fut en souffrance. Cet abbé, ce semble, était surtout animé de l'esprit d'agitation et d'intrigue et il y avait de la flagornerie dans ses manières. Il réussit surtout en un point : faire regretter son prédécesseur. Plutôt que de soutenir contre le principal et le bureau d'administration une lutte inégale, Pinel de la Macellerie s'était retiré; l'abbé Mérat, lui, en vieillard têtu, s'opiniâtra : mais il affecta d'ignorer le principal. Et le spectacle assidu de ces heurts ou de ces dédains était, on le devine, pour une jeunesse naturellement frondeuse, beaucoup plus divertissant qu'édifiant. La discipline et le respect s'enseignent surtout par l'exemple et nos écoliers n'apprenaient ainsi qu'à railler et à désobéir. Déjà, en avril 1767, un de leurs professeurs, J.-B. de Fiennes, avait dû être écarté du collège à la suite d'un scandale. Il avait été inopinément, comme qui vous savez, « saisi par la débauche », et sa femme avait voulu se tuer par désespoir de sauver la vertu de son mari. Or, quand fut déchaînée la Révolution, ces tendances achevèrent encore de se fortifier. Le désordre, qui envahissait le collège, n'épargnait pas la « chambre » des Orientaux. L'un d'eux écrivait publiquement en août 1792 : « L'éducation ne subsiste que pour la forme. »

Sans doute, on parlait à ces « Arméniens » de patriotisme, de religion et d'honneur. Mais ces mots n'avaient pas toujours pour eux le sens qu'il eût fallu. Pour quelques-uns, le pays où ils étaient nés, où leurs parents et leurs ancêtres avaient vécu et où eux-mêmes aspiraient à vivre, c'était le Levant, plutôt encore que la France. Dès 1792 et 1793, ni Valmy, ni Jemmapes, ni Wattignies n'avaient

enflammé leurs courages, et ils avaient passé à l'étranger : les moins lettrés avaient compris le sens de ces mots trop fameux : *ubi bene, ibi patria.* Et ce n'était pas même leurs convictions politiques qui devaient leur tracer le chemin du devoir : la plupart ne se déterminèrent point par esprit de sacrifice, ils se vendirent au plus offrant : Russie, Autriche, Espagne... L'émigration ne leur parut pas une occasion de souffrir avec le roi et pour le roi, mais une occasion de s'enrichir. La France les avait nourris, élevés, civilisés, instruits et trop d'entre eux trahirent la France. Auprès d'eux, cependant, ils avaient eu, entre autres maîtres, ce Pierre Ruffin que l'amour passionné de sa patrie préserva de toutes les défaillances et qui mit constamment la France au-dessus des pires égoïsmes. L'abbé Milliot, lui, n'hésita pas quand il fallut choisir entre sa place et sa conscience de prêtre; il refusa le serment constitutionnel et quitta le collège le 3 mai 1791.

Au total, dans l'âme de ces jeunes gens, les volontés furent faibles : on n'avait pas su tremper leurs énergies. Avait-on su, du moins, ensemencer leurs esprits?

Nous voudrions avoir le droit de répondre oui. Mais les préjugés et les routines obscurcissaient la vision nette des nécessités et des moyens qui eussent permis d'y parer. On sentait, depuis Louis XVI, en particulier, et même bien avant lui, que l'importance des drogmans grandissait chaque année : à Constantinople le choix du premier drogman avait, à de certains moments, plus de conséquence que le choix d'un ambassadeur, et tels de nos ambassadeurs en convenaient, en effet, de bonne grâce. La préparation intellectuelle des Enfants de langue aurait donc dû faire l'objet des soins les plus attentifs : il eût fallu choisir des jeunes gens d'élite, les soumettre à un entraînement méthodique et approprié aux fins que l'on se proposait; il convenait de leur assurer une carrière en rapport avec leur valeur et leurs services. En réalité, nous avons vu qu'on les choisissait pour des raisons sentimentales et étrangères à leur mérite personnel. De ces jeunes gens souvent peu doués, mal dégrossis, rarement portés au travail, on exi-

geait un effort double : ils devaient, comme leurs jeunes contemporains, être rompus à la connaissance du latin, du grec, du français et, en outre, à la connaissance des langues orientales, de l'histoire, de la géographie et du droit levantins.

A Louis-le-Grand ils étaient tiraillés entre les régents du collège, soucieux d'en faire surtout de bons latinistes, et les interprètes du roi, soucieux d'en faire surtout des orientalistes. D'aventure, on avait bien pu, de 1721 à 1762, trouver des natures exceptionnelles qui pussent, sans faiblir, répondre à la tyrannie de ces exigences contraires; mais on en trouvait de moins en moins. Le temps était passé où, dans les succès scolaires de Louis-le-Grand, les Clairambault, les Cardonne, les Fronton, les Fornetti, les Ruffin et d'autres encore tenaient la tête. C'est à peine si, parmi les lauréats du collège, ces anciens avaient des imitateurs, et, à plus forte raison, parmi les lauréats du concours général : Hyary, « du Péloponèse », comme disait le Palmarès, et Godefroi de Boisjugan, « de Constantinople », n'en furent pas moins couronnés trois fois : sur un total de 846 nominations remportées par Louis-le-Grand dans ces grands tournois, on jugera que ce fut un minimum assez piètre.

Quant aux langues orientales, on avait, en 1764, ajouté le persan au turc et à l'arabe, seuls enseignés au collège jusqu'en 1762. Le turc gardait naturellement, dans les études, le pas sur l'arabe et le persan. Car le turc était l'idiome prépondérant dans toute l'étendue de la domination ottomane. Les plus avancés parmi les « Arméniens » devaient, en dehors des cours de Louis-le-Grand, être conduits aux leçons de turc données au Collège royal. Tout Jeune de langue devait acquérir une « prodigieuse facilité à traduire » le turc en français ou le français en turc. L'arabe venait ensuite; utile surtout en Syrie et Barbarie, c'était la langue sacrée de l'Islam. Le persan, lui, resté le langage de la cour et des savants, semblait ne pouvoir être négligé; « et d'ailleurs le turc ne devait-il pas toute son élégance au mélange continuel des mots arabes et des mots

persans »? Les trois interprètes du roi, Cardonne, Le Grand et Ruffin, réclamaient par surcroît, en 1777, l'étude du grec moderne : tout drogman en Roumélie, Macédoine, Morée, Crète, Asie Mineure aurait à en connaître les dialectes vulgaires.

Additionnons : français, latin, grec ancien, turc, arabe, persan, cela faisait déjà un total de six langues. Ajoutons-y ce que les interprètes nommaient les « sciences accessoires, nécessaires à l'état de drogman » : entendons les sciences physiques, naturelles, historiques, géographiques, juridiques, commerciales, le dessin et la levée des plans. Tout cela, bien entendu, devait être assimilé par des adolescents de neuf à seize ans, et à une époque où l'absence de livres élémentaires, de grammaires et de manuels ou de dictionnaires, pour les langues orientales, était si notoire que les professeurs des Jeunes de langue cherchaient, un peu à tâtons, à composer eux-mêmes ces livres et à en dicter, faute de mieux, des fragments à leurs élèves.

La conclusion s'imposait, hélas! Pour avoir été invités à trop apprendre, et trop mal et trop vite, beaucoup d'élèves, au témoignage de M. de Saint-Priest, en 1775, « n'apprenaient rien ». Et pas davantage en 1792, où la « langueur des études » était avouée et où c'était à qui se ferait « dispenser » des classes de latin ou de grec. Ils sortaient du collège avec quelques bribes de latin, quelques mots de turc, le dégoût du travail et une absence de culture générale un peu impressionnante, qu'on nous décrit en ces termes, en février 1796 : « Plus d'un serait bien embarrassé de dire si Londres est au nord, au couchant ou au midi de l'Europe; beaucoup hésiteraient à répondre quels sont les États circonvoisins de la France; quasi tous balbutient, lors même qu'on les interroge, sur ce qui se passe sous leurs yeux, sur ce qu'ils devraient indispensablement savoir de l'histoire ottomane, de l'état de l'empire [turc], de ses ressources, etc... » N'oublions pas cependant que, « sur le nombre », il sortit tout de même de l'École de Paris quelques « excellents sujets ». « Et la preuve en est, écrivait justement Chayolle, en fructidor an V, que tous nos

anciens drogmans qui ont lâchement abandonné leurs postes, pendant cette Révolution, ont été recherchés par les puissances étrangères et employés comme premiers interprètes dans leurs légations de Constantinople. »

Nous pouvons nommer ces drogmans distingués et qui avaient émigré : Constantin Deval, Mathieu Deval, Fonton, Testa. Il eût fallu, en tout cas, que l'École de Constantinople corrigeât ou atténuât les défauts de l'École de Paris. Mais il s'en fallait de tout. De Louis-le-Grand, on expédiait aux Capucins de Péra tous les Jeunes de langue qui ne trouvaient pas dans leur santé, dans leurs goûts, dans ceux de leur famille, dans la faveur de la cour, une excuse pour renoncer au drogmanat (comme y renonça, pour entrer dans les gardes du corps, un de ceux qui avaient fait le plus d'honneur à « la chambre », le jeune Godefroy de Boisjugan, en 1776). Quiconque, par incapacité, semblait indésirable à Paris avait un titre de plus pour être expédié au Bosphore. Arrivés là-bas, ces adolescents étaient presque livrés à eux-mêmes. Les Capucins achevaient vraiment de se révéler impuissants à faire l'éducation des âmes et des esprits. Subitement hors de tutelle, ces apprentis drogmans étaient guettés par la vie de plaisir et les dettes, à l'âge où les passions sont ardentes : on les comparait alors au jeune moine en rupture de couvent et avide de boire à la coupe de la vie.

Et encore si le dénuement de ces échappés de Louis-le-Grand n'avait été que le fait de l'inconduite, il aurait fallu le blâmer au lieu de le plaindre. Mais il avait d'autres causes. L'ambassadeur écrivait, le 10 mars 1779 : « On nous envoie ici des Jeunes de langue nuds et crus, sans un sou en avance. » Déjà, neuf ans plus tôt, c'était le même cri de détresse : « La misère de nos Jeunes de langue est une espèce d'opprobre pour la France, en ce pays-ci. » Et cette précision : « Le sieur Lucas n'a pas de quoi s'acheter des draps de lit depuis son arrivée, il y a huit mois. » A quoi M. de Saint-Priest ajoutait : « Dès que je l'ai su, je l'ai secouru de mes draps et de mon argent. »

Il était triste que la charité et la pitié de l'ambassadeur

dussent, en ces choses, jouer un rôle que le Trésor français aurait dû revendiquer pour son compte. Et puis, en agissant ainsi, le Trésor aurait prévenu sans doute ce dégoût pour leurs fonctions, par lequel, dès leur entrée en service, les Jeunes de langue à Péra se sentaient envahir.

Et le remède? — A Paris, comme à Constantinople, on pouvait, évidemment, fermer cette double école du drogmanat, qui passait alors pour donner un bon sujet sur dix. Ce qui revenait presque à dire : un drogman vraiment habile coûte au roi près de cent mille livres, avant d'entrer au service de Sa Majesté. Aussi, dès janvier 1778, sinon plus tôt, on envisagea cette solution radicale et simpliste : « Supprimer la chambre des Jeunes de langue. » On envisageait encore, vers le 22 prairial an II (9 juin 1794), cette abolition totale : « L'apprentissage des Jeunes de langue deviendrait libre comme tout autre apprentissage. »

Et cependant, même dans l'esprit de ceux qui votaient ainsi, pour les deux écoles, la mort sans phrase, on devine des scrupules et des réticences. Au lieu de couper le membre malade, il fallait tenter de le guérir. Mais par quel traitement?

Laisser à Paris une école de drogmans semblaît utile tant que le drogmanat se recruterait spécialement parmi les fils ou les neveux de nos interprètes du Levant : car il faudra, disait-on, apprendre le français aux élèves et surtout armer leur caractère des qualités qui sont rarement les qualités levantines : la fermeté vis-à-vis des Turcs, la droiture, la probité, le loyalisme. Mais à Paris le collège de la rue Saint-Jacques, devenu surtout alors une pépinière d'ecclésiastiques ou d'universitaires, ne semblait pas spécialement désigné à être par surcroît le séminaire du drogmanat. Bien mieux, tout autre collège parisien ne conviendrait pas davantage : on y retrouverait le même conflit entre deux enseignements : celui des langues proprement classiques et celui des langues orientales. Ce qu'il faudrait, disait-on, ce serait : ôter les Jeunes de langue à l'Université et créer pour eux une école spéciale d'interprètes. On en confierait la direction ou bien à l'un des anciens drog-

mans, qui, en matière de pédagogie, aurait déjà fait ses preuves, ou bien à la congrégation des Lazaristes qui, en 1777, se déclarèrent prêts à se charger de l'entreprise. A Paris, ils acceptaient de remplacer les ci-devant Jésuites et de loger chez eux le secrétaire-interprète et les élèves, sur un terrain situé entre la rue du Faubourg-Saint-Denis et l'enclos de Saint-Lazare. A Constantinople, ils remplaceraient également les Capucins.

Ces projets, que soutenaient nos ambassadeurs auprès de la Sublime-Porte, MM. de Vergennes et Saint-Priest, ne purent aboutir, malgré tout, ni à Paris ni à Péra. Et cependant plusieurs ministres, M. de Sartines entre tous les autres, s'y intéressaient fort vivement. La dépense qu'ils engageaient fut une première cause de défaveur. Second motif : « Confier aux Lazaristes les Jeunes de langue serait mal vu de l'opinion : les missions en Turquie n'étant pas dans la destination de l'institut de Saint-Lazare. » Et, en outre, à Paris, le gouvernement ne se souciait pas, en ôtant les Jeunes de langue à Louis-le-Grand, de mécontenter « l'Université, le Grand Aumônier, le Parlement », d'autant mieux qu'il « n'aimait pas les éducations privées, impossibles à contrôler ». A Constantinople, on hésitait aussi à mécontenter les Capucins, dont le bon vouloir passait incontestablement le talent.

Tous ces beaux desseins périrent donc avec l'ancien régime. Vint la Révolution : elle ferma l'école de Péra, comme tous les couvents, et ce fut merveille si elle ne ferma pas le collège de Louis-le-Grand. Elle y conserva les Jeunes de langue, en dépit de l'Ecole des langues orientales, qui venait d'être fondée, auprès de la Bibliothèque nationale, le 30 mars 1795, 10 germinal an III.

*
* *

Ainsi, pendant la Révolution, l'école parisienne des Jeunes de langue réussit à se survivre et à vivre.

Il lui arriva d'être réduite à trois élèves, à deux, à un, ce qui est, peut-être, un minimum pour une école.

Mais le fil qui la rattachait au passé ne fut pas rompu. Ce fil, le Consulat et l'Empire devaient le doubler, le tripler, le décupler, le fortifier de plus d'une manière.

On ne songea pas à ressusciter l'école de Constantinople. A elle seule, l'école de Paris se chargea de continuer jusqu'à nous, en la rajeunissant, la vieille institution de Colbert.

G. Dupont-Ferrier.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

117. — Massin de Miraval (F.). Château de Rochemaure sur le Rhône; ses origines, son rôle dans l'histoire. In-8, 40 p. avec gravures. Montélimar, Baume.

118. — Maugenre (abbé). L'hagiographie de saint Auger, confesseur-pontife. In-16, 8 p. Épinal, impr. du « Télégramme des Vosges ».

119. — Maynard (Louis). Histoires, légendes et anecdotes à propos des rues de Lyon. In-8, III-449 p. Lyon, Desvigne et C^ie^.

120. — Michels (Alberto). Étude sur les relations historiques entre la France et les pays du Rhin. In-8, 43 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Revue historique.)

121. — Micouloux (abbé P.-J.). Saint François de Sales à Grenoble. In-16, 28 p. Grenoble, impr. Saint-Bruno.

122. — Miron de L'Espinay (A.). Robert Miron et l'administration municipale de Paris de 1614 à 1616; le Tiers aux Etats généraux de 1614; l'ambassade française en Suisse de 1617 à 1672. In-8, 369 p. Paris, Plon-Nourrit et C^ie^.

123. — Mirot (Léon). Notes sur un manuscrit de Froissart et sur Pierre de Fontenay, seigneur de Rance, son premier possesseur. In-8, 34 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des chartes.)

Notre confrère M. Mirot a pu avoir, pendant quelques jours, entre les mains un manuscrit des deux premiers livres des Chroniques de Froissart qui n'était pas tout à fait inconnu en France, puisque L. Delisle et G. Raynaud en avaient parlé, mais qui n'avait pas encore été décrit chez nous avec toute la précision désirable; or, il en valait la peine, ne fût-ce que pour la richesse de son ornementation, — trente et une miniatures représentant les événements les plus importants de la guerre de Cent ans, — et il est profondément regrettable que ce beau manuscrit, d'origine française, exécuté à l'extrême fin du XIVe ou au début du XVe siècle, ait passé, à une époque indéterminée, mais antérieure à la fin du XVIe siècle, en Angleterre, où il fut propriété de lord Bockurst, premier comte de Dorset, de son ami William Cecil sous la reine Élisabeth et, au XVIIIe siècle, des lords Mostyn, d'où, en 1920, il a émigré, comme tant d'autres, du fait d'une vente, en Amérique, pour, des mains de l'acquéreur M. Van Antwerp, passer à celles de M. Courtland Bishop. Ce manuscrit a été, comme le prouve M. Mirot, exécuté pour le chevalier Pierre de Fontenay, seigneur de Rance, et l'objet du présent travail est principalement de reconstituer la biographie de ce personnage, qui, fils d'un financier enrichi surtout au service de la maison de Bourgogne, fut lui-même, de 1388 à 1427, date de sa mort, très attaché à la fortune des ducs Philippe le Hardi et Jean sans Peur et se rallia sans vergogne au parti anglais, momentanément maître de la France. Sur son rôle politique, très actif, sur ses biens, considérables, tant à Paris qu'en Champagne, et ceux de sa famille, M. Mirot apporte, avec une abondance de documentation qui ne laisse rien à désirer, les plus intéressants détails.

124. — Montégut (H. de). Histoire d'un vieux logis en Angoumois : le château des Ombrais, publiée et annotée par M. l'abbé J.-Fl. Chevalier. In-8, 122 p. Ruffec, A. Pissard.

125. — Moranvillé (Henri). Origine de la maison de Roucy. In-8, 32 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.)

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DE LA

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE,

TENUE LE 5 JUIN 1923,

SOUS LA PRÉSIDENCE DE MM. CH.-V. LANGLOIS ET PRINET, PRÉSIDENTS.

(Procès-verbal adopté dans la séance du 3 juillet suivant.)

Présents : MM. de Boislisle, Couderc, Courteault, Delaborde, Dupont-Ferrier, Durrieu, Langlois, Lecestre, G. Lefèvre-Pontalis, Levillain, Moranvillé, Prinet, Rott, Sœhnée, Viard.

M. Boucher, membre de la Société, assiste à la séance.

Excusé : M. Henry Cochin.

Le secrétaire adjoint donne lecture du procès-verbal de la séance du 10 avril et de celui de l'Assemblée générale du 8 mai; la rédaction en est approuvée par le Conseil.

M. le Président proclame membres de la Société, après avoir soumis leur admission à l'approbation du Conseil.

2668. M. Charles Samaran, ancien membre de l'École française de Rome, archiviste aux Archives nationales, avenue Gourgaud, n° 8; présenté par MM. Langlois et Courteault.

2669. M. l'abbé Moretus-Plantin, professeur d'histoire à la Faculté de philosophie et lettres de Namur; présenté par MM. Champion et Lecestre.

2670. M. Roger Dutruch, docteur en droit, secrétaire général de la Préfecture du Var, avenue de Montferrat, n° 7, à Draguignan; présenté par MM. Lecestre et Courteault.

2671. La bibliothèque de la ville de Nîmes, représentée par M. J. de Loye, son conservateur; présentée par MM. Courteault et Lecestre.

L'ordre du jour appelle le renouvellement du Bureau et des comités.

Sont élus pour l'année 1923-1924 :

Président : M. Max Prinet.
1er vice-président : M. Gustave Dupont-Ferrier.
2e vice-président : M. de Lanzac de Laborie.
Secrétaire : M. Henri Courteault.
Secrétaire adjoint : M. Jean de Boislisle.
Trésorier-archiviste-bibliothécaire : M. Léon Lecestre.

Comité de publication.

Sont réélus :

MM. Boulay de la Meurthe.
H. Cochin.
Delaborde.
Lelong.
Omont.
Stein.

Comité des fonds.

Sont réélus :

MM. le baron de Barante.
le comte Durrieu.
Moranvillé.
Roy.

En quittant la présidence, M. Langlois renouvelle au Conseil ses remerciements de l'honneur qu'il lui a fait en l'appelant à la tête de la Société, et il invite M. Prinet à prendre place au fauteuil. M. Prinet, après avoir exprimé la gratitude du Conseil à M. Langlois qui en a assiduement dirigé les délibérations avec sa grande autorité d'historien et d'administrateur, remercie le Conseil de la marque de confiance si flatteuse qui vient de lui être donnée ; il s'efforcera d'être à son tour un président assidu et dévoué aux intérêts de la Société.

M. Courteault remercie le Conseil du très grand honneur qu'il lui a fait en l'appelant à succéder dans la charge de secrétaire à M. Delachenal.

Publications adressées à la Société.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES. — *Bulletin de l'Œuvre internationale de Louvain*, mars 1923.

SOCIÉTÉS SAVANTES. — *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1922. — *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, janvier-mars 1923. — *Mémoires de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, janvier et février 1923. — *Bulletin historique de la Société des Antiquaires de la Morinie*, octobre-décembre 1922. — *Bulletin de la Société des Antiquaires de l'Ouest*, 4e trimestre de 1922. — *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 4e série, t. VII, VIII et IX. — *Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, 5e série, t. XXV. — Académie royale de Belgique. *Bulletin de la classe des lettres et des sciences morales et politiques*, 1922, nos 11 et 12. — Même Académie. *Bulletin de la classe des beaux-arts*, 1922, nos 11 et 12. — Même Académie. *Annuaire* pour 1923. — *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. IV, livraisons 7 et 8. — *Mémoires et documents* publiés par la même Société, t. XXXII, livraison 2. — *Smithsonian institution : bureau of American ethnology*, 34e rapport annuel.

Ouvrages offerts par les auteurs ou les éditeurs.

Concession à l'Allemagne de la communion sous les deux espèces. Étude sur les débuts de la Réforme catholique en Allemagne (1548-1621), par G. Constant (*Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, fasc. 128). In-8. Paris, de Boccard. — *Le château de Neuilly. Chronique d'un château royal*, par C. Leroux-Cesbron. In-16. Paris, Perrin. — *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de la Société des Antiquaires de Picardie*, par Clovis Brunel. In-8. Amiens. — *Documents inédits concernant la ville et le siège du bailliage d'Amiens*, par M. Ed. Maugis, t. III (1397-1471) (publication de la Société des Antiquaires de Picardie). In-4. Amiens et Paris, Aug. Picard. — *La Picardie historique et monumentale : arrondissement de Doullens, canton d'Acheux*, notices par Georges Durand ; *arrondissement de Péronne, ville et canton de Péronne, canton de Roisel*, notices par A. Perrault-Dabot, Georges Durand, Camille Enlart, Philippe des Forts, Roger Rodière et Louis Régnier. In-fol., 2 fasc. Amiens et Paris, Aug. Picard.

Correspondance.

M. de Sesseval adresse ses remerciements pour son admission dans la Société.

Travaux de la Société.

État des impressions :

Annuaire-Bulletin. T. LIX, 1922, 3e-4e fascicules. Au brochage.

Grandes Chroniques de France. T. III. 6 feuilles tirées; feuilles 7 à 10 en pages. On compose la suite.

Mémoires du maréchal de Florange. T. II. 17 feuilles tirées (fin du texte).

Chroniques de Froissart. T. XII. 3 feuilles en placards.

Le tome IV des *Dépêches des ambassadeurs milanais*, achevé, va être mis en distribution au titre de l'exercice 1923.

Sur le rapport fait par M. le comte Durrieu au nom du Comité des fonds, le Conseil décide et donne à cet effet tous pouvoirs à M. le trésorier de placer la somme de 10,000 fr., versée par M. Champion aux termes de la convention du 30 mars dernier, moitié en bons à court terme, moitié en titres offrant toutes garanties de sécurité.

M. le comte Durrieu expose que le budget de 1924 sera vraisemblablement difficile à équilibrer, les dépenses ordinaires devant, si la situation de la Société reste la même, excéder les recettes normales. Il insiste, comme l'a fait M. le secrétaire dans son rapport à l'Assemblée générale, sur la nécessité d'augmenter le nombre des membres de la Société. Le Conseil envisage aussi la possibilité de relever le chiffre de la cotisation; l'examen plus approfondi de la question est renvoyé à une séance ultérieure.

Sur la proposition de M. le trésorier et en raison des nouveaux tarifs d'impression, le Conseil décide qu'au delà

de quatre heures par feuille les frais de correction seront mis à la charge des auteurs.

La séance est levée à cinq heures.

II.

BIBLIOGRAPHIE.

126. — Mounier (Albert). Petite histoire du Dauphiné. In-16, 60 p., plan, gravures et carte. Grenoble, impr. Guirimand.

127. — Mourey (Gabriel). Sainte Douceline, béguine de Provence (1214-1274). In-16, 260 p. Paris, éditions du « Monde nouveau ».

128. — Palluat de Besset (A.). Le monastère de la Visitation Sainte-Marie de Saint-Étienne-en-Forez (1622-1792). In-8, 128 p. Montbrison, impr. Éleuthère-Brassart.

129. — Pangon. D'Aguesseau et la Compagnie des Indes. In-8, 31 p. Lyon, Noirclerc et Fénétrier.

130. — Pansier (P.). Histoire du livre et de l'imprimerie à Avignon du XIV^e^ au XVI^e^ siècle, t. I (XIV^e^ et XV^e^ siècles), t. II (XVI^e^ siècle), t. III (Pièces justificatives et tables). 3 vol. in-8, VI-207 p., 190 et 214 p. Avignon, Aubanel.

131. — Parat (abbé A.). Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais : Étaules-Vassy ; les foires anciennes de l'Avallonnais. In-8, 39 p. et planches. Dijon, impr. Jobard.

132. — Parat (abbé A.). Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais : Savigny-en-Terre-Plaine, Ragny, Chevannes, Saint-André-en-Terre-Plaine, Brécy, Chevannes, Sauvigny-le-Benréal, Beauvoir. In-8, 13 p. Avallon, impr. de la « Revue de l'Yonne ».

133. — Parat (abbé). Notices archéologiques villageoises de l'Avallonnais : Saint-Moré, Vézelay, les premiers habitants de l'Avallonnais. In-8, 96 p. Avallon, impr. de la « Revue de l'Yonne ».

134. — Pascal (chanoine A.). Monographie de l'hospital général Saint-Jacques d'Aix-en-Provence. In-8, 112 p. et portrait. Aix, A. Dragon.

135. — Paul (Pierre). Le cardinal Melchior de Polignac (1661-1741). In-8, xv-414 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

136. — Perrault-Dabot (A.). Un village bourguignon : Rully. In-8, 49 p. et gravures. Chalon-sur-Saône, impr. générale et administrative.

137. — Pimodan (comte de). Louise-Élisabeth d'Orléans, reine d'Espagne (1709-1742) avec un portrait en héliogravure. In-8, vi-401 p. Paris, Plon-Nourrit et Cie.

138. — Pitollet (Camille). Notice sur Varennes-les-Grandes et les-Petites. In-8, vi-112 p. Dijon, Mersch et Dugrivel.

139. — Prajoux (abbé J.). Roanne et ses environs. In-8, iii-235 p. Roanne, Trimoulinard.

140. — Prévost (G.-A.). Armorial général de France : généralité d'Alençon, avec introduction, notes et tables. t. I. In-8, x-325 p. Rouen, Lestringant ; Paris, Picard.

141. — Prinet (Max). Le langage héraldique dans le *Tournoiment Antechrist*. In-8, 11 p. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.

(Extrait de la Bibliothèque de l'École des chartes.

142. — Prinet (Max). Les armoiries françaises dans le tournoi de Nantes de Conrad de Wurtzbourg. In-8, 12 p. Paris, Éd. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

143. — Pruvost (abbé S.). Saint Piat, martyr, apôtre

du Tournaisis, patron de Seclin ; sa vie, ses reliques et son culte. In-8, 100 p. Lille, De Brouwer ; Seclin, A. Lecerf.

144. — Quirielle (Roger de). La faïence de Moulins ; son histoire, ses phases, ses particularités caractéristiques, sa classification. In-8, 147 p. et 48 planches. Moulins, Crépin-Leblond.

145. — Renaudet (Aug.). Le concile gallican de Pise-Milan (1510-1512) : documents florentins. In-8, XIII-732 p. Paris, Éd. Champion.

146. — Renaut (Francis-P.). Le pacte de famille et l'Amérique ; la politique coloniale franco-espagnole de 1760 à 1792. In-8, 463 p. Paris, Leroux.

147. — Reneault (abbé A.). Janville ; le domaine ; le pèlerinage ; la chapelle ; le miracle supposé ; notes sur l'abbaye de Fécamp. In-8, 25 p. et une gravure. Fécamp, impr. Durand et fils.

148. — Reynaud (L.). L'influence des Allemands en France au XVIII^e^ et au XIX^e^ siècle. In-8, 316 p. Paris, Hachette.

149. — Rietstap (J.-B.). Armorial général ; supplément (2^e^ série), fasc. 24 et 25, par V.-H. Rolland. In-8 à 2 col., p. 290-384. La Haye, Nijhoff.

150. — Roch (Alexandre). Notice sur la famille Guillot, d'Évian. In-8, 16 p. Thonon, impr. Dubouloz.

(Extrait des Mémoires et documents publiés par l'Académie chablaisienne.)

151. — Rolland (abbé). La chapelle de Notre-Dame de Confort-en-Meillars (Finistère) ; dessins de L. Le Guennec. In-16, 32 p. Saint-Brieuc, impr. Guyon.

152. — Roupnel (Gaston). La ville et la campagne au XVII^e^ siècle ; étude sur les populations du pays dijonnais. In-8, 334 p. Paris, Leroux.

153. — Rouquette (J.). Cartulaire de Béziers (livre noir) ; fasc. 2. In-8, p. 145-272. Montpellier, l'auteur.

154. — Rouquette (J.). Histoire du diocèse de Maguelonne, t. I, fasc. 5. In-8, p. 337-416. Montpellier, chez l'éditeur.

155. — Sageret (Émile). Relations de la Bretagne avec la France avant le XVI^e^ siècle. In-8, 23 p. Vannes, impr. Mahéo.

156. — Salomon (Émile). Les châteaux historiques du Forez et des enclaves du Lyonnais, du Beaujolais et du Mâconnais, qui ont formé le département de la Loire, t. II. In-4, 472 p. et 158 dessins à la plume. Le-Puy-en-Velay, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.

157. — Samaran (Charles). Note pour servir au déchiffrement de la cursive gothique de la fin du XV^e^ à la fin du XVII^e^ siècle. In-8, 14 p. et 3 planches. Paris, Éd. Champion.

(Extrait du Moyen âge.)

158. — Sarassat (abbé). Monographie de Beaune (Allier). In-8, 182 p. Moulins, Crépin-Leblond.

159. — Schelle (Gustave). Œuvres de Turgot et documents le concernant, avec biographies et notes, t. IV. In-8, 728 p. et portrait. Paris, Alcan.

160. — Solassol (abbé S.). Histoire de la Sauvetat de Gaure. In-12, 48 p. Auch, impr. moderne.

161. — Soyer (Jacques). Rapport sur le service des archives départementales du Loiret, 1922. In-8, 27 p. Orléans, impr. du Loiret.

162. — Teilhard de Chardin (E.). Inventaire sommaire des archives communales de Clermont-Ferrand antérieures à 1790; fonds de Montferrand, t. II, CC 833-FF 49. In-4, IV-604 p. Clermont-Ferrand, impr. Mont-Louis.

163. — Tenaille (abbé). Essai sur Raizeux. In-8, 27 p. Chartres, impr. Laffray.

BIBL. LONDIN. UNIV.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1922

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS

—

1922

T. LIX

402

Ouvrages publiés par la Société de l'Histoire de France *depuis sa fondation en 1834.*

In-octavo à 12 francs le volume. 10 francs pour les Membres de la Société.
Les volumes parus à partir de 1920 sont vendus 15 francs; pour les sociétaires, 12 francs.

Ouvrages épuisés.

L'Ystoire de li Normant. 1 vol.
Lettres de Mazarin. 1 vol.
Villehardouin. 1 vol.
Histoire des Ducs de Normandie. 1 vol.
Grégoire de Tours. Histoire ecclésiast. des Francs. 4 v.
Beaumanoir. Coutumes de Beauvoisis. 2 vol.
Mém. de Coligny-Saligny. 1 v.
Mémoires et Lettres de Marguerite de Valois. 1 vol.
Comptes de l'argenterie. 1 v.
Richer. Hist. des Francs. 2 v.
Mémoires de Cosnac. 2 vol.
Journal d'un Bourgeois de Paris sous François Ier. 1 v.
Chron. des comtes d'Anjou. 1 v.
Lettres de Marguerite d'Angoulême. 2 vol.
Joinville. Hist. de saint Louis. 1 vol.
Chronique des quatre premiers Valois. 1 vol.
Guillaume de Nangis. 2 vol.
Mém. de P. de Fenin. 1 vol.
Œuvres de Suger. 1 vol.
Histoire de Bayart. 1 vol.
Procès de Jeanne d'Arc. 5 v.
Mém. de Commynes. 3 vol.
Chronique de Morée. 1 vol.

Ouvrages épuisés en partie.

Œuvres d'Éginhard. 2 vol.
Barbier. Journal du règne de Louis XV. 4 vol.
Choix de Mazarinades. 2 vol.
Bibliographie des Mazarinades. 3 vol.
Hist. de Charles VII et de Louis XI, par Th. Basin. 4 v.
Grégoire de Tours. Œuvres diverses. 4 vol.
Orderic Vital. 5 vol.
Corresp. de Maximilien et de Marguerite. 2 vol.
Le Nain de Tillemont. Vie de saint Louis. 6 vol.
Mém. de Mathieu Molé. 4 v.
Chron. de Monstrelet. 6 vol.
Chron. de J. de Wavrin. 3 vol.
Mémoires d'Argenson. 9 vol.
Œuvres de Brantôme. 11 v.
Mém. et Lettres de Monluc. 5 vol.
Mém. de Bassompierre. 4 vol.
Chanson de la croisade contre les Albigeois. 2 vol.
Chron. de J. Froissart. 13 v.
L'Histoire de Guillaume le Maréchal. 3 vol.
Mémoires de Gourville. 2 vol.
Mémoires de Souvigny. 3 vol.
Mém. de M. et G. du Bellay. 4 v.
Établissements de St Louis. 4 vol.
Mém. du mar. de Turenne. 2 v.

Ouvrages non épuisés.

Registres de l'Hôtel de Ville pendant la Fronde. 3 vol.
Miracles de S. Benoît. 1 vol.
Mém. de Beauvais-Nangis. 1 v.
Chronique de Mathieu d'Escouchy. 3 vol.
Pièces inédites du règne de Charles VI. 2 vol.
Comptes de l'hôtel. 1 vol.
Rouleaux des morts. 1 vol.
Mém. et corresp. de Mme du Plessis-Mornay. 2 vol.
Chron. des églises d'Anjou. 1 v.
Chroniques d'Ernoul et de Bernard le Trésorier. 1 v.
Annales de S.-Bertin et de S.-Vaast d'Arras. 1 vol.
Histoire de Béarn et de Navarre. 1 vol.
Chroniques de Saint-Martial de Limoges. 1 vol.
Nouveau recueil de comptes de l'argenterie. 1 vol.
Chronique du duc Louis II de Bourbon. 1 vol.
Chronique de J. Le Fèvre de Saint-Remy. 2 vol.
Récits d'un ménestrel de Reims au XIIIe siècle. 1 v.
Lettres d'Ant. de Bourbon et de Jeanne d'Albret. 1 vol.
Mém. de La Huguerye. 3 vol.
Anecdotes et apologues d'Etienne de Bourbon. 1 vol.
Extraits des auteurs grecs concern. les Gaules. 6 vol.
Mémoires de N. Goulas. 3 v.
Gestes des évêques de Cambrai. 1 vol.
Chron. normande du XIVe s. 1 v.
Relation de Spanheim. 1 vol.
Œuvres de Ricord et de Guillaume le Breton. 2 v.
Mém. d'Ol. de la Marche. 4 v.
Lettres de Louis XI. 11 vol.
Mémoires de Villars. 6 vol.
Notices et documents, 1884. 1 v.
Journal de Nic. de Baye. 2 v.
La Règle du Temple. 1 vol.
Hist. univ. d'Agrippa d'Aubigné. 10 vol.
Le Jouvencel. 2 vol.
Chron. de Jean d'Auton. 4 vol.
Chron. d'A. de Richemont. 1 v.
Chronographia regum Francorum. 3 vol.
Mémoires de Du Plessis-Besançon. 1 vol.
Éphém. de la Huguerye. 1 vol.
Hist. de Gaston IV, comte de Foix. 2 vol.
Journal de J. de Roye. 2 vol.
Chron. de Richard Lescot. 1 v.
Brantôme, vie et écrits. 1 vol.
Journal de J. Barrillon. 2 v.
Lettres de Charles VIII. 5 v.
Mém. du chev. de Quincy. 3 v.
Chron. de Morosini. 4 vol.
Doc. sur l'Inquisition. 2 vol.
Mém. du vic. de Turenne. 1 vol.
Chron. de Perceval de Cagny. 1 vol.
Journal de J. Vallier. T. I à IV.
Mém. de Saint-Hilaire. 6 vol.
Journal de Fauquembergue. 3 vol.
Chron. de Jean le Bel. 2 v.
Mémoriaux du Conseil. 3 vol.
Chron. de G. Le Muisit. 1 vol.
Rapports et Notices sur les Mém. de Richelieu. T. I à III.
Mém. du cardinal de Richelieu. T. I à V.
Grandes Chroniques de France, depuis les origines. T. I et II.
Chronique de Jean II et Charles V. 4 vol.
Mém. du mar. d'Estrées. 1 vol.
Corresp. de Vivonne relative a Candie. 1 vol.
Correspondance du chevalier de Sévigné. 1 vol.
Lettres du duc de Bourgogne. 2 vol.
Mém. de Beaulieu-Persac. 1 v.
Mém. de Florange. T. I.
Histoire de la Ligue. T. I.
Corr. de Vivonne relative Messine. 2 vol.
Campagnes de Mercoyrol de Beaulieu. 1 vol.
Mém. de Brienne. 3 vol.
Dépêches des Ambassadeurs milanais. 4 vol.
Mém. du maréchal de Richelieu.

SOUS PRESSE :

Mém. de Florange. T. II.
Grandes Chroniques. T. III.
Chron. de J. Froissart. T. XI.

ANNUAIRES, BULLETINS ET ANNUAIRES-BULLETINS (1834-1922).

In-18 et in-8°, à 2, 6 et 8 francs.

(Pour la liste détaillée, voir à la fin de l'Annuaire-Bulletin de chaque année.)

Nogent-le-Rotrou, imprimerie Daupeley-Gouverneur.

ANNUAIRE-BULLETIN

DE LA SOCIÉTÉ

DE L'HISTOIRE DE FRANCE

ANNÉE 1923

PREMIER ET DEUXIÈME FASCICULES.

A PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE ÉDOUARD CHAMPION

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE

5, QUAI MALAQUAIS

1923

405

BIBL. LONDIN UNIV.